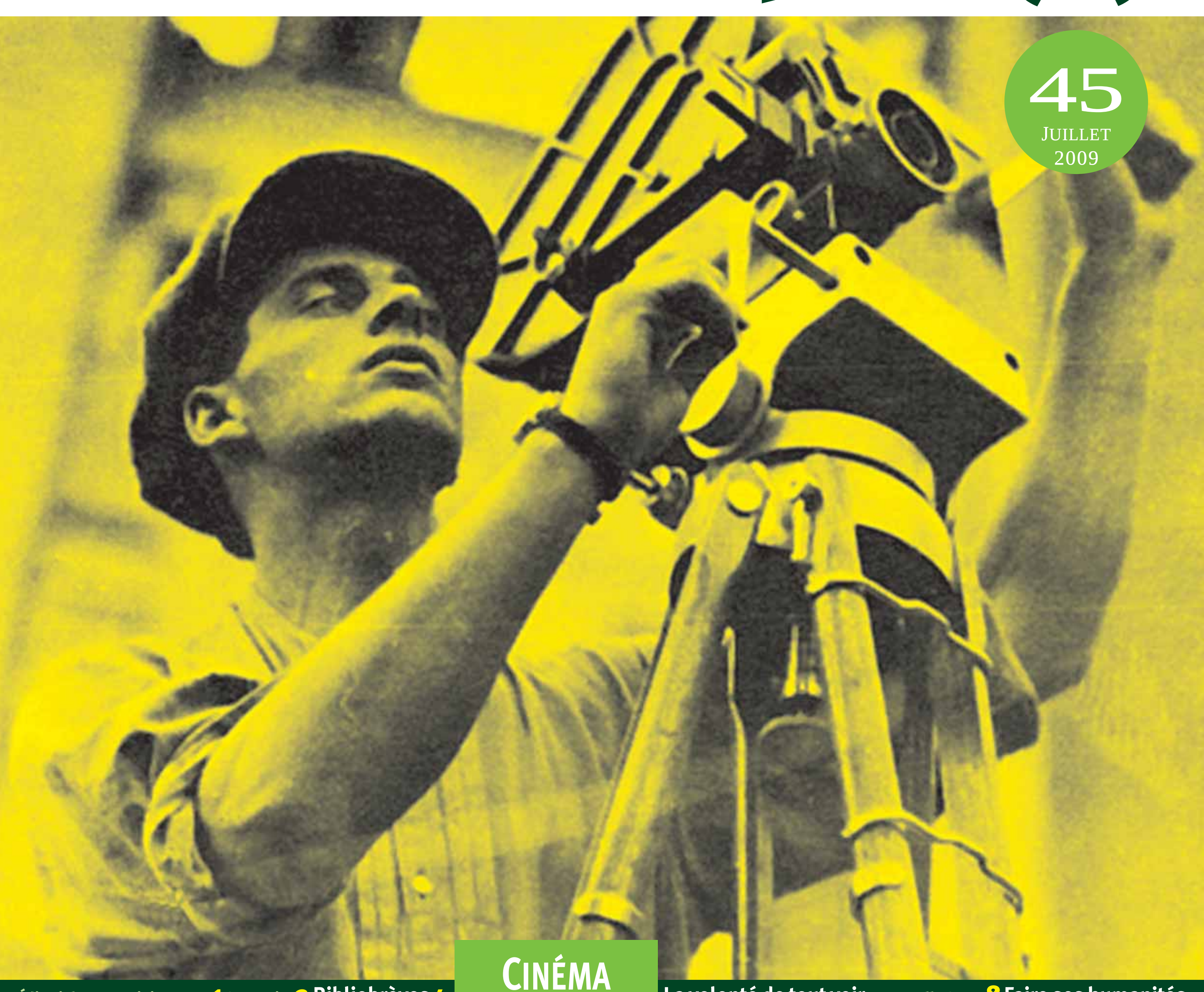
revue de l'association des bibliothécaires de france
abf

Bibliothèque(s)

45
Juillet 2009



Cinéma

20 €



Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Dominique Arot

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr.

Secrétariat de rédaction
Michel Delacroix
m.delacroix@abf.asso.fr.

Ont collaboré à ce numéro
Estelle Caron, Jean-Marie Tixier

Comité de rédaction
Dominique Arot, Geneviève Boulbet, Danielle Chantereau, Bernard Démay, Jean Mallet, Philippe Raccah, Caroline Rives.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot@gmail.com

Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2008
Individuel : 50 €
Collectivités : 90 €
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juillet 2009

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
REVUE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE
est analysée dans la base Pascal produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture : Photo tirée du film *L'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov, © Columbia Pictures.

Éditorial

« Le maire, la médiathèque et... les tarifs. » Serait-ce le titre d'un nouveau film de Rohmer ? Non, juste un épisode de la vie paisible d'une commune proche de celle pour laquelle je travaille. Le conseil municipal se propose de faire passer le tarif annuel d'inscription pour les non-résidents de 51 € à 90 € (45 € pour les jeunes). Une famille avec deux enfants devra donc acquitter par an la somme de 270 € !

Cette situation risque fort de se reproduire avec ce qu'elle suppose d'inégalités multipliées.

La préparation du budget 2010 pour les collectivités territoriales comme pour les universités s'avère particulièrement difficile. Le maître mot est le même pour tous : économie(s). On peut dire que *Bibliothèque(s)*, avec ses deux numéros récents sur les bibliothèques et l'argent, colle à l'actualité, voire la précède.

Le problème demeure inchangé : les bibliothèques ne peuvent se considérer comme indifférentes et extérieures aux nécessités économiques, mais, dans le même temps, elles ne peuvent être jugées à la seule aune de la rentabilité. Et leurs missions devraient justifier entièrement l'engagement de leurs financeurs. Développement de la lecture, formation initiale et tout au long de la vie, convivialité et lien social, action culturelle, conservation et valorisation du patrimoine, accès aux outils et aux services de la société de l'information, sont autant de services indispensables aux citoyens. Pour les pouvoirs publics, l'existence d'un réseau développé et performant de bibliothèques, largement accessible, constitue l'unique moyen de passer de la parole des discours officiels aux actes.

Il arrive que je croise des collègues qui persiflent à propos de notre volonté collective de faire avancer l'idée d'une loi sur les bibliothèques. La décision de hausse tarifaire que j'évoquais au début de cet éditorial montre bien que cette loi est indispensable. D'abord parce qu'elle permettra de rappeler le caractère essentiel au cœur de notre société des missions des bibliothèques (et toute décision tarifaire doit se mesurer à cette échelle), ensuite par la mise en ordre et la coordination des différents échelons d'administration des bibliothèques pour en finir avec les péages et les droits d'octroi d'un autre âge. Les bibliothèques relèvent de l'intérêt général. Tout ce qui peut faire obstacle à la formation et au partage de la culture doit être combattu.

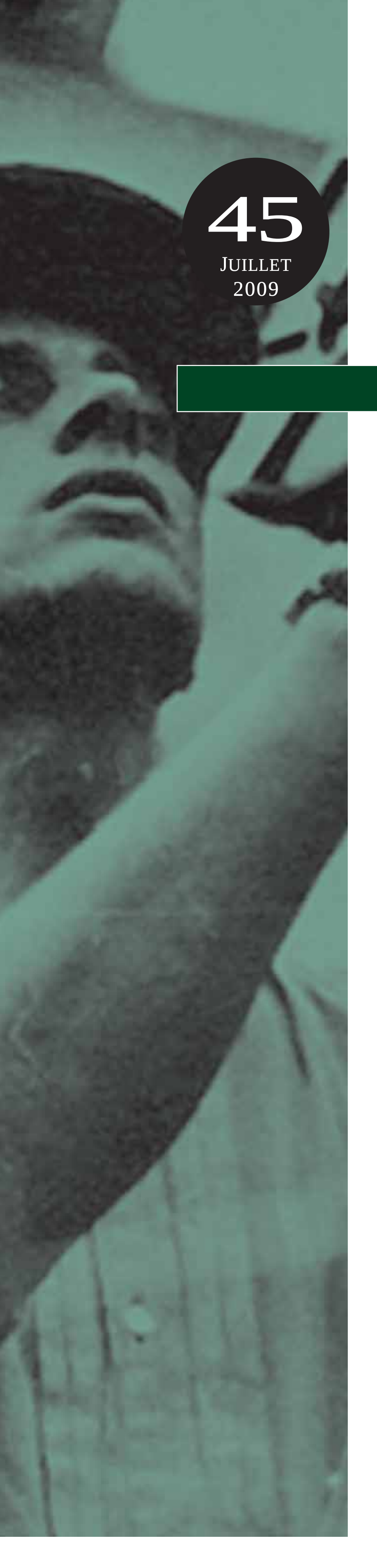
La responsabilité de ce combat appartient aussi aux bibliothécaires. C'est le sens du texte soumis à la réflexion de notre dernière assemblée générale sur l'évolution de notre métier : formalités, horaires d'ouverture, gratuité, qualité des bâtiments et des collections, capacité de médiation sont autant de conditions indispensables pour que les bibliothèques tiennent définitivement toute leur place dans notre pays.

Notre rentrée sera active, d'ici là : bonnes vacances !

DOMINIQUE AROT

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 46 : C qui ? – 15 octobre 2009
- n° 47/48 : L'intime – 31 décembre 2009
- n° 49 : Littérature française – 15 mars 2010
- n° 50 : Région Centre – 31 mai 2010



45
JUILLET
2009

Sommaire

Liste des annonceurs



Les opinions exprimées dans Bibliothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Agenda

• **20 au 25 août, Le Grand-Bornand (74) :** Au bonheur des Mômes, avec le prix « Vache ki lit », décerné au meilleur ouvrage jeunesse, le « pré aux vaches », les Plasticiens Volants ou le cirque Rasposo (animations enfants). Rens. : Maison du tourisme. Tél. 04 50 02 78 00. **www.aubonheurdesmomes.com**

• **10 et 11 septembre, Besançon (25) :** Journées Patrimoine écrit 2009, organisées par le ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec la Ville de Besançon, l'Accolad et la BnF, consacrées à la médiation du patrimoine écrit et graphique. Progr. : **www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/index.htm** Contact : **patrimoine.dll@culture.gouv.fr**

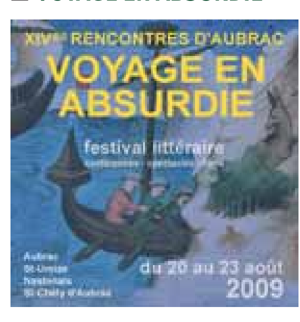
• **25 septembre, Troyes (10) :** Journée professionnelle : « Réaliser une enquête de publics : méthodologie et lecture des résultats » organisée par Interbibly. Réflexion et partage d'expériences. Inscr. : **delphine.henry@interbibly.fr** Fax 03 26 65 02 08

• **28 septembre, Saint-Ouen (93) :** « Les professionnels du livre face aux méandres de la commande publique », premier volet d'un cycle de rencontres entre libraires et bibliothécaires organisé par le MOTif. À lire, les études du MOTif (« Qui vend quoi ? ») : **www.lemotif.fr**

• **22 octobre, Villeurbanne (69) :** journée d'étude « Discours de l'Internet » organisée par l'Enssib. Pourquoi ce discours est-il aujourd'hui presque unanimement favorable ? La journée interrogera non la réalité ou la réfutation du discours, mais le discours lui-même. Qu'est-ce qui le construit, comment il se construit, se diffuse, s'accepte ou se refuse. Inscr. oblig. : **www.enssib.fr**

En vrac

■ VOYAGE EN ABSURDIE



Sur le thème de l'absurde en littérature et en art, les 14e Rencontres d'Aubrac proposent films, conférences, spectacles à Saint-Chély d'Aubrac (12) du 20 au 23/08. La saison culturelle de la Turquie en France et la commémoration du 50e de la mort de Boris Vian seront au cœur de la manifestation. Sans oublier le bœuf d'Aubrac grillé. Association À la rencontre d'écrivains
Contact : **rencontresaubrac@free.fr** / 05 65 48 07 52

■ BIBLIO.FR EST MORT ! VIVE BIBLIO.FR !

Sara Aubry et Hervé Le Crosnier qui ont créé et modéré la fameuse liste de diffusion pendant 15 ans ont rendu leur tablier le 3 juin, jugeant que ses17 000 utilisateurs l'avaient, avec le temps, détournée de son objectif initial. Bien qu'une bonne part du débat professionnel se tienne désormais dans la blogosphère, son aspect dispersé fait ressentir le besoin d'un espace commun. L'archivage de Biblio-fr est prévu, mais on discute désormais de l'opportunité de prendre la relève. L'ABF mène une réflexion à ce sujet.

■ LE *BBF* S'EN RETOURNE

Le champagne a coulé une dernière fois dans les locaux parisiens du *BBF*, le 25 juin. Il ne s'agissait pas de fêter la Sainte-Eléonore, mais le rapatriement de notre confrère dans le giron de l'Enssib, à Villeurbanne. La quasi-totalité de l'équipe ne suivra pas et son renouvellement se fera sous la houlette du nouveau rédacteur en chef, Yves Desrichard (cf. « Les Gens » p. 56).

■ L'ADBDP

Les journées d'étude de l'ADBDP se tiendront à Valence du 28 au 30/09 sur le thème : « Réinventer la bibliothèque : espaces et services en révolution ». 28/09 : « La bibliothèque : le lieu des liens » (R. Damien) ; « La bibliothèque dans le territoire » (A. Rouxel, FNCC et un représentant de l'ADF) ; « La Bibliothèque : des espaces et des bâtiments » (C. Jallet, BDP 24) ; « La dématérialisation et la miniaturisation de l'offre, les itinéraires clients et la transcanalité : le cas de la distribution commerciale » (O. Badot, ESCP Paris) ; « La programmation d'une médiathèque aujourd'hui » (F. Fressoz, Café programmation) ; table ronde : « Projet de construction et missions de conseil ». Visite de la médiathèque Drôme-Centre. 29/09 : ateliers « Construction des BDP aujourd'hui », « Bibliothèques et développement durable », « Quelles bibliothèques pour quels territoires ? », « Des usages et des usagers : paroles d'usagers », « Des outils pour le conseil aux communes ». Le forum de l'ADBDP est ouvert à tous (rapport d'activité ; comptes rendus des groupes de travail ; AG ; orientations 2009-2010). 30/09 : compte rendu des ateliers, puis : « Les services et expérience(s) étrangères » (W. Henning, Stuttgart) ; « La bibliothèque et ses relations à la clientèle » (A. Van der Leden, Pays Bas). Progr. Détaillé et inscr. : **www.adbdp.asso.fr**

■ « QUE C'EST BEAU ! »



Le Salon du livre jeunesse de Troyes talonne son grand frère de Montreuil. Sa 23e édition se déroulera du 8 au 12/10. Avec 40 000 livres présentés et 20 lieux d'animation, il associe des libraires de Champagne-Ardenne à 21 médiathèques partenaires. Pour « La Nuit des Ado-lecteurs », 15 000 élèves de la maternelle au lycée sont attendus.
Rens. : **www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne**

■ CONGRÈS DE L'ADBU

Journée d'étude du Congrès de l'ADBU, « Quelle économie de l'Ist en France ? Et pour quelle politique ? », à Reims (18/09). Alors que la loi LRU se met en place

et que le ministère est en restructuration, l'ADBU a adressé une liste de propositions à la Présidence de la République le 08/06. Dans le même temps, elle s'est associée à l'Aura et à Couperin afin de présenter une position commune pour une politique nationale de l'information scientifique et technique.
Inscr. et infos sur **www.adbu.fr** ; **http://aura.bu.univ-paris5.fr** ; **www.couperin.org**

■ LES MOTS DU POTAGER



« Moi, je trouve que ce qu'on sème, c'est meilleur. » (Elise, 74 ans). Près de 200 résidents en maisons de retraite ont ainsi livré leurs souvenirs liés au jardin aux animateurs de « Culture bleue », un programme visant à maintenir les liens avec la culture et la lecture et à entretenir la vie sociale. Cette jolie récolte a pris forme d'un abécédaire, à la fraîcheur de pomme verte, *Les Mots du potager*, publié par la BDP de l'Ardèche. D'« admirer » à « zinnia » la mémoire refleurit au gré des mots – plantes, lieux, vieilles recettes – avec un point de mire : la vie, toujours. Un beau travail. Disponible sur demande : **bibliotheque.departementale@ardeche.fr**

■ LIRE À LA PLAGE EN CABANE !


© P. Dana

Devant le succès des dernières éditions, le conseil général de Seine-Maritime et les municipalités partenaires rouvrent les cabanes de Lire à la plage du 3/07 au 30/08 au Havre, Sainte-Adresse, Saint-Jouin-Bruneval, Étretat, Yport, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, Veules-les-Roses, Dieppe, Criel-sur-Mer et Le Tréport. Grâce à l'action de la BDP notamment, ce sont près de 1000 livres par kiosque – BD, romans policiers, auteurs seino-marins – que des animateurs proposeront gratuitement au public.
Rens. : **www.seinemaritime.net**

■ BIBLIOPARNASSE



La 2e Biennale internationale des livres d'artistes, organisée par Artlibris avec entre autres partenaires la médiathèque Jacques Prévert de Dives-sur-mer, la BDP du Calvados et la BM de Caen aura lieu du 12 au 14/09. Peinture et poésie se rencontreront aux halles de Dives-sur-mer (14). Nuit de la poésie, débats, journée professionnelle, ateliers...
Progr. : **www.artlibris-biblioparnasse.com**

■ DÉSHERBAGE IRRAISONNÉ ?

Polémique autour de la « modernisation » de la BHVP : des bennes remplies de périodiques reliés ont soulevé de vives réactions de la part de bibliophiles qui se sont émus de la radicalité de l'opération. La directrice se défend. Question de communication ? Pour en savoir plus, lire : **www.latribunedelart.com/Patrimoine/Patrimoine_2009/BHVP_995.htm**

Internet

■ LITTÉRATURE JEUNESSE EN ARABE

L'Institut du Monde Arabe a sélectionné 150 nouveaux ouvrages Jeunesse récents en arabe ou bilingues, accessibles en ligne. Fruit d'une collaboration avec La JPL – Centre national du livre pour enfants – et Ibby-France, elle est disponible sous forme de fascicules traduits et téléchargeables : **www.imarabe.org**

■ PRÉNOM CÉDRIC

CEDRIC (Centre de documentation en réseau informatisé du Cantal) est un catalogue collectif automatisé de 22 bibliothèques, centres de documentation et services d'archives comprenant 305 271 références. On trouvera en outre sur le site : rubrique d'autoformation, sitothèque, critiques, « boîte à outils », catalogue d'expositions, extraits d'œuvres musicales ou filmiques et espace professionnalisé.
www.cedric.cantal.fr



International

■ WORLDCAT ET BNF

WorldCat, le catalogue de l'OCLC – 110 millions de notices bibliographiques, 71000 bibliothèques, 112 pays – sera bientôt pourvu de 13 millions supplémentaires, suite au partenariat avec la BnF signé le 12/06 dernier. De cet accord « gagnant-gagnant », Bruno Racine escompte une « valorisation du catalogue bibliographique ».
www.worldcat.org

■ PERIODICAL PRICE SURVEY

Aux USA, la récession, a entraîné des coupes drastiques jamais vues depuis trois générations dans les budgets d'achats de périodiques des bibliothèques, y compris dans les plus grandes. Regimber ou faire le gros dos : les stratégies des éditeurs divergent. Le rapport du *Library Journal* établit d'utiles prévisions pour l'année à venir.
www.libraryjournal.com

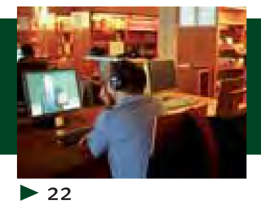
DOSSIER



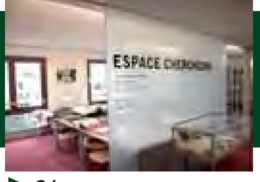
► 9

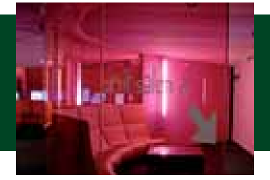


► 11

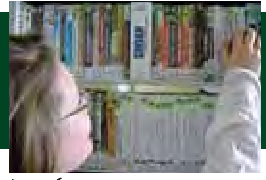


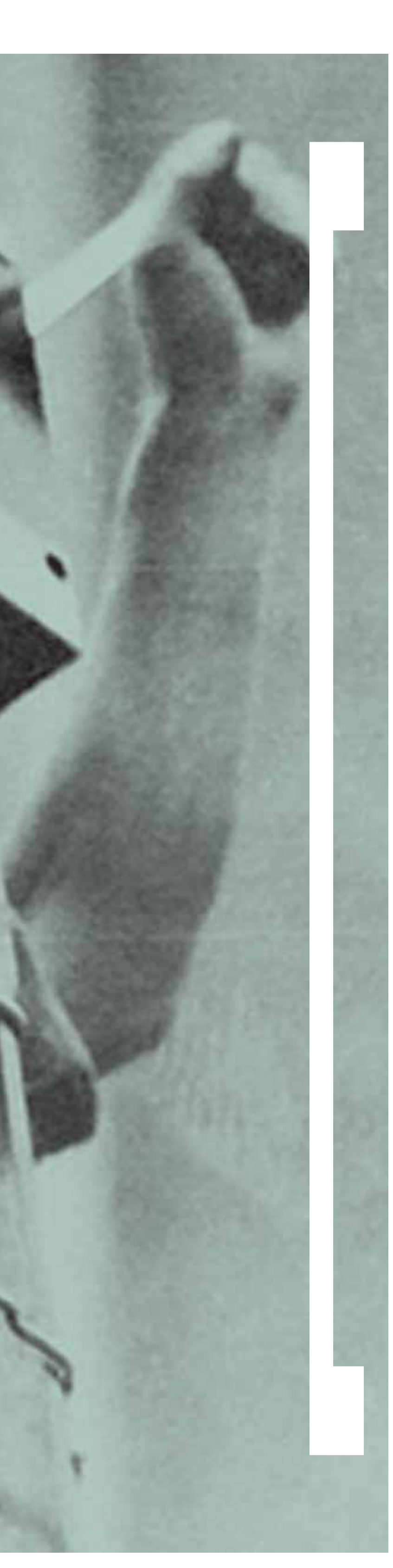
► 22


► 24


► 27


► 41


► 46



Cinéma

Attraction foraine, divertissement populaire, œuvre de création, le cinéma a été tout cela en épousant la marche d'un siècle dont il a reflété les tensions et les contradictions. Produit industriel, œuvre de l'esprit – et, par une ruse de l'histoire, souvent les deux ensemble –, il a relayé les fictions héritées de la plume et du pinceau et tiré un prestige neuf des puissances du simulacre portées à un degré de perfectionnement inédit dans l'histoire. Cette « invention ingénieuse », parce que « c'est une société, et non une technique qui a fait le cinéma ainsi », a pu reconduire, appuyer, soutenir, « l'imitation insensée d'une vie insensée ».

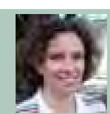
Mais il est aussi, certains l'ont montré, cet instrument que des esprits plus aiguisés ont promené sur le monde pour le mieux voir, débusquer les ressorts des sortilèges dont il abuse, et s'en déprendre. Si donc « les images existantes ne prouvent que les mensonges existants », sans doute le cinéma peut-il encore susciter des images qui n'existaient pas et indiquer les voies d'une autre façon de voir.

Encore faut-il dégager dans notre espace commun, largement occupé par les mercenaires du temps libre, un lieu où ces œuvres critiques, ce regard émancipateur, pourront éclore, se construire un destin qui ferait du cinéma autre chose que « la dupe du présent et le faux-témoin de l'avenir ».

Ce dossier montre, sans trop de mal croyons-nous, que la médiathèque – en toute fidélité à ses missions : conserver, donner accès, valoriser ses collections et leur donner sens – incarne tout à fait ce lieu qui nous apparaît chaque jour plus nécessaire, où, en pleine complémentarité avec les lieux traditionnels de l'exploitation cinématographique, peut se constituer et se transmettre une mémoire vivante du cinéma qui donne aux œuvres actuelles leur plein horizon d'intelligibilité.

Les citations sont de Guy Debord, In girum imus nocte et consumimur igni, *Gallimard, 1999.*

Estelle Caron
Présidente
d'Images en bibliothèques



La volonté de tout voir

Au flux continu des images qui ne font que passer, la bibliothèque propose un cadre – terme cinématographique – espace d'accueil, de réception, fenêtre par laquelle se révèle leur sens. Un espace où séjourner, hors du temps qui les emporte, le lieu d'une attention.

Alors qu'un tiers des bibliothèques proposent un fonds image avec un taux de rotation des documents satisfaisant – l'image animée représente 2 % des collections des bibliothèques et 8 % des prêts[1] –, on constate une évolution des usages. La consultation sur place ne fait plus recette, hormis celle des fonds spécialisés ; ce qui n'exclut pas la consultation d'images en médiathèques… celles que l'on apporte ou celles auxquelles on accède par la Wifi. On s'inquiète aussi du sort de ces collections au regard des difficultés actuelles des collections musique.

Récemment, le ministère de l'Éducation nationale rappelait dans un guide[2] à l'attention des parents que leurs enfants passent deux à trois heures par jour devant la télévision. Internet et la téléphonie mobile modifient sans cesse ces données, et le temps passé devant un écran pour consulter, entre autre des images animées, ne cesse de croître. Face à ce foisonnement d'offres, Jean-Marie Tixier et moi-même avons souhaité investir le champ du cinéma. Il ne s'agissait pas, bien sûr, d'en défendre la définition la plus stricte : un film sur une pellicule 35 mm à destination d'une salle de cinéma. Dans son article, Jean-Marie Tixier témoigne de la difficulté qu'a le cinéma que nous aimons et défendons à trouver sa place dans le secteur de la diffusion commerciale. Simplement, nous savions qu'avec le mot « cinéma », nous partions d'un concept sur lequel nous nous entendions : une manière de regarder le monde, *un geste de cinéma*.

1. Christophe Evans (BPI) lors de la journée d'études (Mérignac, 9/04/2009) « Cinéma en bibliothèques : quelles politiques documentaires pour quels publics ? »

2. *Télévision mode d'emploi*.



La salle du Jean Eustache à Pessac (33).

Patrick Leboutte, enseignant à l'Institut supérieur des Arts du spectacle de Bruxelles, défend ainsi ce point de vue : « Filmer le monde, c'est devenu facile. Ce qui est intéressant, c'est de filmer le rapport singulier que nous avons avec le monde, et c'est ce que j'attends d'un cinéaste[3]. » Dans la même intervention, il dit aussi qu'il ne peut donner une définition du cinéma – beaucoup d'autres l'ont tenté avant lui – mais qu'il peut simplement nous livrer la sienne.

Ma propre idée du cinéma a à voir avec mon émotion de spectatrice, qui peut surgir à tout moment, devant n'importe quel film, quel qu'en soit le mode de diffusion, la salle de cinéma restant un lieu privilégié pour en révéler l'intensité. Cette émotion émerge quand le point de vue singulier du réalisateur croise mes interrogations et mes incertitudes ou encore quand des liens s'établissent avec d'autres films qui m'ont touchée. Chaque discussion autour d'un film est l'occasion de partager cet enthousiasme de spectateur pour le geste d'un auteur avec un usager ou un public. La réception d'un film est indissociable de l'envie d'en parler, de le passer à d'autres.

Aborder la question du cinéma en bibliothèque nécessite de revenir sur l'histoire des collections images. Il ne s'agit pas d'en faire une énième chronologie mais de s'attacher à leur principe

3. Assemblée générale d'Images en Bibliothèques le 11 juin 2001 : www.imagenbib.com/telechargement/Ressource_stransmetcine.pdf



Cinémathèque de Toulouse, lancement du plein air en juillet 2009.

fondateur, *montrer ce qui n'est pas visible*. Aujourd'hui, alors que la question de l'accès aux films ne se pose plus dans les mêmes termes, cette problématique initiale glisse vers le travail d'animation culturelle des bibliothèques. Un premier niveau d'analyse nous renvoie à l'importance considérable qu'a prise l'action culturelle dans les établissements[4]. Mais ce glissement révèle d'autres enjeux, étroitement liés à la place de l'image dans notre société et à la nécessité de maintenir hors du flux quelques objets rares ou trop peu vus. Les bibliothèques, tout comme les autres acteurs de la diffusion culturelle cinématographique, jouent ce rôle quand elles exposent leurs films. Derrière tout acte de programmation, il y a une démarche créative souhaitant faire partager une émotion, susciter la curiosité, faire que les films circulent, échangent, créent du sens. La projection est indissociable d'un autre geste, celui qui vise à *transmettre l'amour du cinéma*.

La collection s'inscrit également dans ce geste, d'abord par des choix d'acquisition, mais aussi par des choix de conservation. Des bibliothèques disposent parfois de dépôt d'archives autour de cinéma ou mettent en œuvre des politiques documentaires très spécialisées donnant un caractère unique à la collection proposée. De ce fait, il est nécessaire de la valoriser, souvent en lien avec les lieux qui pensent le cinéma, universités et institutions.

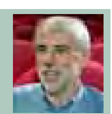
Ainsi, les bibliothèques apparaissent de plus en plus comme des lieux alternatifs de diffusion, permettant à des œuvres qui ne trouvent pas de place ailleurs, d'exister.

La cheville ouvrière de cette prise de conscience est sans nul doute Le Mois du film documentaire. Depuis dix ans, cette manifestation nationale a non seulement légitimé la place des bibliothèques comme lieu de diffusion de cinéma, mais a surtout permis à des professionnels de se rencontrer. Exploitants et bibliothécaires montent des programmations communes et construisent de nouvelles circulations à l'œuvre toute l'année. Producteurs et réalisateurs entament des démarches pour permettre à leurs films d'intégrer les collections. On imagine même les bibliothèques situées plus en amont dans la chaîne de production des films. D'une place de second marché, on se prend alors à rêver qu'elles pourraient soutenir des projets qui ont de plus en plus de mal à trouver leur place en salle de cinéma ou à la télévision. ■

4. Bernard Huchet et Emmanuelle Payen (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2008.

Un article de Corinne Sonnier sera consacré à l'action des BDP dans le secteur du cinéma dans un prochain numéro de *Bibliothèque(s)*.

Jean-Marie Tixier
Université Montesquieu-Bordeaux-4
Président du cinéma Jean Eustache, Pessac (33)



Faire ses humanités au cinéma

Septième art et divertissement populaire, industrie culturelle, le cinéma au statut ontologique ambigu sert plusieurs maîtres, et la vérité comme l'illusion. Technique d'exploration du monde, instrument d'objectivation, outil pédagogique mais aussi arme de manipulation massive : qu'a-t-on fait, que faut-il faire du cinéma ?

Voir et savoir

Si le livre ou la musique ont été intégrés aux industries culturelles au cours du XXe s., le cinéma n'a jamais connu d'autre statut. Né de la rencontre entre la machine et le marchand[1], le cinéma muet se joue des frontières linguistiques. Diffusé dans tous les pays, il acquiert d'emblée un statut d'activité commerciale à vocation internationale : Pathé, Gaumont, Méliès ouvrent des succursales aux États-Unis pour vendre leurs films et assumer eux-mêmes la protection de leurs droits sur le premier marché du monde mais également pour tourner sur le territoire américain des films adaptés à la demande locale : Raoul Walsh débute devant une caméra Pathé. Par ailleurs, le cinéma a vécu une brève période artisanale avant d'adopter un mode d'organisation industrielle avec le passage au long métrage qui a également consacré la victoire totale des producteurs de programmes sur les fabricants d'appareils. Mondialisé dès son invention et fondé sur la création intellectuelle, le cinéma est sûrement la plus « ancienne industrie de la nouvelle économie[2] ». Enfin, le film se trouve de ce fait lié à la salle de cinéma : elle exerce un quasi-monopole sur la diffusion des images animées jusqu'à l'arrivée de la télévision et devient le site décisif de l'économie du film. Ce caractère ontologiquement industriel et commercial a engendré un lourd déficit de légitimité que les amoureux du cinéma travaillent à réduire en assurant la promotion du 7e art depuis au moins 1911 et le premier essai de Ricciotto Canudo[3].

Dans un procès de légitimation, l'école joue un rôle central. Au rebours, l'utilisation des nouvelles technologies délivre un brevet de modernité à la pédagogie. Le cinéma a donc pénétré dans les écoles dès son invention. Durant l'entre-deux-guerres, le cinéma à l'école emprunte deux chemins. Fondateur du mouvement des ciné-clubs, le cinéma des Offices propose des matinées récréatives avec le soutien actif du gouvernement sur l'ensemble du territoire de la République dans un souci d'éducation populaire et de défense de la laïcité[4]. En parallèle, le cinéma intègre les activités de la classe coopérative chère à Célestin Freinet notamment à l'initiative d'instituteurs de la Gironde qui fondent à Bordeaux la Cinémathèque coopérative de l'enseignement laïque (CEL) en octobre 1927. L'école Freinet ne perd jamais de vue son objectif pédagogique : le cinéma doit lui être subordonné et demeurer à son service. En cela, la CEL se distingue fondamentalement du mouvement des Offices dont la vocation première est la diffusion du film. Ainsi, si les premiers se contentent pour leurs activités du format 9,5 mm, les seconds défendent le format standard susceptible de rivaliser en qualité d'image et en programmation[5] avec les salles de cinéma commercial. À travers l'opposition sur les formats, on retrouve dans les années 1920 une question qui divisera le mouvement des ciné-clubs jusqu'à leur disparition, et qui perdure à travers le débat sur l'utilisation du film sur ses nou-

1. Cf. J.-M. Tixier, « La Machine & le Marchand », in J.-P. Callède, *Métamorphoses de la culture. Pratiques et politiques en périphéries*, MSH d'Aquitaine, 2002, pp.157-161.

2. Cf. Jean-Marc Siroën, « Le cinéma, une industrie ancienne de la nouvelle économie », *Revue d'économie industrielle*, n°91, 1er trim. 2000, pp.93-118.

3. Auteur de *La Naissance d'un sixième art – Essai sur le cinématographe* (1911) repris en *Manifeste des sept arts* (1923) (Séguier, 1995) où il impose la dénomination « 7e art ».

4. Cf. Raymond Borde & Charles Perrin, *Le cinéma des Offices et la survivance du muet*, P.U.L., 1992.

5. En format réduit, le film est souvent amputé et subit donc une double mutilation : esthétique et narrative.



Au cinéma Jean Eustache, à Pessac (33).

veaux supports : le cinéma, simple outil pédagogique ou vecteur d'œuvres artistiques ?

LE CINÉPHILE ET LE BOUTIQUIER

Après la Seconde Guerre mondiale, la loi du 25 octobre 1946 crée le Centre national de la cinématographie (CNC) et définit les cadres légaux de l'exploitation du film en distinguant un secteur commercial et un non commercial, les ciné-clubs. Cette loi exprime toutes les ambiguïtés du statut du cinéma. L'expression même du législateur, le qualificatif de « commercial », porte une connotation péjorative (le marchand), d'autant que dans le même paragraphe, la loi assigne au secteur non-commercial la noble mission de « diffuser la culture par le film ». Cette ambiguïté ne résiste cependant pas à l'examen du texte. Des dispositions drastiques encadrent le secteur non commercial : adhésion à une fédération et une seule, carte d'adhérent pour les membres des ciné-clubs, films de plus de trois ans, etc. Elles tendent explicitement à protéger le secteur commercial en corsetant les ciné-clubs afin qu'ils ne puissent pas faire de concurrence déloyale aux exploitants commerciaux. Elles permettent de mesurer la force de la profession ; elles sont également le signe de la politique industrielle et commerciale menée par le CNC sous tutelle du ministère de l'Industrie et qui s'inscrit dans l'effort national de reconstruction.

Malgré ces lourdes contraintes qui obèrent leur fonctionnement, l'essor des ciné-clubs sera porté par l'enthousiasme de la Libération. Le mouvement s'inscrit majoritairement dans l'éducation populaire : il s'agit de refonder la tradition humaniste après la barbarie nazie en rendant « le peuple à la culture et la culture au peuple » comme le proclame le manifeste de Peuple & Culture. Le projet politique recule néanmoins (l'enrôlement du film à des fins de propagande pendant la guerre a choqué bien des amoureux du cinéma[6]) au profit du développement de la cinéphilie voire d'un *messianisme cinéphilique*[7]. Les ciné-clubs défendent le cinéma en tant qu'art et œuvrent ainsi à la légitimation sociale du cinéma principalement en accompagnant l'élaboration de la notion d'auteur. Pendant les Trente glorieuses, ils vont former des générations de cinéphiles. Plus, les stages de visionnement, que les fédérations organisent à chaque rentrée scolaire pour présenter leurs nouveautés, jouent le rôle d'école des cadres. Ces cinéphiles investiront ensuite le cinéma au sens large : la première génération des universitaires[8], mais aussi bon nombre des « professionnels de la profession » n'ont connu d'autre école de cinéma...

6. Cf. évidemment André Bazin et ses articles aussi bien sur « Pourquoi nous combattons ? » que sur « Le mythe de Staline dans le cinéma soviétique » in *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Éd. du Cerf, t. I : *Ontologie et langage*, 1969.

7. Toujours André Bazin et ses jeunes turcs des *Cahiers du Cinéma*, revue qu'il a fondée en 1951 avec Jacques Doniol-Valcroze.

8. En 1956, Jean Delannoy, professeur de lettres au lycée de Biarritz, soutient à la Sorbonne la première thèse sur le cinéma ; elle porte sur les ciné-clubs dont il est un des promoteurs de la première heure. En terminale, j'ai occupé la fonction de secrétaire dans ce ciné-club sous la responsabilité de ce grand amoureux du cinéma. De même, Claude Aziza me racontait qu'il avait été formé par le ciné-club d'Alger animé par Barthélemy Amengual où il croisait Jean-Louis Comolli, Jean Narboni ou Claude Belly, qui faisait son service militaire...

Le tournant des années 1960…

Un vaste mouvement de restructuration affecte l'économie du cinéma à partir des années 1960. La crise de la fréquentation, véritable hémorragie de spectateurs, amorcée dès le retour de la paix en Grande-Bretagne comme aux USA touche l'Europe continentale à la fin des années 1950. La profession réagit en augmentant le prix des places : le cinéma français perd plus de la moitié de ses spectateurs mais son chiffre d'affaire demeure constant.

Pour rompre avec l'offre télévisuelle, la production généralise la couleur, les formats larges (Cinémascope puis Panoramique) et prend en compte la transformation du public en se libérant de la censure et en finançant des films pour élites : *« L'avènement de l'industrialisation du cinéma et le parlant ont fait du cinéma, essentiellement, une "langue de prose narrative". Actuellement, le "cinéma de poésie" renaît : signe que l'industrie peut trouver une "deuxième chaîne" de distribution pour élites*[9]. » C'est la nouvelle vague !

Une fraction de l'exploitation se positionne sur ce créneau. Après la création du ministère des Affaires culturelles confié à André Malraux, le décret du 17 novembre 1961 institue le classement des salles art & essai qui ouvre droit à des subventions et, le 16 mars 1962, la 1re commission classe 49 salles. Le statut contraignant des ciné-clubs pousse un grand nombre d'animateurs et de responsables vers ce nouveau secteur où ils se sentent plus libres pour œuvrer à la diffusion du cinéma de qualité car ils ont accès aux sorties nationales par une négociation directe avec les distributeurs. Ce faisant, les ciné-clubs perdent une bonne partie de leurs forces vives.


© Cinéma Jean Eustache

À la dégringolade des entrées, l'exploitation réagit en se rénovant et en inventant le complexe multi-salles pour diversifier l'offre de films en un même lieu[10]. Effort encouragé et accompagné par l'aide automatique du CNC.

Malgré l'aide publique et l'augmentation du prix des places, les coûts relatifs à l'investissement immobilier (acquisition et rénovation) restent élevés. Les entreprises pas assez solvables ou installées sur un marché trop étroit ne trouvent évidemment pas de prêt et sont condamnées à disparaître. En jouant sur la capacité variable de leurs salles, les complexes tiennent plus longtemps les films à l'affiche et tarissent l'approvisionnement des petites salles. Vétustes et condamnées à la sous-programmation, les petites exploitations perdent leurs derniers clients. À la fin des années 1970, ces bouleversements dans le parc de salles aboutissent à une concentration de l'exploitation au centre des grosses agglomérations : « Près d'un français sur deux est privé de spectacle cinématographique faute de salle proche de son lieu d'habitation : 48 % des Français habitent dans des communes non équipées de salle de cinéma[11]. » Concentration extrême : en Aquitaine, sur 7 millions de spectateurs par an, plus de 2,5 se rendent dans un des 3 cinémas de la place Gambetta à Bordeaux !

La fin du cinéma porte un coup à la vie du quartier ou de la commune qui perd avec lui un lieu d'animation et de rencontre. C'est bien pourquoi, dans les zones réputées non rentables par le privé, la réaction viendra du politique.

… et celui des années 1980

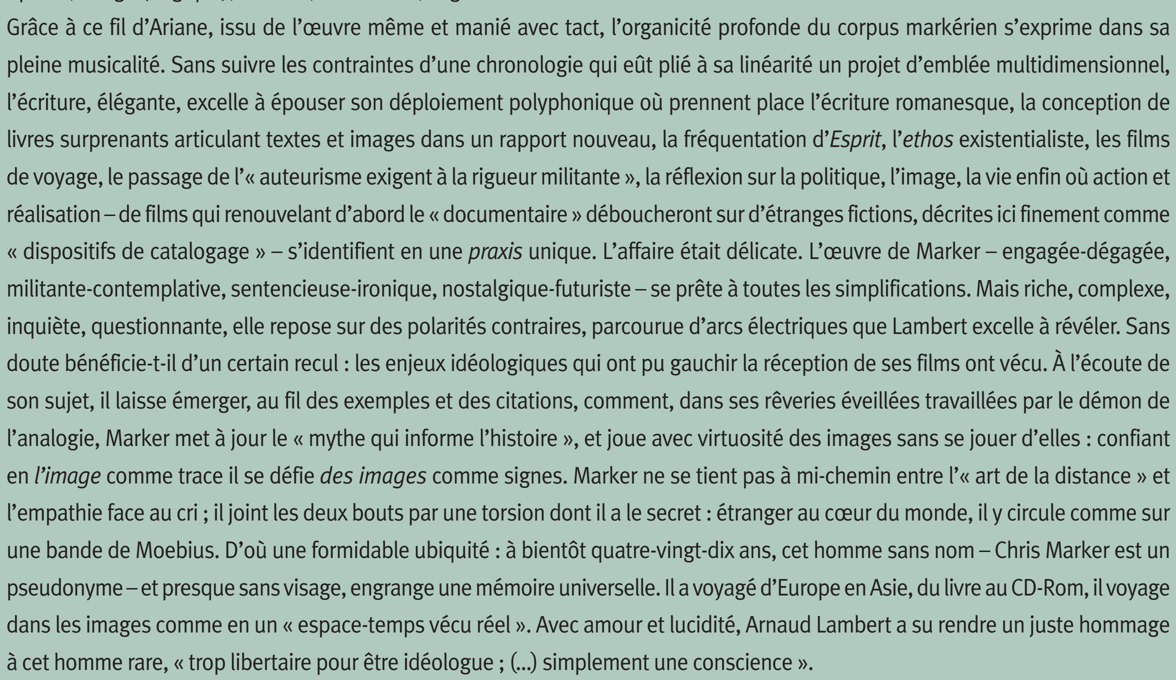
Le début de la décennie est marqué par la réforme du cinéma[12] et les lois de décentralisation entreprises dans l'euphorie de l'alternance politique de 1981 avec l'arrivée de Jack Lang rue de Valois et la barre des 200 millions de spectateurs symboliquement atteinte en 1982, l'année de *E.T.* Dans la mesure où la salle reste le site décisif de l'amortissement du film, aider les salles à reconquérir du public revenait à soutenir le cinéma dans son ensemble. Créée à l'initiative de Jack Gajos, l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) se voit assigner la tâche de faire reculer cette désertification en octroyant des subventions à la rénovation ou à la création des salles et en tirant des copies pour accélérer la circulation des films. Dotées de nouvelles compétences en matière culturelle, les collectivités locales emboîtent le pas : régions, départements et surtout communes interviennent pour sauver leur cinéma ou en créer un nouveau. Un quart de siècle après, la France compte aujourd'hui un réseau unique dans le monde : il y a plus de salles indépendantes dans le département de la Gironde que dans toute la Belgique et, sur

9. Pier Paolo Pasolini, « Sur le cinéma » écrit pour le n° 1 de *Cinema e Film*, Hiver 1966-67, in *L'Expérience hérétique*, Payot, « Traces », 1976, p. 204.

10. Si le nombre d'écrans reste stable, le nombre de fauteuils chute. En 1957, l'année faste, il y avait 5 732 salles pour près de 2,8 millions fauteuils, soit une moyenne de 481 fauteuils. 50 ans plus tard, en 2007, 2 122 établissements pour 5 398 écrans et 1 077 736 fauteuils, soit une moyenne d'un peu moins de 200 fauteuils par salle.

11. Rapport établi en 1982 pour le ministre de la Culture sous la responsabilité de Jack Gajos sur « La création ou la modernisation des salles et la diffusion du film dans les zones défavorisées », p.16.

12. Cf. J.-M. Tixier, « Les affres d'une décentralisation : la réforme du cinéma », *Études et Travaux* du GRICC (Groupe de Recherche Inter-Universitaire Culture Communication de Toulouse), 1990 n° 1.



Arnaud Lambert, *Also known as Chris Marker*, Le point du jour, coll. « Le champ photographique », 2008, 296 p., ill., 15x22 cm, ISBN 978-2-912132-45-1

Né en 1921, Chris Marker est l'auteur d'une œuvre intimidante, en « recherche continue de clairvoyance », qui se poursuit obstinément, dans une grande discrétion, depuis la fin des années 1940. Arnaud Lambert, jeune titulaire d'un master d'histoire de l'art, membre du collectif « Simple appareil » qui réunit écrivains, artistes et vidéastes, a su trouver une forme qui ne fasse pas violence à la puissance de dissémination d'un travail en perpétuelle métamorphose.

Pour cet ouvrage à marquer d'une pierre blanche, Lambert a substitué à un plan traditionnel qui eût par trop spatialisé une pensée toujours en mouvement, qui se déploie de préférence dans un labyrinthe temporel, le « procédé libertaire » d'une liste de 22 mots clés formant autant de chapitres. La citer esquisse les contours d'une physionomie intellectuelle : Visages (intranquillité), Analogie, Engagement, Enfouissement, Essai, Mémoire (montage), Communisme, Fiction, Document, Collectif, Trêve (tranquillité), Signes, Témoignage, Image (voyage), Ouverture, Amnésie, Brisures, Spirale, Image (tragique), Histoire, Mélancolie, Légende…

Grâce à ce fil d'Ariane, issu de l'œuvre même et manié avec tact, l'organicité profonde du corpus markérien s'exprime dans sa pleine musicalité. Sans suivre les contraintes d'une chronologie qui eût plié à sa linéarité un projet d'emblée multidimensionnel, l'écriture, élégante, excelle à épouser son déploiement polyphonique où prennent place l'écriture romanesque, la conception de livres surprenants articulant textes et images dans un rapport nouveau, la fréquentation d'*Esprit*, l'*ethos* existentialiste, les films de voyage, le passage de l'« auteurisme exigent à la rigueur militante », la réflexion sur la politique, l'image, la vie enfin où action et réalisation – de films qui renouvelant d'abord le « documentaire » déboucheront sur d'étranges fictions, décrites ici finement comme « dispositifs de catalogage » – s'identifient en une *praxis* unique. L'affaire était délicate. L'œuvre de Marker – engagée-dégagée, militante-contemplative, sentencieuse-ironique, nostalgique-futuriste – se prête à toutes les simplifications. Mais riche, complexe, inquiète, questionnante, elle repose sur des polarités contraires, parcourue d'arcs électriques que Lambert excelle à révéler. Sans doute bénéficie-t-il d'un certain recul : les enjeux idéologiques qui ont pu gauchir la réception de ses films ont vécu. À l'écoute de son sujet, il laisse émerger, au fil des exemples et des citations, comment, dans ses rêveries éveillées travaillées par le démon de l'analogie, Marker met à jour le « mythe qui informe l'histoire », et joue avec virtuosité des images sans se jouer d'elles : confiant en *l'image* comme trace il se défie *des images* comme signes. Marker ne se tient pas à mi-chemin entre l'« art de la distance » et l'empathie face au cri ; il joint les deux bouts par une torsion dont il a le secret : étranger au cœur du monde, il y circule comme sur une bande de Moebius. D'où une formidable ubiquité : à bientôt quatre-vingt-dix ans, cet homme sans nom – Chris Marker est un pseudonyme – et presque sans visage, engrange une mémoire universelle. Il a voyagé d'Europe en Asie, du livre au CD-Rom, il voyage dans les images comme en un « espace-temps vécu réel ». Avec amour et lucidité, Arnaud Lambert a su rendre un juste hommage à cet homme rare, « trop libertaire pour être idéologue ; (…) simplement une conscience ».

Philippe Levreaud

les 2000 établissements[13] existants, la moitié relève de l'intervention publique à un titre ou à un autre : financement de l'investissement, gestion directe ou confiée à une association, etc.

L'enthousiasme des débuts de la décennie ne dure pas. Une nouvelle chute de la fréquentation – les entrées s'érodent jusqu'en 1992 et ses 116 millions de spectateurs seulement – s'accompagne de la perte de la suprématie du cinéma français sur son propre marché à partir de 1986 car la baisse affecte surtout les films français[14]. En parallèle, la multiplication des canaux de diffusion du film (Canal+, le magnétoscope, le câble, etc.) offre de nouveaux débouchés aux films et permet dans un premier temps l'émergence de nouveaux acteurs dans la profession puis la prise de pouvoir par les télévisions : « Le secteur télévisuel est *de facto* devenu maître à bord d'un ensemble industriel recomposé autour de la primauté de la logique des débouchés[15]. » D'autant que pour abonder les recettes du fonds de soutien mises à mal par la chute des entrées en salles, le législateur a créé une taxe sur le chiffre d'affaire des télévisions ; aujourd'hui la taxe sur les spectateurs en salles ne finance plus qu'environ 45 % de l'aide au cinéma.

En quelques années seulement, la salle perd donc son rôle central dans l'économie du film même si elle continue à remplir une fonction majeure : « Le film est en effet un produit dont le contenu ne peut être connu qu'après la consommation. La fré-

13. Précisément, en 2008, 2076 établissements pour 5418 écrans et 1070926 fauteuils.

14. Lire Claude Forest, « Fais-moi mal ! L'abandon des genres par les cinémas européens », in *Quelle diversité face à Hollywood ?*, *CinémAction*, Hors série, 2002.

15. Laurent Creton, in *Le cinéma à l'épreuve du système télévisuel*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 17.



Jean-Marie Tixier présente Isao Takahata, le réalisateur du *Tombeau des lucioles*

Jean-Marie Tixier a récemment publié : « *Der Untergang* ou La Chute… d'une Nation » in Stéphan Martens, *La France, l'Allemagne et la deuxième guerre mondiale : quelles mémoires ?* PUB, 2007, pp. 147-162, « Pier Paolo Pasolini, lecteur de Christian Metz », in *Europe*, n° 947, mars 2008, pp. 131 à 147, « Le Discours de Gettysburg dans Ruggles of Red Gap, Images croisées de la présidence américaine », in *Politeia, Revue semestrielle de Droit constitutionnel comparé*, n°14, automne 2008.
À paraître : Seargent Rutledge *ou le huis clos impossible*, actes du colloque Droit & Cinéma, Université de La Rochelle, juin 2008.

quentation en salle signale donc l'intérêt – la qualité – du film aux spectateurs utilisant d'autres supports qu'ils l'aient ou non déjà visionné[16]. »

De la fragilité à la survie

Toujours contraints par la loi de 1946, les ciné-clubs ne peuvent résister aux nouvelles formes de diffusion et disparaissent rapidement. Aujourd'hui où ils ont cessé d'exister, il est possible de mesurer l'importance des fonctions que les ciné-clubs remplissaient et le tort que leur disparition cause à l'ensemble de la filière. Le CNC tente de pallier cette carence par les dispositifs mis en place depuis la fin des années 1980 *(cf. encadré p. 38)* : « Collège au Cinéma » en 1989 puis « Lycéens & Cinéma » en 1993 et « École au cinéma » en 1994. Ces dispositifs ont la mission officielle de faire « découvrir des cinématographies méconnues ou des œuvres du patrimoine » aux élèves pendant le temps scolaire en présentant les films dans une salle de cinéma accompagnés d'un travail en amont et en aval effectué dans la classe par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants. Le souci du CNC qui n'oublie jamais sa vocation industrielle et commerciale est d'abord d'aider à la reproduction du public des *habitués*[17]. L'enjeu économique est clair : sans eux plus d'entrées dans les salles.

Mais l'enjeu politique et culturel ne l'est pas moins : les *habitués*[18] constituent la clé de l'exception culturelle au cinéma. Alors que les *occasionnels* s'assurent de ne pas être déçus en choisissant le film promu par les chaînes de télévision, les *habitués* peuvent courir le risque d'aller voir les films qui prennent des libertés avec les impératifs à la fois commerciaux, idéologiques et formels imposés par les industries culturelles. Sans public, les politiques de soutien à la création perdent leur légitimité : les deux axes des politiques publiques sont évidemment complémentaires. Par ailleurs, de nombreuses études ont montré d'une part que le public global du cinéma vieillissait et qu'en outre le public spécifique des salles Art & Essai était déjà plus âgé que celui des multiplexes. Or « ce sont les salles Art et Essai qui réalisent majoritairement, ou très majoritairement, les carrières des films recommandés Art et Essai, y compris de diffusion large, c'est-à-dire avec plus de 300 copies[19]. » Il existe donc bien, à terme, un problème de survie de la diffusion de la culture par le film…

Les dispositifs mis en place par le CNC et plus largement la politique d'éducation au cinéma s'appuient essentiellement sur le réseau des salles de proximité ne serait-ce parce que ce sont elles qui irriguent en profondeur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, souvent seul lieu de diffusion de culture choisie hors des grands centres urbains, ces salles maintiennent, dans leur ville, une petite lumière allumée à l'heure du couvre-feu médiatique : au Max Linder à Créon (33), à l'Eldorado à Saint-Pierre d'Oléron (17), à La Brèche à Sainte-Foy-la-Grande (33), au Méliès à Montreuil (93) et pas uniquement à Paris ou au centre de Toulouse ou de Bordeaux… Toutes proposent de partager des instants fugitifs de plaisir collectif, d'organiser des rencontres autour des films, d'instaurer des débats. Avec modestie mais résolument, ces cinémas construisent un espace où, par la réception socialisée, un recul critique peut s'élaborer par rapport à l'inflation des propositions sur les nouveaux supports, véritable raz-de-marée d'images. Et *in fine*, ils bricolent un peu de sens et de pensée dans une société qui en a bien besoin. Sans doute est-ce pour cela aussi que les thuriféraires du marché s'acharnent actuellement contre les salles municipales car, comme le rappelle Jean-Louis Comolli, « le marché global n'a pas besoin de gens qui pensent. Il a besoin de gens qui pensent tous la même chose, c'est-à-dire exactement le contraire de la pensée[20]. »

À l'heure du téléchargement et de l'accès à internet haut débit généralisé, la raison d'être et l'avenir même des médiathèques se situent précisément sur le même terrain en lien étroit avec les salles qui effectuent déjà ce travail. Nous ne sommes pas assez nombreux pour nous diviser. ■

16. Jean-Marc Siroën, *op. cit.*, p. 104.

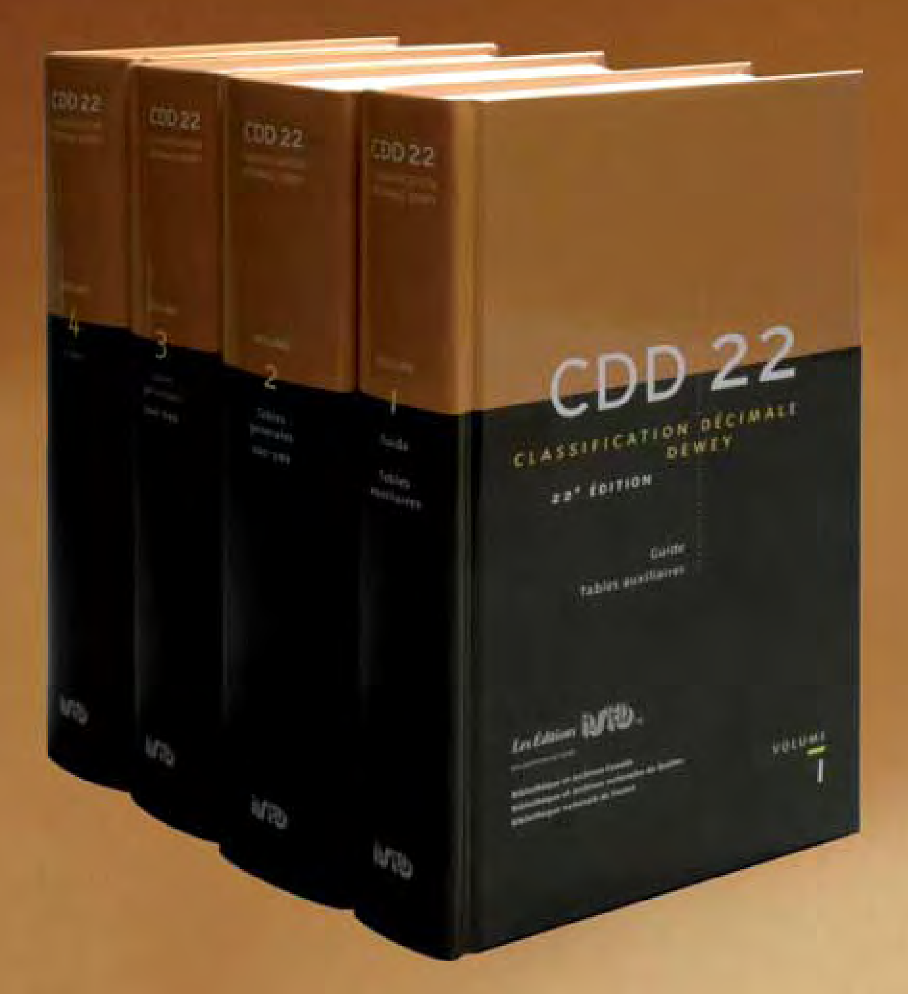
17. Les *habitués* sont ces spectateurs qui vont plus d'une fois par mois au cinéma ; ils représentent un gros 1/3 des spectateurs et réalisent plus de 70 % des entrées.

18. Et parmi les *habitués* surtout les *assidus* qui vont au moins 1 fois par semaine au cinéma. Ils représentent, selon les années, quelques pour cent (3,8 % en 2007), soit environ 700 000 individus sur les 23 millions de Français de plus de six ans qui vont au cinéma au moins un fois par an) mais réalisent entre un quart et un cinquième des entrées (21 % en 2008).

19. Cf. l'étude éclairante réalisée par Jean-Michel Gévaudan pour l'ADRC en 2003.

20. Entretien in *La lettre des pôles* # 09, automne-hiver 2008, p. 8.

22e Dewey intégrale en langue française. Dix ans de mises à jour !



4 VOLUMES 15,5 cm x 23,5 cm

VOLUME 1
Guide d'utilisation
Tables auxiliaires
844 pages

VOLUME 2
Tables générales
Indices 000 à 599
1296 pages

VOLUME 3
Tables générales
Indices 600 à 999
1088 pages

VOLUME 4
Index des indices
Tables générales et auxiliaires
1000 pages

455 € TTC - ISBN 978-2-923563-19-0

Un outil utilisable par toute la francophonie

- Première édition produite dans un contexte d'environnement Web
- Nombreux nouveaux sujets et indices en géographie, histoire, mathématiques, médecine et technologie
- Informatique : mise à jour de la totalité des classes 004-006
- Poursuite des consultations sur les secteurs problématiques
- Classe 200 (religion) : poursuite de la tendance vers une optique pluraliste
- Prise en compte des changements politiques, historiques et géographiques
- Mises à jour des modifications concernant le droit et les institutions des groupes sociaux.

Afin de simplifier l'accès à tous les sujets, l'index contient davantage d'indices et utilise un vocabulaire plus précis.

En outre, une liste des indices nouveaux, révisés, développés ou transférés a été établie pour autoriser une consultation immédiate des variations par rapport à l'édition précédente.

Traduction de l'anglais sous la direction de Raymonde Couture-Lafleur et Louis Cabral. Édité par l'ASTED, en partenariat avec la Bibliothèque nationale du Canada, la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque nationale du Québec.

Electre diffuseur-distributeur pour L'Union européenne, les pays scandinaves, la Suisse, l'Europe de l'Est et l'Afrique francophone.

POUR EN SAVOIR + **editionsducercledelalibrairie.com**

Bon de Commande à retourner à : Electre, Service clients, 35, rue Grégoire-de-Tours - 75006 Paris - Tél. : 01 44 41 28 33 - Fax : 01 44 41 28 65

Nom .... Société ....

Adresse .... Code postal .... Ville ....

Pays .... Tél. .... Fax .... E-mail ....

Votre N° de TVA ....

Désire recevoir .... exemplaire(s) de ***Classification Décimale Dewey*** - 455 € (431,28 € HT) - Frais de port France 15 €

Prix libraires : 366,59 € HT

❑ Libraire ❑ Bibliothécaire ❑ Autre ....

Mode d'expédition ❑ poste ❑ à disposition coursier N° .... ❑ Prisme

Règlement ❑ sur facture à réception ❑ règlement carte Visa N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| expire fin |_|_|_|_|

Notez les 3 derniers chiffres du n° au verso de votre carte bancaire |_|_|_|

Date .... Signature

ABF

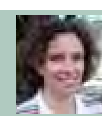
9 782923 563190

Electre

ALBAN PICHON
Centre de recherche Lilipant
IUT Michel de Montaigne, Bordeaux-3



ESTELLE CARON
Espace Histoire-Image
Médiathèque de Pessac



Cinémas en bibliothèques
Quelles politiques documentaires ?

Cinéma en bibliothèque ? La question n'est désormais plus du pourquoi – et c'est heureux – mais du comment. Pour autant, celui-ci ne dépend-il pas de la réponse donnée à l'interrogation préjudicielle : question du sens qui commande, plus que jamais, à toutes les autres...

À l'heure de la dématérialisation des supports, la question des politiques documentaires est centrale. Comment se constitue un fonds ? Quelles sont les contraintes et les marges de manœuvre, au regard de l'offre éditoriale, que les professionnels doivent prendre en compte pour leurs acquisitions de films ? Comment se définissent la cohérence et la variété des collections ? Comment s'y conjuguent la rencontre d'un large public et la valorisation du patrimoine cinématographique ?

CONSTITUER UN FONDS

Pour répondre à ces questions, il est bon de rappeler l'origine et l'évolution des fonds cinéma. Bien sûr, les bibliothèques ne furent pas les seuls acteurs de l'histoire de ces fonds : il revint aux cinémathèques nationales, créées dans les années 1930, de constituer les premières collections de films. Ces structures nouvelles répondaient à une exigence de sauvegarde : après l'avènement du cinéma parlant, le patrimoine cinématographique muet était menacé de destruction totale. Nées dans ce contexte de risque imminent, les cinémathèques gardent tout naturellement vocation à conserver – au sens de restaurer, assurer la pérennité des supports – le patrimoine cinématographique.

Alban Pichon a coordonné la journée professionnelle du 9 avril dernier « Cinéma en bibliothèques : quelles politiques documentaires pour quels publics ? » organisée par le Pôle des Métiers du livre de l'IUT Michel de Montaigne (Bordeaux-3), l'Arpel Aquitaine et la Médiathèque de Mérignac[1]. Cet article s'appuie sur les propos échangés par les différents intervenants pour ouvrir quelques pistes de réflexion.

1. Programme complet : http://arpel.aquitaine.fr/spip.php?article100002124&var

Il en est tout autrement pour la majorité des médiathèques. La constitution de leurs collections ne dépend ni du dépôt du légal, ni de legs, ni d'une politique de sauvegarde ; pas de « collecte » en médiathèque, mais une politique d'acquisition fortement dépendante de l'édition vidéo. Néanmoins, médiathèques et cinémathèques partagent un même questionnement relatif au périmètre de leurs collections : « qu'est-ce qui fait patrimoine au sens culturel du terme[1] ? »

Les médiathèques ont vocation à constituer des collections pluralistes qui réunissent le patrimoine cinématographique et le cinéma contemporain, qui reflètent les différentes tendances de la production cinématographique. Mais, au-delà de ce cadre général, les fonds doivent aussi satisfaire à différents critères quantitatifs. Le nombre de documents doit en particulier s'accorder à la population desservie[2]. Dans son *Programme-cadre des nouvelles médiathèques de proximité*, la Direction du livre et de la lecture (DLL) préconise ainsi le chiffre de 1 000 DVD pour une médiathèque de 500 m² desservant 5 000 habitants[3]. D'ailleurs, d'un point de vue purement

1. Yves Desrichard (dir.), *Cinéma en bibliothèque*, Éditions du cercle de la librairie, 2004, p. 29.

2. Selon leur contexte, les départements préconisent des budgets d'acquisition très variables : 0,45 € par habitant et par an pour l'Ariège, 1,28 € pour les Yvelines (cf. www.cg09.fr et www.lecturepublique.yvelines.fr)

3. www.culture.gouv.fr/culture/dll/programmeruches2007.pdf

statistique, on peut noter que, dans ses chiffres clés annuels, la DLL comptabilise seulement les fonds vidéo de plus de 100 documents.

Si la généalogie des fonds cinéma en médiathèque mène aux cinémathèques, leur plus proche parent reste la BPI. En 1977, la Bibliothèque publique d'information, en précurseur, mettait en place un premier modèle de fonds audiovisuel : 1300 documentaires sur support U-Matic en consultation sur place[4]. Ce fonds se composait de films documentaires, interclassés avec les livres, dans le souci de mettre à disposition une offre documentaire d'information et d'autoformation multimédia ; l'image s'imposait comme support de connaissance. Rétrospectivement, il apparaît que cette collection a été d'emblée complémentaire de la programmation des salles de cinéma. Proposer ce qui n'est pas visible ailleurs est de façon générale une idée fondatrice de l'existence des collections image en bibliothèque.

Des collections accessibles au prêt

Les supports VHS puis DVD ont ensuite permis aux « images en mouvement » de s'installer progressivement dans des bibliothèques qui ont pu proposer à leurs usagers le prêt de films. Avec le DVD, l'édition audiovisuelle connaît un développement considérable, en grande partie autour de la fiction. Des films rares, jusqu'à présent inaccessibles, font l'objet de très belles éditions, agrémentées de suppléments offrant une véritable valeur ajoutée au document. Le film de fiction a trouvé sa place aux côtés des documentaires.

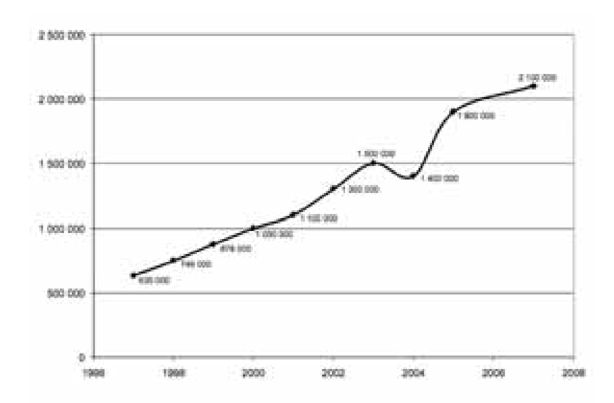
Les fonds vidéo des établissements de lecture publique se sont multipliés et continuent à se développer : se comptant par dizaines au début des années 1980, ils sont désormais près de 1000 (environ un tiers des bibliothèques municipales répondant aux normes de la DLL proposent un fonds DVD à leurs usagers).

Souvent monté de façon encyclopédique, le fonds cinéma offre une représentation des genres cinématographiques, de l'histoire du cinéma, des documentaires et des produits télévisuels. De manière générale, « la collection type d'une bibliothèque publique est composée aux deux tiers de fiction (dont 10 à 20 % d'animation) et d'un tiers de documentaires[5] » ; il peut aussi offrir la spécificité d'un fonds régional[6]. Des images familières (succès du box-office, série TV qui ne sont plus taboues et dont on ne peut négliger l'intérêt comme objet d'étude) côtoient des œuvres moins visibles. Le souhait : offrir un peu de tout sur tout dans un espace consacré. Une collection qui ne se voit pas n'existe pas, la politique d'animation de l'établissement servant à montrer l'invisible et surtout à accompagner les usagers dans leurs découvertes : « Montrer un film, c'est en parler, c'est lui donner du sens[7]. »

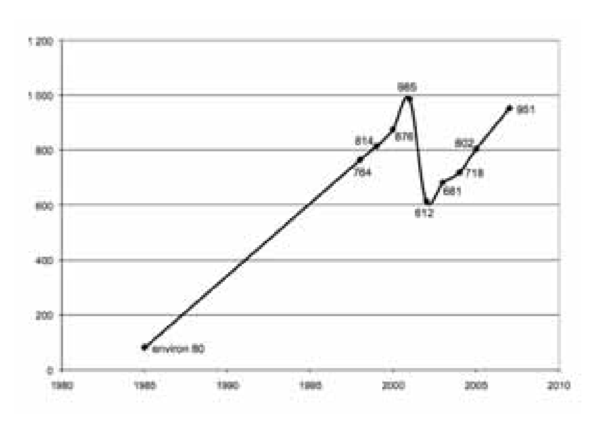
Montrer

Nombre de bibliothèques valorisent leurs collections à travers la mise en place d'une programmation régulière. Parfois même, les logiques tendent à s'inverser : de l'animation pensée comme un instrument de valorisation de collection, on passe à l'animation comme vecteur de constitution des collections. L'offre éditoriale est immense et elle est de plus en plus accessible hors de la bibliothèque : la valeur ajoutée du travail en bibliothèques passe donc par la médiation.

Il est intéressant de noter que cette question de la médiation se pose aussi aux fournisseurs. Dans le cadre des marchés



Nombre de vidéogrammes en bibliothèques municipales



Nombre de fonds vidéo en bibliothèques municipales[8]

4. Nous remercions Danielle Chantereau pour ce chiffre.

5. Yves Desrichard (dir.), *op. cit.*, p. 319.

6. Cf. *infra* G. Heck et J. Neveux : « Passerelles en région. Bibliothèque et production régionale », pp. 28-30

7. Dominique Rousselet, vidéothécaire à la médiathèque de Villepinte (93).

8. Chiffres publiés par le Département des études de la prospective et des statistiques (Deps) du ministère de la Culture et de la Communication. La baisse du nombre de fonds constatée entre 2001 et 2002 est liée à un changement des modalités du comptage : depuis 2002, le Deps considère que seules les médiathèques qui possèdent plus de 100 DVD sont dotées d'un fonds vidéo, tandis qu'avant cette date, aucun seuil n'avait été fixé.

publics, ils sont sollicités pour leurs services, et notamment sur leur capacité à éditorialiser leurs contenus. En 1986, l'ADAV mettait en place un premier catalogue de films pour les bibliothèques sur support VHS ; ce catalogue référençait 250 titres. Aujourd'hui, les principaux fournisseurs des bibliothèques proposent en moyenne 60 000 références, du plus visible au moins visible. Du coup, la nécessité de communiquer sur les contenus s'impose aussi aux fournisseurs leur permettant ainsi de défendre leur image, celle de catalogues de films pour la culture[9].

Transmettre

La médiathèque doit faire en sorte qu'une relation d'intimité puisse s'instaurer entre les usagers et les films qu'ils découvrent, mais elle doit aussi inviter chacun à prendre le recul qui est nécessaire à l'analyse. Les projections présentées et commentées sont l'occasion de susciter cette double manière d'appréhender les œuvres.

Le principal enjeu de la programmation est la formation du regard. Ce qui donne du sens à ce travail, c'est le jeu de circulation entre les œuvres montrées, ce sont les commentaires qui accompagnent les projections et qui permettent de nourrir la réflexion du spectateur. Certains verront dans ces projections l'équivalent du travail mené hier par les ciné-clubs[10]. À une différence près, essentielle : il ne s'agit plus de légitimer le cinéma comme art (ni de légitimer le cinéma dans la bibliothèque). Presque toujours, les films sont montrés et défendus comme objets de compréhension et de critique de notre société, à la façon des études anglo-saxonnes.

De nombreux types d'analyse cohabitent dans le champ cinématographique. Les « études culturelles » (ou *cultural studies*) se distinguent nettement des théories esthétique, formaliste ou historique, voire psychanalytique. Être conscient de cette variété d'approches du patrimoine cinématographique est le meilleur garant du pluralisme des collections et des actions de médiation. En effet, si ces différentes façons de parler du cinéma sont diversement motivées, il arrive aussi que leurs objets diffèrent : un film qui ne présente qu'un faible intérêt dans l'histoire des formes cinématographiques peut en revanche révéler un traitement pertinent d'une question de société, présenter par exemple une réflexion singulière sur la nature des relations entre hommes et femmes dans le monde contemporain[11]. C'est cette sensibilité multiple qu'il s'agit de faire naître et de transmettre. Les indéniables enjeux formels d'une mise en scène ne doivent pas occulter le fait que l'art, à son plus haut degré, parle aussi du monde qui nous entoure.

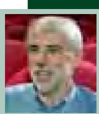
À l'heure de l'accessibilité totale, permanente et instantanée, il est indispensable d'offrir des lieux qui produisent du sens. L'offre des bibliothèques au travers des collections et d'une politique d'animation engagée ne s'inscrit pas dans l'immédiateté. Elle se construit dans le temps long, autour de missions de services publics, de découverte et d'apprentissage. ■

9. Les modules de recherche proposés par nos fournisseurs sont de plus en plus performants. Mais on regrette le manque d'informations techniques sur l'édition DVD proposée, notamment pour les films du patrimoine : la qualité du matériel de tirage, restauré ou non, les compléments, simple décoration ou véritable valeur ajoutée…

10. Cf. *supra* p.14 et *infra* pp 44-45, « Ensemble, pour réinventer le ciné-club ».

11. Nous renvoyons à ce sujet à l'ouvrage de Noël Burch, *De la beauté des latrines. Pour réhabiliter le sens au cinéma et ailleurs*, L'Harmattan, 2008.

Jean-Marie Tixier
Université Montesquieu-Bordeaux-4
Président du cinéma Jean Eustache, Pessac (33)



L'horizon numérique

Le raz-de-marée des techniques numériques n'épargne pas le cinéma. Dans un secteur où les enjeux culturels, idéologiques et financiers sont étroitement mêlés, quelles seront les conséquences de cette révolution qui affecte l'ensemble de la filière, de la réalisation à la diffusion ?

Bastilles et bastions

Aujourd'hui, la question du passage sur ce nouveau support ne se pose plus qu'en termes de calendrier. En effet, l'abandon du support analogique est déjà largement engagé dans la production avec notamment la généralisation du montage numérique et la multiplication des tournages à l'aide de caméras numériques[1].

Dans la diffusion également, le numérique prend le dessus. Dès 1988, le chiffre d'affaire de la vente de la vidéo analogique avait déjà dépassé celui des entrées en salles. Avec le DVD, l'écart s'est encore creusé. En 2008, la vente des supports physiques s'élève en France à 1 382 millions d'euros mais commence à marquer le pas (-7,5 % par rapport à 2007), car, depuis 2006, la vidéo à la demande (VoD), la dernière étape en date avec la dématérialisation, commence son essor et risque fort, à terme, de rendre complètement obsolète vente, location et même prêt de film en DVD[2]. D'autant qu'en parallèle, le téléchargement illégal se porte bien – plus de 300 000 par jour avec des pointes à 500 000 en décembre 2007 – sachant que la demande non satisfaite représente le double de l'offre existante[3]. D'évidence, la crainte du piratage freine l'adoption de la projection numérique dans les salles. Mais pas simplement...

Toute l'économie de la distribution en salle a été pensée et organisée à partir du film sur pellicule. Certes ce support est cher (une copie coûte au minimum 1 000 $ et une sortie nationale aux USA dite *« coast to coast »* qui s'effectue avec 3 000 copies revient, rien qu'en frais d'éditions, à 3 M$), lourd (faire venir un film de Paris engendre des frais de transport pour une salle de province), encombrant, fragile[4] ; il demande, de surcroît, un travail minutieux de montage et de démontage pour être transporté, mais il offre l'immense avantage de ne pas pouvoir être dupliqué et, par conséquent, permet un véritable contrôle. Contrôle de la juste répartition de la recette entre les différents ayants droit depuis l'instauration du partage de la recette au pourcentage, mais également contrôle du marché. Ainsi, par un procédé astucieux d'exclusivités et de reprises, les *major companies* américaines réussissaient, jusqu'au démantèlement du système dans les années 1950, à réaliser 75 % des recettes avec seulement 15 % des salles. Dès


© P. Dana

Nouveaux usages...

1. Fort coûteuses du reste : ce qui tend à relativiser le discours convenu sur les économies réalisées grâce à l'innovation technique qui serait, de surcroît, porteuses de démocratisation... Nota : pour un film français, les frais de labo et de pellicule représentent en moyenne 4,25 % du budget total.

2. Pourquoi se déplacer sans assurance d'obtenir le film souhaité (la chronologie des médias impose encore un délai de 6 mois aux DVD et, d'autre part, séries américaines et *blockbusters* sont les plus demandés) alors qu'il n'y a qu'à programmer un téléchargement dont la vitesse ne fait que croître. La reconversion du travail dans les médiathèques devrait donc être, d'ores et déjà, pensée !

3. Source : l'ALPA.

4. En dixième semaine d'exploitation (et malheureusement souvent bien avant), le spectateur en salle ne bénéficie pas forcément de la belle image argentique tant la pellicule peut être dégradée. En revanche, le numérique est, en principe, inaltérable. Pour autant, dans la mesure où les logiciels de traitement évoluent très rapidement, les conservateurs d'archives (INA ou CNC) transfèrent systématiquement les films restaurés en numérique sur une copie de sauvegarde en argentique...





... nouvelle vision.

1933, un rapport gouvernemental notait aux USA : « C'est seulement dans les affaires de cinéma qu'on trouve des particuliers disposant d'un large crédit et de grandes possibilités d'investissement et ne pouvant acheter sur le marché libre les produits qu'ils désirent et dont ils ont besoin pour la conduite de leurs affaires. » Aujourd'hui, l'accès au film continue d'être le site décisif qui permet de tenir les marchés cinématographiques. En 2008 en France, les multiplexes qui représentent 7,9 % des établissements et 33,9 % des écrans font plus de la moitié des entrées pour plus de 60 % des recettes (le prix moyen pratiqué y est sensiblement plus élevé que dans les salles indépendantes).

Victimes collatérales

La remise en cause d'un système qui fonctionne à la satisfaction générale – des dominants évidemment ! – ne peut émaner que d'acteurs extérieurs. C'est effectivement le cas : les principaux opérateurs à l'origine de la promotion du numérique en salles sont des *new-comers*, des nouveaux entrants dans une activité qui se caractérise par la longévité de ses principaux opérateurs économiques.

D'autre part, l'exploitation s'est lourdement endettée pour se moderniser. En période d'amortissement, sa marge bénéficiaire est négative en Europe depuis 2000. Dès lors envisager un nouvel investissement paraît difficile. Les nouveaux équipements coûtent très cher sans que l'on puisse escompter de considérables économies d'échelle en raison du nombre réduit de salles à équiper. Les pouvoirs publics (le CNC via le fonds de soutien et les collectivités locales) sont déjà sollicités par l'exploitation. Des négociations sont par ailleurs conduites avec les distributeurs pour qu'ils prennent en charge une part de ces coûts dans la mesure où leurs frais d'édition seront considérablement diminués en réduisant leur pourcentage dans la répartition de la recette.

L'informatique nous ayant habitué à un rythme extrêmement rapide d'obsolescence, il faut prévoir un renouvellement des matériels à brève échéance avec, en conséquence, une durée d'amortissement réduite et un fossé prévisible entre les salles qui pourront suivre l'évolution technique et les autres. Déjà les principaux opérateurs se livrent à une concurrence des standards à partir des puissances de projection proposées : les trois fabricants mondiaux de projecteurs (Barco, Christie et NEC), qui ont acquis la licence Texas instruments, proposent un projecteur 2K lorsque Sony, leur principal concurrent, fait la promotion de son projecteur 4K tout en promettant à terme un projecteur encore plus puissant... Sans négliger les possibilités de lier la diffusion d'un film à l'adoption d'un standard particulier : ayant racheté Columbia, Sony vend des films et tente d'imposer ses appareils. Enfin, l'encombrement du projecteur numérique équivalant à celui d'un appareil 35mm ne permet pas la mise en place d'un double poste dans la plupart des cabines en raison de leur exiguïté. Il faudra donc gérer un basculement dans le numérique après s'être assuré de la pérennité de l'approvisionnement en film sur le nouveau support.

La diffusion du cinéma Art & Essai pourrait gravement en souffrir. ■

Le site de Dire (Distributeurs indépendants réunis européens) propose une fiche utile résumant le Rapport Goudineau sur le numérique :
www.distributeurs-independants.org/documents/synthese_rapportgoudineau.pdf



Bibliothèques & Médiathèques

>Concepteur de Solutions
>Fabricant de Mobilier

> BRM Mobilier :
Parc d'Activité de St Porchaire
BP 54 - 81 Boulevard de Thouars
79302 Bressuire cedex

> Service commercial :
tél. : **05 49 82 10 62**
fax : 05 49 82 10 58

> e-mail : brm-mobilier@brm-mobilier.fr
> internet : www.brm-bibliotheques.com

brm mobilier
Concepteur de solutions - Fabricant de mobilier

Photo : Médiathèque de Vertou 44120, Architecte Xavier Ménard

BRM MOBILIER • SAS au capital de 500 000 euros • RCS Bressuire 452 375 306 • Siret 452 375 306 000 19 • APE 3101Z•Tel : 05.49. 82.10.40

LE CINÉMA DANS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE


© David-Paul Carr / BnF

Salle P. Rez-de-jardin.


© Bertrand Desprez / BnF

Salle B. Haut-de-jardin.

La Bibliothèque nationale de France (BnF), membre associé de la Fédération internationale des archives du film (FIAF), met à disposition des chercheurs l'un des plus vastes ensembles documentaires au monde sur le cinéma, mais n'oublie pas pour autant le grand public.

Au niveau recherche du site François-Mitterrand (Rez-de-jardin), en salle P, l'usager accrédité a accès à l'ensemble des collections imprimées et audiovisuelles. Du côté de l'imprimé, grâce au dépôt légal, l'essentiel des monographies et périodiques de cinéma parus en France depuis les origines sont conservés, et complétés en libre accès par plusieurs milliers de titres de référence en langue étrangère. Du côté des documents audiovisuels, la BnF collecte depuis près de trente ans le dépôt légal de tous les vidéogrammes « mis à disposition d'un public ». Elle conserve donc en particulier une très grande partie des œuvres cinématographiques sorties en vidéo – VHS, DVD –, soit environ 70 000 titres.

Les éditions vidéo représentent une source commode pour l'étude des films. Leur numérisation systématique facilite encore la consultation et garantit qu'à l'avenir il restera possible de consulter des titres épuisés depuis longtemps dans le commerce. L'édition vidéo constitue aussi une déclinaison médiatique particulière de l'œuvre de cinéma : elle témoigne d'une forme sous laquelle elle a été livrée au public à un moment donné. Les différences ne consistent pas seulement dans les informations additionnelles fournies (les *bonus* des DVD) : les rééditions d'un film à travers le temps offrent aussi bien souvent une matière très accessible aux recherches sur la pluralité des versions.

La présence de l'Inathèque (dépôt légal TV) et d'une antenne de consultation des films numérisés des Archives françaises du film du CNC dans la même salle font de celle-ci un pôle de ressources incomparable pour la recherche de films à des fins de consultation individuelle. Il est à noter que l'accréditation pour le niveau recherche n'est pas réservée aux « chercheurs » au sens universitaire du terme : les professionnels de l'audiovisuel, les programmateurs, les créateurs, les recherchistes sont les bienvenus et, de fait, certains ont pris l'habitude d'y recourir. Il est possible de préparer le repérage des documents de façon autonome à partir du catalogue en ligne, mais également d'être accompagné en recourant au service de recherche à distance du département de l'Audiovisuel.

Les sources iconographiques et archivistiques sur le cinéma se trouvent principalement au département des Arts du spectacle de la BnF, sur le site Richelieu (archives de cinéastes, scénarios, photographies, affiches…). Un poste y permet l'accès aux films dans les mêmes conditions qu'en salle P.

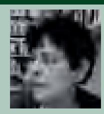
Au niveau tous publics du site François-Mitterrand (Haut-de-jardin), les postes audiovisuels donnent accès à plus de 3 000 titres de films sélectionnés pour leur valeur de référence comme œuvre cinématographique ou pour leur qualité informative sur la littérature, les arts, l'histoire contemporaine, les questions de société. L'histoire du cinéma documentaire est particulièrement bien représentée, avec plus de 1 500 films de toutes époques très peu accessibles au public car inédits en vidéo. Chaque année, le Mois du film documentaire marque un moment important dans l'activité de valorisation de ce cinéma, avec la mise en consultation d'un corpus sur un thème donné (« Les années 68 » en 2007, « Ethnologie et cinéma » en 2008, « Mur de Berlin, et après » en 2009).

La salle consacrée à l'audiovisuel offre aussi une riche collection de livres et de périodiques en libre accès.

Alain CAROU
Département de l'Audiovisuel, BnF

Horaires : Rez-de-jardin : 9h-20 h (mar-sam), 14h-20 h (lun) ; Haut-de-jardin : 10h-20h (mar-sam), 13h-19h (dim).
Catalogue et réservations : **http://catalogue.bnf.fr**
La totalité des collections est consultable sur poste individuel. Les séminaires et visites d'étudiants comme de professionnels peuvent également être accueillis sur rendez-vous.
Informations, recherche à distance : **audiovisuel@bnf.fr**
Sur les richesses inattendues de la BnF concernant le cinéma : *Revue de la BnF*, n° 27, 2008.

MICHÈLE LAGNY
Université de Paris-3



Promenade parisienne dans quelques bibliothèques de cinéma

Il fut un temps où la cinéphilie française se partageait entre mac-mahoniens ou nickel-odéoniens et hitchcocko-hawksiens : des salles, des réalisateurs, tels étaient leurs *topoi*. Et si, prenant le relai, les bibliothèques du cinéma donnaient bientôt naissance aux sectes du futur : bifistes, forumiens ou autres bépéistes ?

À VOL D'OISEAU

Paris reste probablement la ville du monde où l'on peut voir chaque jour le plus grand nombre de films ; anciens et nouveaux, célèbres ou inconnus, fictions, documentaires, animation. En dehors du Mois du cinéma, de la Fête du cinéma et autres Nuit du cinéma, les festivals sont très nombreux, dedans (Paris Cinéma), dehors, l'été (Cinéma en plein air à La Villette), dans des lieux spécialement dédiés (salles commerciales, Cinémathèque française, musées comme le Centre Pompidou ou Orsay). À cela s'ajoute l'importance des formations aux métiers du cinéma ou aux études cinématographiques (Femis, départements universitaires, sans compter les écoles privées). Bref, tout un peuple de spectateurs potentiels qui permet de supposer qu'il y a une forte demande culturelle autour du film : on ne se contente pas toujours de la sortie rituelle, on a souvent envie de revoir les films, et même de lire à leur propos. Sans doute est-ce ce qui explique l'importance des bibliothèques de cinéma à Paris et leur forte fréquentation.

Les hasards de l'urbanisme ont regroupé en deux pôles les plus importantes d'entre elles. Ainsi se font (presque) face le département de l'Audiovisuel de la BnF et la Bifi, bibliothèque de la Cinémathèque, de part et d'autre de la passerelle Simone de Beauvoir qui relie le nouveau XIIIe (Tolbiac) et le nouveau XIIe (Bercy). Dans l'ancien « ventre de Paris », un autre pôle, dont la caractéristique est d'être au nœud d'un réseau de communications qui dessert aussi la banlieue (RER). Côté Beaubourg, la Bpi dispose d'une importante collection de films documentaires et d'animation et se trouve en relations serrées avec le Centre Pompidou qui l'héberge. Côté Cour carrée du Forum des Halles, la bibliothèque François Truffaut est installée tout près du Forum des images rénové, « Rue du cinéma ». L'une (qui, bien que spécialisée, fait partie du réseau des bibliothèques municipales) et l'autre (dont la mission initiale, depuis 1988, fut de constituer une cinémathèque locale, consacrée à Paris), dépendent de la Mairie de Paris.

Je n'ai pas commencé par cette promenade pour des raisons touristiques ; on comprend en effet que la situation géographique des deux blocs entraîne certaines conséquences. Les publics ne sont pas tout à fait les mêmes dans les bibliothèques des Halles-Beaubourg et celles de Bercy-Tolbiac, malgré un jeu d'échanges et de complémentarités, sensible dans les mouvements qui affectent l'ampleur de la fréquentation des unes en fonction des jours de fermeture des autres. D'autres

> ***« Pourquoi ai-je été facilement accepté aux Cahiers, à dix-huit ans ? Parce que, parfait rat de bibliothèque, j'étais le cinéphile le mieux documenté de Paris. »***
> **Luc Moullet, *Piges choisies.***

facteurs peuvent expliquer les choix des publics : ainsi, parmi les bibliothèques, les unes coûtent (BnF, Bifi, Forum des images) et d'autres pas (Bpi, François Truffaut), les unes prêtent (François Truffaut) et d'autres non, ce qui engendre d'autres clivages.

Chacun la sienne...

Constamment choyés et surveillés, ces publics sont très variés en âge comme en origine sociale : on trouve des seniors et des jeunes (dès le collège et le lycée par exemple à la Bpi depuis trois ans) et, selon les cas, une place plus ou moins large est occupée par les étudiants (malgré l'offre universitaire, insuffisante) et les chercheurs nationaux ou internationaux (davantage à la BnF et à la Bifi qu'aux Halles). Par les usages qu'ils font de la bibliothèque et des moyens qu'elle leur offre, les « lecteurs » suscitent des différences dans l'offre qui ne sont pas seulement liées aux projets initiaux. Les pratiques en effet sont très diverses : comme on l'a toujours fait, on y va pour se mettre à l'abri, chiner, draguer.

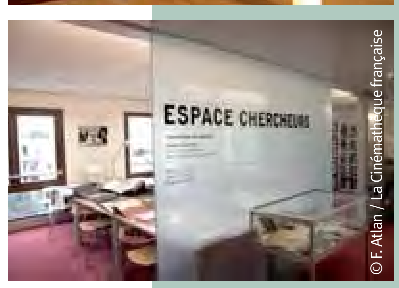
La Bibliothèque du film (Bifi)

Au sein de la Cinémathèque française, la Bibliothèque du film met à disposition de tous les publics un fonds documentaire unique sur le cinéma : ouvrages, revues, affiches, dessins, photographies, archives et vidéogrammes. La consultation de tous les documents se fait sur place uniquement, pour préserver l'intégrité du fonds. Selon les collections, l'accès est libre ou restreint.

Collections en accès libre (salles de lecture et vidéothèque) :
- 21000 ouvrages ; 420 titres de revues spécialisées, professionnelles, cinéphiles ou grand public ;
- plus de 7000 titres de films consultables en VHS ou en DVD, majoritairement de fiction ;
- de nombreux documents numérisés : affiches de films, dessins de décors et de costumes, revues de presse, photographies et en exclusivité, une cinquantaine de films des collections de la Cinémathèque française numérisés en 2007 ;
- des ressources électroniques sur le cinéma.

Collections en accès restreint (sur rendez-vous)
- L'iconothèque : 500000 photographies originales sur les films, les personnalités ou des thématiques.
- L'espace chercheurs : plus de 23000 dossiers d'archives répartis dans 140 fonds, provenant de personnes physiques ou morales ; 5000 ouvrages précieux ; 85 titres de périodiques fragiles.


© F. Atlan / La Cinémathèque française



© F. Atlan / La Cinémathèque française

L'accès aux documents :
Les références de tous les documents sont accessibles sur le catalogue en ligne de la bibliothèque (**www.cineressources.net**). Il est complété par des informations documentaires sur le cinéma, telles que les fiches films et personnes. Il permet d'accéder dans l'enceinte de la bibliothèque uniquement à l'ensemble des documents numérisés.

La valorisation des collections
Médiation autour des collections : pour faciliter l'accès du public aux documents et aux outils de recherche, la bibliothèque propose des visites et des formations à des groupes constitués, en particulier les groupes d'étudiants accompagnés, et aux individuels fréquentant la bibliothèque.
Valorisation des collections : des produits documentaires sont conçus et proposés en bibliothèque : mini-expositions de documents extraits des collections de la bibliothèque, répertoires thématiques des guides de recherche dans les collections, bibliographies commentées... Certains sont disponibles sur le site internet de la bibliothèque (**www.bifi.fr**).

La bibliothèque numérique du cinéma
La Cinémathèque française a mis récemment en ligne le fonds d'ouvrages rares de la collection Will Day, dont l'état et le caractère précieux rendent difficile la diffusion à l'espace chercheurs de la bibliothèque. Le contenu de ces ouvrages porte sur l'optique, la perspective, la physiologie, les sciences physiques ou la photographie. Chaque ouvrage est consultable au format PDF, intégrant un sommaire dynamique. À terme, ils seront référencés sur Gallica, puis sur le portail européen des ressources numériques en cinéma – European Film Gateway – en cours de développement et dont la Cinémathèque est partenaire.
(**www.bibliotheque-numerique-cinema.fr**).

BIBLIOTHÈQUE DU CINÉMA FRANÇOIS TRUFFAUT

La BM au service des cinéphiles

Ce nouvel équipement installé au cœur de Paris, dans le Forum des Halles, s'inscrit dans le projet de la Ville de Paris – la « rue du Cinéma » –, cet ensemble constitué du Forum des images, de la bibliothèque du cinéma François Truffaut et de l'UGC Cinécité : un passage obligé pour tous les amateurs, passionnés, chercheurs et professionnels du 7e art.

La bibliothèque du cinéma François Truffaut occupe une place à part tant dans le réseau municipal des bibliothèques spécialisées que dans celui des bibliothèques parisiennes en général. Héritière d'un fonds constitué à partir des années 1960 – lorsque la critique cinématographique et la littérature sur le cinéma prennent leur essor – puis intégré à la bibliothèque André Malraux au début des années 1980, la bibliothèque du cinéma acquiert au fil des ans une collection riche et représentative de l'histoire et de la critique de cinéma. Ce qui explique son intérêt et son succès, aussi bien auprès des étudiants et chercheurs qu'auprès des simples amateurs…

Le fonds s'est également accru, au fil des années, de dons particuliers importants. Une riche documentation, sous forme de dossiers de presse constitués par les bibliothécaires, est également devenue un point fort des collections.


© Jean-Marc Moser


© Jean-Marc Moser

La bibliothèque du cinéma François Truffaut.

Des activités culturelles diverses

La bibliothèque dispose d'un espace d'animation de 25 places doté d'un équipement de projection haut de gamme. Une programmation régulière permet de mettre en valeur la collection de DVD consultables dans l'enceinte de l'établissement. Cet espace est aussi disponible pour le travail en groupe. La bibliothèque du cinéma François Truffaut travaille en partenariat avec le Forum des images pour l'organisation de rencontres ou conférences. Elle participe aux événements tels que La fête du cinéma, Le printemps du cinéma et autres festivals, afin de faire vivre la rue du cinéma.

Quelques chiffres

1 200 m² dont 580 m² accessibles au public.
20 000 livres ; 72 titres de revues ; 6 200 revues de presse (35 000 titres de film) ;
8 200 DVD en prêt ; 2 200 DVD en consultation sur place ;
1 600 CD de musique de film ;
3 abonnements à des bases de données ;
70 places assises dont : 14 postes de consultation de film ; 5 postes Internet ; 5 postes OPAC ; 36 places de travail.
Personnel : 15 titulaires + 8 étudiants le dimanche par équipe de 4 (1 dim. sur 2).

Lorsque l'accès libre à Internet est autorisé (Bpi, François Truffaut), on y fait aussi son courrier mail, on y regarde You Tube ou Face Book, si longtemps parfois qu'il a fallu installer des postes dédiés et limiter le temps d'accès ! Pourtant, le plus souvent, on vient pour consulter, des livres bien sûr mais surtout des films, en particulier de fiction, sous forme de DVD ou de fichiers numérisés, en jouant des complémentarités possibles qu'on peut aisément repérer grâce aux sites internet et aux bases de données. L'externalisation de la consultation via Internet, amorcée grâce à la VoD en association avec Arte pour la Bpi, par exemple, est un des points de réflexion les plus actuels.

La BnF est un cas particulier : d'une part elle appuie ses collections sur le dépôt légal des vidéogrammes documentaires ; de l'autre, elle accueille mais sépare deux types de publics : les chercheurs accrédités au Rez-de-jardin dans la « salle P », où l'austérité l'emporte et une ouverture « grand public » en Haut-de-jardin qui a la chance de bénéficier d'un peu de lumière du jour. D'abord un rien méconnue, cette « Salle B » rencontre maintenant un plein succès auprès d'un public très divers.

Entre la « bibliothèque municipale au service des cinéphiles » qu'est François Truffaut et la Bifi, on peut voir de sérieuses ressemblances, même si la Bifi a davantage de prestige auprès des chercheurs et des étudiants, et François Truffaut de succès auprès du « grand public ». L'une et l'autre sont des bibliothèques spécialisées avec des fonds pour une part importés d'anciennes institutions : fonds cinéma de la bibliothèque André Malraux pour l'une, fonds de la bibliothèque de l'Idhec, ancêtre de la Femis, pour l'autre. Elles sont toutes les deux mitoyennes d'institutions qui à la fois constituent des collections de films (« conserver ») et assurent de nombreuses projections (« montrer ») dans leur salles neuves (Cinémathèque) ou rénovées (Forum). Évidemment, cette proximité est plus ou moins grande : la Bifi dépend de la Cinémathèque, tandis que Truffaut et le Forum, qui offre une consultation directe de ses collections audiovisuelles, ne sont que voisins et gardent leur autonomie.

… MAIS TOUTES POUR TOUS

Le cœur de métier reste donc la consultation qui permet de fournir le public à la fois en ouvrages et en images. Livres ou périodiques spécialisés, la plupart du temps en français mais parfois aussi en langues étrangères accessibles (en fait surtout l'anglais). Images d'origines très variées selon les collections. En provenance de fonds propres (BnF) ou bien achetées auprès d'organismes spécialisés, soit après négociation directe des droits d'exploitation auprès des producteurs, soit par acquisition de « droits numériques » (Forum des images). La plupart du temps, au grand dam de Marc Vernet qui a mis en œuvre le projet de la Bifi, les sources utilisées ne sont pas exclusivement cinématographiques mais audiovisuelles[1]. Ainsi, malgré une séparation de principe, la BnF accueille, dans la salle P, à côté de ses collections propres, des antennes spécialisées : l'INA – Institut national de l'audiovisuel – pour la télévision, et les AFF – Archives françaises du film – pour le cinéma.

Il faut souligner le glissement qui s'est opéré entre l'activité d'une bibliothèque et celle d'un dépôt d'archives. Le cas le plus flagrant est celui de la Bifi, qui a en garde de nombreux fonds d'archives papier, provenant soit de la Cinémathèque soit de dons récents. Elle a donc organisé un service de consultation d'archives d'accès réservé. Même une BM peut en détenir (fonds Jean Gruault à François Truffaut). D'autres conservent des sources spécifiques sans forcément les exploiter, comme les films projetés au Cinéma du réel collectés à la Bpi.

Une tâche essentielle consiste à valoriser les fonds et les activités. On entre ici dans le domaine de la « démocratisation » de la culture, permettant à tout un chacun, en particulier via des expositions ou des festivals, de profiter des portes ainsi ouvertes pour découvrir les trésors cachés. Il s'agit de démontrer l'utilité sociale de tout ce coûteux travail de conservation, qui ne doit pas servir qu'à satisfaire la boulimie élitiste des chercheurs. Cette valorisation se fait sous deux formes : projections exceptionnelles, expositions et, d'autre part, activités pédagogiques. Pour les premières, une collaboration étroite est requise entre bibliothèques et cinémathèques ou lieux de projection. Et il peut arriver que les manifestations organisées dans les mêmes emprises aient des effets retour. Ainsi, des visiteurs de l'exposition Tati (avec sa pipe) viennent se renseigner à son propos à la Bifi. On peut citer aussi le travail commun entre François Truffaut et le Forum (bibliographie pour le programme « New York », collaboration pour le programme « Resnais »), entre la Bpi et le Centre Pompidou (Mois du cinéma documentaire, par ex.). L'enrichissement de ces activités se fait encore par d'autres partenariats ; ainsi du Forum et de Retour de flamme animé par LobsterFilm, ou de la projection parisienne des films de certains festivals, par exemple celui d'Annecy pour le secteur animation qui est aussi une spécialité de la Bpi.

Chacun a évidemment ses activités pédagogiques, qu'il s'agisse de la formation des enfants dans des ateliers – il y en a trop pour tenter d'en citer – ou de plus savants « Cours de cinéma » animés par le Forum, « Histoire permanente du Cinéma » à la Cinémathèque ou « Regards critiques » qui vont s'exercer depuis la Bpi. Sans compter les séminaires universitaires (tenus à la Bnf, à la Bifi, au Forum). « L'accompagnement culturel » peut revêtir les formes les plus variées et engendrer des échanges entre institutions : ainsi le Forum expérimente-t-il une participation des « lecteurs » à l'indexation, des ateliers pour « Écrire sur le film », une production de documentaires sur Paris, et s'associe à l'IRI (Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou) pour utiliser et faire évoluer le logiciel d'analyse filmique Lignes de temps.

En somme, une activité multiforme dont je ne donne qu'un bref aperçu[2]. ■

1. Marc Vernet, « Au cœur des Images », *BBF* 2007, t.52, n°2, p. 10.

2. C'est pourquoi je voudrais terminer en remerciant tous ceux qui m'ont longuement et aimablement reçue : Arlette Alliguié (Bpi), Alain Carou (Bnf), Jean-Yves de Lépinay (Forum des Images), Véronique Rossignol (Bifi) et Annick Verron (François Truffaut). Ils m'ont appris énormément de choses sur leurs difficultés et leurs projets dont je n'ai pu parler ici faute de place. Je voudrais en revanche exiger le copyright le plus strict pour les sottises que j'ai pu écrire en tentant cette trop brève synthèse.

LES COLLECTIONS CINÉMA DU FORUM DES IMAGES

Des vues des frères Lumière aux courts métrages de jeunes réalisateurs de la Fémis, les collections du Forum des images proposent plus de 3 000 films de cinéma numérisés, à découvrir gratuitement sur petit écran dans les différents espaces de la Salle des collections permettant des visionnages, solitaires ou en petits groupes, aussi confortables que studieux.

Depuis vingt-cinq ans, l'une des missions de la Salle des collections est de constituer la mémoire audiovisuelle d'une des villes les plus filmées au monde, Paris, en regroupant courts et longs métrages, fictions et documentaires, retraçant une histoire de la capitale qui est aussi une histoire du 7e art. De la grande époque des studios (*Hôtel du Nord*) aux reconstitutions fastueuses et fantasques des années 2000 (*Marie-Antoinette*), en passant par des classiques de la Nouvelle Vague (*À bout de souffle*) et même des longs métrages d'animation (*Renaissance*), l'éventail est extrêmement large !


© Laurent Edeline

Forum des images : salle des collections.



© Laurent Edeline

Forum des images : petit salon de la salle des collections.

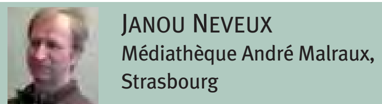
Aux côtés de cette collection parisienne, de nouveaux fonds ont également été numérisés et sont désormais proposés en accès libre dans la Salle des collections. Leur point commun ? Ce sont des films encore trop souvent absents des circuits de diffusion classiques. Parmi eux, des pépites des premiers temps du cinéma restaurées par Lobster, comme *The Great Train robbery*, considéré comme le premier western de l'histoire du cinéma, de très jolis cartoons (*Le petit mécano*) et de nombreux films burlesques réalisés par Charlie Chaplin, Charlie Bowers ou Harold Lloyd. Beaucoup de courts métrages plus récents aussi, produits par le GREC (Goupe de recherche et d'essais cinématographiques), réunis par l'Agence du court métrage ou réalisés par les tout jeunes réalisateurs de la Fémis. Des classiques, comme le fameux *Van Gogh* d'Alain Resnais, côtoient les premiers films de jeunes réalisateurs devenus aujourd'hui célèbres (Manuel Poirier, Alain Guiraudie…) ou en passe de le devenir (Jean-Baptiste de Laubier, Franco Lolli…). Enfin, des documentaires de grande qualité produits par Les Films d'ici abordent des sujets aussi variés que l'architecture, l'histoire ou la société. Luc Moullet, Nicolas Philibert, Arnaud des Pallières font partie des réalisateurs talentueux que cette société de production a contribué à faire connaître, et dont une partie des films sont en accès libre dans la Salle des collections du Forum des images.

Tous ces films ont fait l'objet d'une description détaillée (résumé, générique artistique et technique) et sont accessibles depuis un catalogue interrogeable de façon simple comme avec n'importe quel moteur de recherche. Parce qu'il est parfois difficile de savoir quelle question poser, tout un ensemble de filmographies et de parcours thématiques peuvent encore aider à choisir un ou plusieurs films. Les enfants et adolescents ne sont pas oubliés. Des sélections spécifiques, à découvrir en famille ou avec sa classe, sont proposées et complétées par des jeux ludo-éducatifs (jeux de montage, exercices sur la bande-son, puzzles…) constituant autant de portes d'entrées dans ces collections et permettant de se familiariser avec le cinéma.

Enrichie régulièrement par de nouveaux titres, la Salle des collections accueillera bientôt aussi de nouveaux partenaires, comme Documentaires sur grand écran, afin que davantage de films puissent être vus, appréciés, étudiés, par tous les publics.

Forum des images
2, rue du Cinéma / Forum des Halles, Porte Saint-Eustache – 75001 Paris
Tél. 01 44 76 63 00 / www.forumdesimages.fr

Georges Heck
Vidéo Les Beaux Jours
Maison de l'image, Strasbourg



Janou Neveux
Médiathèque André Malraux,
Strasbourg



Passerelles en région

Bibliothèques et production régionale

Le temps est passé d'une production régionale dévolue aux « problèmes et aux spleens régionaux » comme l'écrivait encore Luc Moullet en 1996. Si ses perspectives sont désormais élargies, reste à lui donner une visibilité… et notamment sur place. Une tâche qui implique les bibliothèques, notamment en Alsace.

Un enjeu

Il s'agit de ne pas faire l'impasse sur la production en région. Une des questions majeures qui se pose aux auteurs de films, aux producteurs comme aux financeurs, est celle de la diffusion. C'est une condition d'éligibilité pour l'obtention éventuelle d'un financement public pour la production documentaire, mais on ne considère alors que la diffusion télévisuelle. Reste la question de l'accès à ces œuvres par le public le plus large et ceci de manière permanente, autrement dit celle de la diffusion au-delà de la programmation (souvent) unique sur une chaîne qu'elle soit régionale, nationale ou même européenne avec Arte. L'édition en DVD a facilité grandement cette perspective. Mais force est de constater que la plupart des œuvres produites en région souffrent d'un déficit de visibilité. C'est ici que les médiathèques publiques ont un rôle clé à jouer en prenant place dans le paysage de la création audiovisuelle et cinématographique.

Ces films sont acquis dans le cadre d'appels d'offre au plan national auprès de distributeurs qui ont négocié les droits dits institutionnels pour leur circulation dans les réseaux culturels et éducatifs. Ces droits concernent le prêt et/ou la consultation sur place (pour les projections publiques, ces droits sont négociés au cas par cas).

Pour ce qui est des producteurs en région, la possibilité d'être sélectionné dans un tel catalogue est primordiale, mais ne peut concerner qu'une petite minorité de ces films. À côté de ces relais nationaux, il est donc essentiel d'organiser des possibilités d'acquisition « hors marché » pour tous les autres films, beaucoup de médiathèques ayant prévu une petite part de leur budget d'acquisition pour ce type de films.

Une difficulté

Reste à faire connaître ces films, ce qui est assurément la question la plus délicate. C'est à partir de tels constats et analyses que nous avons pris l'initiative dans un premier temps de mettre au point un annuaire de la production régionale en Alsace : six tomes à ce jour couvrant les années 1995 à 2008. Nous disposons ainsi d'un inventaire qui forme une mémoire de cette production. La Maison de l'image invite producteurs et/ou auteurs à lui confier une copie DVD. Il fallait un outil de référence, il existe désormais. Reste simplement à le mettre en ligne : ce sera la prochaine étape, prévue cet automne.

Ces annuaires sont mis à disposition des médiathèques de la région. Mais il était nécessaire d'aller plus loin, en aménageant des passerelles entre la production régionale et les bibliothèques. En organisant des journées de visionnement consacrées à la découverte de ces films, nous avons voulu installer chaque année une sorte de « marché », bien qu'il ne s'agisse pas d'y vendre des films ni de signer des contrats… Si la dimension économique reste modeste – encore qu'il faille nuancer cela –, l'enjeu majeur est d'abord et avant tout la circulation des œuvres, et donc d'un patrimoine culturel.



CINÉQUADOC

Réseau aquitain de diffusion de films documentaires sur grand écran

Promouvoir la diffusion en région ; ouvrir des fenêtres sur le film documentaire en tant que vecteur puissant d'accès à la culture ; proposer des œuvres diversifiées, des regards singuliers et des sujets ambitieux ; soutenir des films réalisés ou produits en région – régionalistes ou pas, peu importe tant ils sont une fenêtre sur le monde – ; leur offrir une deuxième chance après leur courte vie télévisuelle ; élargir les publics ; multiplier les occasions de dialogue ; offrir enfin au documentaire la place qu'il mérite : la diffusion sur grand écran… Tels sont les objectifs du dispositif Cinéquadoc, initié en 2006 par l'Association des producteurs aquitains.

C'est aujourd'hui l'Association des cinémas de proximité en Aquitaine (ACPA) qui, avec le soutien de la région Aquitaine, relève le défi, convaincue de l'importance pour les populations d'avoir accès à des animations culturelles de proximité. L'ACPA s'appuie sur un réseau extensible d'une quarantaine de salles et d'une dizaine de médiathèques et sur un vivier de producteurs et de réalisateurs volontaires.

Cinéquadoc c'est :

• **un catalogue** régional d'une vingtaine de films, des ressources locales et des animations de proximité (réseaux associatifs, universitaires, etc.) ;

• **des thèmes forts** : outre le patrimoine régional (le vin, le rugby, le château de Joséphine Baker…), le catalogue développe diverses thématiques comme l'environnement, la ruralité, les faits de société, etc., flirte avec la littérature (René Maran, Simone de Beauvoir) ou encore dresse le portrait de personnages singuliers (*Comme un poisson dans l'eau* d'Anthony Martin) ;

• **un pont entre producteurs-auteurs et diffuseurs locaux** dans le respect des droits d'auteurs. En signant des mandats de distribution avec les producteurs pour une exploitation commerciale (visa d'exploitation) et des projections publiques non commerciales, l'ACPA permet à ces films de faire une carrière en salle et en médiathèque tout en assurant les remontées de recettes aux ayants droit ;

• **un pont entre cinémas et médiathèques**, notamment grâce aux programmations communes. Le Mois du film documentaire[1] offre une belle illustration de ces partenariats. En 2008, la manifestation s'est ouverte à la médiathèque de Billère (64) avec le film de Pascale Fautrier *Je veux tout de la vie. La liberté selon Simone de Beauvoir*. L'auteure, marraine de cette édition, était invitée à faire une tournée régionale avec le film et un livre[2]. L'ACPA a également organisé les tournées de deux autres réalisateurs : Richard Hamon avec *Le Petit Blanc à la caméra rouge* (8 villes) et de Pamela Varela avec *Las sasons* (6 villes).

• **l'accompagnement** des films régionaux jusque dans les fonds images des bibliothèques. À ce jour, et pour le premier semestre 2009, quatre documentaires du dispositif Cinéquadoc ne disposant pas d'une édition commerciale ont aujourd'hui la certitude d'intégrer les collections des bibliothèques de la région. Neuf autres ont rejoint le catalogue d'un fournisseur national.

L'intérêt de Cinéquadoc est attesté par le succès de ses animations avec une moyenne de 55 spectateurs par séance – sans pour autant se soumettre au diktat des chiffres (menace qui plane sur l'action culturelle). Force de proposition, l'ACPA favorise la diversité de programmation des salles et, en miroir, la réflexion sur l'identité respective des salles et des lieux de diffusion qui ont un rôle majeur à jouer dans la transmission du cinéma au public[3].

Catalogue en ligne sur : **www.acpaquitaine.com**

Esther Cuénot
Association des cinémas de proximité en Aquitaine

1. Cf. *infra* pp. 32-33.
2. Fautrier Pascale (dir.), *(Re)découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir. Du* Deuxième Sexe *à* La cérémonie des adieux, Le Bord de l'eau, 2008.
3. L'ACPA coordonne également Cinémémoire, consacré aux films de patrimoine qui sont programmés dans une trentaine de salles de la région. Les programmateurs profitent de journées de formation ouvertes aux bibliothécaires qui peuvent ainsi travailler à la valorisation de leurs collections en synergie avec la salle de cinéma.

Les premières journées ont eu lieu les 8 et 9 juin dernier à La Maison de l'image. Beaucoup de médiathèques de la région étaient présentes. On a pu y offrir des réponses aux besoins de connaître les œuvres disponibles, d'identifier les sources et d'établir les contacts en vue de leur acquisition.

Cette première expérience servira de tremplin pour poursuivre cet objectif qui a démontré à cette occasion toute sa pertinence.

Georges Heck



À la médiathèque André Malraux (Strasbourg).

La deuxième vie des films régionaux en Alsace

La production cinématographique est importante en Alsace, liée à la proximité de l'Allemagne et de ses chaînes télévisées, à la présence d'Arte à Strasbourg et aux aides conjuguées de la Région et de la Communauté Urbaine de Strasbourg. De nombreuses maisons de production sont installées dans la région. Grâce au travail de l'association Vidéo Les Beaux Jours, cette production est donc répertoriée, conservée, communiquée et médiatisée (cf *supra*, p. 28).

L'une et l'autre des bibliothèques publiques et universitaires alsaciennes ont une collection de films produits en Alsace, mais il est apparu important de mieux faire connaître aux bibliothécaires de tous horizons cette production audiovisuelle. En novembre 2008, une journée d'étude de l'ABF Alsace sur le cinéma en bibliothèque a été consacrée en grande partie au cinéma régional[1]. Y a été évoqué le rôle primordial que peuvent jouer les médiathèques dans la diffusion de ces films, leur offrant une autre vie en dehors des présentations ponctuelles lors de festivals ou autres événements éphémères.

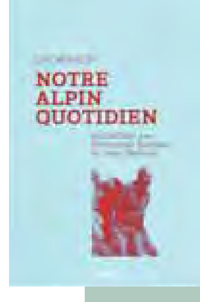
1. Production régionale ne signifie pas « alsatique » : elle est constituée de films de fiction et documentaires produits en Alsace et tournés des deux rives du Rhin (*Voyage dans l'entre-deux* de Robin Hunzinger), au Vietnam (*La remontée des larmes* de Joseph Tran), en passant par les rives du Niger (*Mata-Gaham* de Nadège Buhler), etc

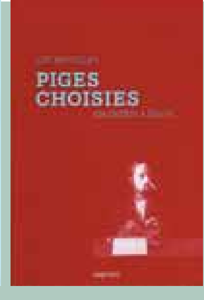
Acquérir et présenter

Comment acquérir ces films, dans le contexte des marchés publics ? En les faisant connaître à nos fournisseurs habituels qui peuvent enrichir leur catalogue, et en montant le cas échéant des opérations hors-marché pour les acquérir directement auprès des maisons de production. Pour faciliter ces acquisitions, un rendez-vous annuel a été prévu pour permettre aux bibliothécaires de repérer les créations de l'année. Un premier rendez-vous a été organisé début juin par Vidéo Les Beaux-Jours : deux jours de projection individuelle ou collective offerts aux bibliothécaires ! Parallèlement, en décembre dernier, des bibliothécaires ont été invités à participer à une table ronde sur la diffusion des films dans le cadre des Journées professionnelles « Filmer en Alsace ». Les réalisateurs et producteurs ont découvert pour la plupart le circuit de diffusion des bibliothèques.

Le fonds de soutien à la création cinématographique de la CUS est tout à fait exceptionnel. Dans ses contrats de financement, il est stipulé que des exemplaires des films réalisés seront intégrés dans les collections des médiathèques de la CUS en prêt et en consultation sur place. Une aubaine pour les bibliothécaires qui ne se contentent pas de les prêter mais les mettent aussi en valeur, particulièrement en les intégrant aux trois temps forts de l'année consacrés au cinéma et préparés en réseau : le Mois du film documentaire (novembre), le Cinéma en région (février) et le Film d'animation (mai). Et nous avons l'embarras du choix lors de nos sélections de films, tant la production alsacienne est riche et diversifiée !

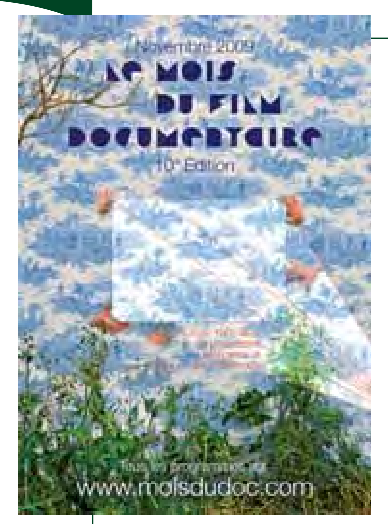
Janou Neveux





Luc Moullet, *Notre alpin quotidien*, entretien avec Emmanuel Burdeau et Jean Narboni, Capricci/Centre Georges Pompidou, 2009, 144 p., ISBN 978-2-918040-05-7 ; *Piges choisies (de Griffith à Ellroy)*, Capricci/Centre Georges Pompidou, 2009, 384 p., ISBN 978-2-918040-06-4

Cycliste, janséniste, fumiste, syndicaliste fatalement burlesque, cinéaste et critique, Luc Moullet aime les roubines, les sphaignes, les *cebiches*, Antonioni en couleur et Cecil B. DeMille ; n'aime pas la mer, Antonioni en noir et blanc ; fait ses films comme un cordonnier ses ressemelages. Ses deux livres, coédités avec Beaubourg à l'occasion de la rétrospective « Luc Moullet, le comique en contrebande », sont indispensables comme une bonne paire de chaussures. Érudit heureux, ennemi du dogme, il a fondu dans le moule du bon sens un canon à tirer dans les coins qu'il bourre avec placidité. Ayant pris le parti de son comique naturel, il fait mouche à tout coup, jamais où on l'attend. Le volume d'entretiens désopile. On y trouvera un *vade-mecum* (« Toute loi doit être tournée ») que le monde du cinéma et la gent cinéphile sauront bientôt par cœur. À ces *Piges choisies* – ouvrage majeur, mais sans index – extraites de 60 ans (1949-2009) de collaborations diverses, d'*Esprit* aux *Cahiers du cinéma*, à *Trafic*, sont joints quelques inédits. Elles répondent à une devise implicite : *nulla linea sine idea*. La capacité de Moullet à épouser les songes d'autrui (Ruiz) n'a d'égal que son réalisme à toute épreuve (sur l'économie du cinéma) ; savoureux et provocants, toujours argumentés, ses propos sont sagement iconoclastes : Moullet est en sa barbe comme Diogène en son tonneau. P L



LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE, 10 ANS DÉJÀ !

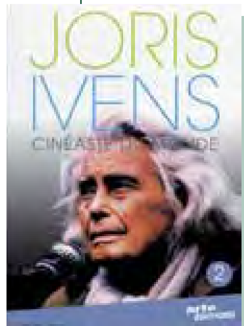
Depuis sa première édition en 2000, le nombre de participants au Mois du film documentaire a triplé. Cette manifestation fédère plus de 1000 bibliothèques, salles de cinéma, centres culturels français et étrangers et établissements scolaires. Pour toutes ces structures, ce n'est plus l'unique moment de programmation du cinéma documentaire. Près de la moitié des programmateurs déclarent mener des actions pour cet « autre cinéma » tout au long de l'année. Le Mois du film documentaire devient l'événement. Il facilite la mise en place d'actions d'envergure et de moyens de communication. Trois raisons principales expliquent le déploiement et le succès de cette manifestation depuis 10 ans : la reconnaissance du public, la diversité des lieux de programmation et le réseau professionnel qu'elle a permis de tisser.

• **Une manifestation repérée par le public.** L'édition 2008 a rassemblé près de 120000 spectateurs en France et à l'étranger. Les programmateurs s'entendent pour dire que leurs publics d'habitués sont fidèles. D'ailleurs, les bibliothèques constatent une hausse des prêts des films documentaires à la suite des projections, montrant ainsi l'importance de la manifestation pour la valorisation des collections. Parallèlement, près de 90% des programmateurs déclarent avoir organisé un événement autour des projections, drainant ainsi de nouveaux publics.

• **Des lieux de programmation multiples.** Promouvoir le cinéma documentaire, c'est d'abord défendre la singularité du regard qu'il porte sur le monde. Les rencontres avec les réalisateurs, les débats autour des problématiques en scène dans les œuvres ne trompent pas. Les programmations fonctionnent lorsqu'elles croisent les interrogations des publics, lorsqu'elles permettent l'échange. La projection a autant d'importance que le lien social qu'elle permet de tisser. Multiplier les lieux de programmation, c'est multiplier les espaces de parole et de réflexion citoyenne. C'est aussi permettre le croisement des publics. De plus en plus de bibliothèques déclarent se rapprocher de la salle de cinéma de leur ville, pour élargir la diffusion des œuvres.

• **Des réseaux naissants.** La réussite la plus importante du Mois du film documentaire est sans aucun doute d'avoir su fédérer un réseau de professionnels de l'image. En effet, depuis plusieurs années, des coordinations se sont mises spontanément en place dans de nombreuses régions françaises. Elles ont une influence bénéfique sur le déploiement de la manifestation dans leur région. Elles permettent aux différents acteurs de réaliser un programme commun inscrivant ainsi leur travail dans une démarche régionale et nationale. Mais surtout, ces coordinations ont favorisé leur rencontre qui se prolonge tout au long de l'année, notamment dans le cadre de journées professionnelles spécifiquement dédiées.

• **Une coordination nationale.** L'association Images en bibliothèques (IB) coordonne cette manifestation en mettant à la disposition des programmateurs du matériel de communication qu'il est possible de décliner et qui assure une cohérence visuelle à l'événement sur l'ensemble du territoire. Grâce au soutien de la Scam, IB participe aux frais de déplacement et d'hébergement des réalisateurs accompagnant les projections de leurs films. Enfin et depuis





***Joris Ivens, Cinéaste du monde (1946-1988)*, coffret de 3 Dvd, Arte éditions.**

Marceline Loridan-Ivens, *Ma vie balagan*, Robert Laffont, 2008, 270 p., ISBN 978-2-221-10568-7

Ce deuxième coffret anthologique épouse la marche du siècle. Ivens (1898-1989) a filmé l'Asie, ses conflits et secousses, mais aussi la Seine et Prévert, Rotterdam, Valparaiso (avec un commentaire de Chris Marker). Devenu souffle en filmant le vent, il a mis pour finir le réel au diapason de la poésie. Une œuvre sans égale.

Sa femme, Marceline Loridan rencontrée en 1962 a accompagné son œuvre depuis cette date. Mais les deux-tiers de son livre, écrit en collaboration avec Elisabeth D. Inandiak, sont consacrés à sa vie d'avant : la déportation, enfant, à Birkenau et le témoignage de l'impossible retour d'Auschwitz. Alors comme « folle » et « sauvage », sa rencontre avec Ivens sera celle d' « un Hollandais volant et [d']une Juive errante ». Jetée dans le monde à la poursuite de l'histoire, elle conclura pourtant : « avec lui je m'étais gelée de l'intérieur ». À près de quatre-vingts ans, ce poignant exercice de lucidité force l'admiration. PL

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Répartition des lieux participants par régions

	Bibliothèques	Cinémas	Établissements éducatifs	Autres structures	Total
Alsace*	10	1	2	5	18
Aquitaine*	16	20	2	7	45
Auvergne	7	1	0	3	11
Basse-Normandie*	9	8	2	6	25
Bourgogne*	10	14	38	46	108
Bretagne*	56	38	9	98	201
Centre*	27	15	0	9	51
Champagne-Ardenne*	13	3	5	7	28
Corse	3	0	0	0	3
Franche-Comté*	9	6	11	24	50
Haute-Normandie	5	1	1	3	10
Ile-de-France*	52	31	3	29	115
Languedoc-Roussillon*	11	2	1	5	19
Limousin*	3	11	0	7	21
Lorraine	9	7	1	6	23
Midi-Pyrénées	5	6	1	9	21
Nord-Pas-de-Calais*	23	8	1	11	43
Pays de Loire	11	15	0	3	29
Picardie	10	2	0	0	12
Poitou-Charentes	6	0	9	0	15
PACA	18	12	2	14	46
Rhône-Alpes	23	11	3	20	57
DOM-TOM	11	2	2	7	22
Étranger		Centre culturel français			57
Total	347	214	93	319	1030

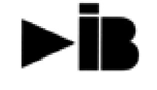
* Régions bénéficiant d'une coordination (auxquelles il faut ajouter une coordination pour Guadeloupe et l'international)

deux ans, IB éditorialise un site internet[1] dans lequel tous les programmateurs saisissent leurs projections. Outil de communication pour chaque nouvelle édition de la manifestation, les archives, également en ligne, constituent une base de données très utile aux professionnels.

En 2009, le Mois du film documentaire lancera sa 10e édition. Il s'est imposé dans le paysage culturel français en élargissant ses territoires et ses publics. Trois nouvelles coordinations régionales lui permettront de poursuivre le maillage du territoire pour offrir à un public toujours plus curieux des programmations riches et ambitieuses témoignant ainsi de l'engagement des acteurs de la diffusion culturelle cinématographique.

Estelle Caron
Présidente d'Images
en bibliothèques

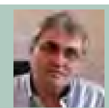




Images en Bibliothèques
21 rue Curial
75019 Paris
Tél : 01 43 38 19 92 / Fax : 01 43 38 07 97 / ib@imagenbib.com

1. www.moisdudoc.com

PATRICK VOLPILHAC
Directeur d'Ecla Aquitaine



Coup d'Ecla

Pour renouveler l'action publique

La structure régionale du livre en Aquitaine – l'Arpel – souvent pionnière dans ses initiatives pour l'organisation et la défense de la filière étend le périmètre de ses missions au secteur du cinéma en fusionnant avec son homologue. Convergence naturelle ? Signe des temps ?

MISSIONS ÉTENDUES

• En région Aquitaine, depuis juin dernier, une seule agence regroupe le livre et le cinéma. Pouvez-vous nous expliquer les raisons de cette fusion ?

Patrick Volpilhac : La politique culturelle du conseil régional d'Aquitaine privilégie les industries culturelles, le livre, le cinéma et l'audiovisuel et désire renforcer la cohérence de ses interventions dans ces différentes filières. Depuis un certain nombre d'années, la politique du livre tend, d'une part, à structurer l'intervention publique sur les différents maillons de la chaîne économique – libraires, éditeurs, diffuseurs, distributeurs – et porte, d'autre part, sur la lecture publique, domaine dans lequel nous avons montré qu'il était possible d'innover.

En parallèle, Aquitaine Images Cinéma (AIC) a développé deux missions principales : l'accueil de tournage et la gestion du fond de soutien.

La dynamique créée par l'Arpel peut être étendue au cinéma et à l'audiovisuel en mettant en place des synergies au sein d'une même structure qui, tout en maintenant prioritairement leurs différentes missions, créeraient des ponts entre ces deux univers.

• Cette nouvelle agence verra-t-elle ses missions se déployer ?

Il faut concevoir le projet en deux étapes. La première : assurer les fondamentaux. L'Arpel et l'AIC ont des missions à assumer : elles doivent le faire correctement. Il n'est pas question que les structures perdent les prérogatives qui sont les leurs aujourd'hui. C'est important.

Deuxièmement, oui, il est clair qu'un plan de développement de la structure est prévu à travers de nouveaux secteurs sur lesquels nous allons travailler. Si on fait un tour d'horizon des agences du cinéma en France, on s'aperçoit que certaines remplissent d'autres missions, en particulier l'éducation à l'image. Ce champ s'intègre parfaitement à notre politique dans la mesure où c'est le secteur que l'Arpel a le plus développé ces cinq dernières années.

Une réflexion et des actions autour de l'éducation à l'image pourront très certainement se mettre en place, c'est une sorte d'évidence. Ensuite, cette nouvelle politique se conçoit avec des partenaires. Sur le territoire aquitain, il existe aujourd'hui de nombreuses structures déjà impliquées dans ce type d'action. Ce sera à l'agence de trouver sa place, évidemment en collaboration avec le cinéma Jean Eustache de Pessac qui a une antériorité majeure en la matière.

Et puis il y a d'autres terrains, je pense par exemple au travail avec les auteurs. L'Arpel a développé des services pour professionnaliser un certain nombre d'entre eux, dans leur travail d'écriture bien sûr, mais aussi dans leurs relations avec les éditeurs. Là-dessus, nous pouvons servir de conseil dans les domaines du juridique ou de la gestion. Une agence de service public constitue un outil d'aide au développement pour des opérateurs privés. C'est ainsi que nous réfléchissons au futur de la structure qui s'appelle désormais l'Ecla (Ecrit, cinéma, livre audiovisuel en Aquitaine).

CULTURE, ÉCONOMIE, BUDGETS

• Avec quels moyens ? Est-il envisageable que la nouvelle structure voie son budget abonder dans le contexte actuel des financements publics ?

Certes, la fusion n'intervient pas au meilleur moment. Pour autant, si elle ne peut se faire à budget constant, il

convient d'être optimiste : sur ces trois dernières années, l'Arpel a vu ses financements accordés par l'État et le conseil régional d'Aquitaine se développer. Cette augmentation se justifie par des conventionnements nouveaux, des champs que nous avons expérimentés, de nouveaux projets. Il existe des secteurs à explorer, de nouveaux partenariats à tisser. Le directeur régional des Affaires culturelles en Aquitaine a déjà entendu qu'il est de son rôle de s'intéresser à cette démarche. Or, les crédits déconcentrés du CNC ôtés, l'État ne participe plus au fonctionnement de l'AIC. Avec le recrutement de Jean-Raymond Garcia comme directeur du département « cinéma et audiovisuel », nous prouverons le dynamisme et les compétences de cette nouvelle équipe.

Je pense aussi qu'en interne nous avons un champ de recherche de financement possible. Un groupe de travail sur les enjeux économiques de l'accueil des tournages fonctionnera dès le mois de septembre. Le but est de générer des financements complémentaires car ce n'est pas au budget de la culture de prendre en charge l'intégralité des besoins. Les départements devraient, dans la même logique, être sollicités.

Par ailleurs, le budget de la nouvelle agence ne doit pas être entièrement mobilisé par le fonctionnement de la structure. Notre mission consiste aussi à construire des outils adaptés aux besoins des professionnels. Par exemple, sur le livre, nous avons inventé – deux autres régions maintenant ont repris la formule – de l'avance remboursable de trésorerie à taux zéro. Aujourd'hui, des éditeurs sont contents de trouver ces « petites bouées de sauvetage », économiquement peu différentes des schémas imaginés par le développement économique, mais qui ont démontré aux politiques que le livre pouvait être une filière économique. Il faut faire la même chose avec le cinéma. À nous d'être intelligent et d'innover.



• Effectivement, il ne faut pas opposer développement économique et culture. Cependant si les deux domaines se recoupent, ils ne se confondent pas.

En 1998, j'étais de l'autre côté de la barrière à la région. Une décision qui était techniquement simple mais lourde de sens a été prise : les aides du développement économique ont été transférées à la culture dont le budget a mécaniquement augmenté. Les professionnels de la culture ont été ravis. Avec le recul, je pense que nous aurions dû laisser ce dispositif au développement économique, avec une expertise conjointe entre culture et économique, et peut-être aurions-nous plus progressé. J'ai l'espoir de penser que nous sommes à la veille d'un nouveau mandat : six ans pour réfléchir et faire des propositions innovantes à l'échelle de notre région.

Intégrer la bibliothèque

• Des synergies existent-elles aujourd'hui en Aquitaine entre le monde du livre et le monde du cinéma ? Plus précisément entre bibliothèques et cinéma ? Lesquelles ? Peut-on partir de là ?

Oui, il faut consolider les acquis. Nous n'avons pas pour objectif de refaire le chantier national entre lecture publique et cinéma. En revanche, il y a quatre ans, nous avons relancé le Mois du film documentaire avec l'ACPA (Association des cinémas de proximité en Aquitaine) et l'espace Histoire-Image (Pessac)[1]. Cette manifestation est une réussite. Aujourd'hui, il convient de réfléchir à son développement. Nous avons déjà mis en place une commission de sélection de films avec pour objectif la négociation, pour les bibliothèques de la région Aquitaine, des droits de productions audiovisuelles régionales, nationales et étrangères (présentes dans les festivals de la région : Fipa[2] et Festival du film d'histoire de Pessac).

Il faudra aller plus loin. Je tiens à cette anecdote : lors de la présentation des statuts de la nouvelle structure, un bibliothécaire a dit : « Pourquoi ne pourrais-je pas être un professionnel du cinéma ? Je considère que ma vocation aujourd'hui est autant de diffuser du documentaire de création que de faire du prêt de livres. » Au-delà du caractère un peu provocant, cette déclaration dénote une prise de conscience très forte des professionnels de la lecture publique sur l'enjeu de l'image dans leur structure devenue espace de diffusion.

Lors de journées professionnelles, les quelques fois où nous avons pu réunir et faire dialoguer les producteurs ou réalisateurs et professionnels du livre, les échanges se sont avérés passionnants. Il y a des dialogues à prolonger sur la conception d'un projet culturel, sur l'élaboration d'une démarche intellectuelle…

1. Cf. *supra*, p. 29 et *infra* pp. 48-50.

2. Né à Cannes en 1987, le Festival international de programmes audiovisuels (Fipa) se tient à Biarritz depuis 1996.

Il faudrait réfléchir à la façon dont on peut intégrer les bibliothécaires en charge de l'image plus en amont dans la production, peut-être en renforçant la place de la lecture publique dans nos groupes d'experts. En matière de lecture de l'image, les bibliothèques constituent un vrai gisement de compétences aujourd'hui largement sous-exploité, sous-exploité parfois dans leur propre structure. J'ai plusieurs exemples en tête. Dans une ville, le maire n'autorise pas la responsable du secteur image de la médiathèque à suivre nos coordinations. Ça n'est possible que lorsque les réunions ont lieu sur place alors que la Ville est conventionnée avec un festivalpour organiser un dépôt de films à la médiathèque. D'un point de vue purement professionnel, inviter ces bibliothécaires lors des festivals, leur permettre d'avoir accès à toute la production, représente une valorisation de leur métier.

• Du cinéma vous avez glissé vers la production sans parler des salles de cinéma… Hier celles-ci redoutaient la concurrence des ciné-clubs[3] ; demain ce sera celle de la médiathèque, sans voir tout ce qu'elle peut apporter en termes de formation des publics. Former un public de lecteur, c'est former un public de spectateur.

Il y a de la place pour tout le monde. Le seul souci que doit avoir une agence telle qu'Ecla Aquitaine, c'est de tisser des liens sans esprit de concurrence sur un territoire. Quand on voit les taux de fréquentation aujourd'hui, le potentiel de développement est important.

Ce débat a le même sens économique que celui qui existait entre la librairie et la bibliothèque. Or, toutes les études ont démontré qu'une bibliothèque très active, c'est une librairie indépendante qui se développe. L'agence de demain aura le même type de positionnement qu'a eu l'Arpel avec le réseau des librairies. Le fait d'avoir proposé une dimension culturelle un peu plus forte aux librairies les a conduites vers de nouveaux programmes. Par exemple, il y a six ans naissait le programme « Jeunes en librairie » imaginé pour faire comprendre aux lycéens la chaîne économique du livre et permettre la rencontre avec le libraire. De 4 projets annuels, nous sommes passés à 25 grâce avant tout à une prise de conscience des libraires sur la nécessité de se rendre disponible pour ce type d'opération. À ce jour, pas encore assez de projets se mettent en place localement avec la bibliothèque. Les ponts sont jetés.

Si on en revient à la mission nouvelle de l'éducation à l'image, demain nous proposerons des programmes cohérents où tous les acteurs économiques et culturels trouveront leur place, salle de cinéma et bibliothèque.

Vers le dialogue interprofessionnel

• Professeur de lettres en charge de l'action culturelle et artistique au rectorat de Bordeaux, militant du cinéma, Bernard Landier disait à des professeurs de lettres désarmés : « Apprenez à lire Montaigne et ça suffit. » Quand on sait lire Montaigne on sait tout lire, y compris les images. Les professionnels des bibliothèques n'ont-ils pas tendance à se sous-estimer et à s'empêcher d'aller vers l'éducation au cinéma ?

Pour revenir à l'agence, je pense que ce type de structure est naturellement interprofessionnel et que le propre du dialogue interprofessionnel c'est de lever les non-dits, les méconnaissances réciproques sur les univers professionnels. Des métiers qui dialoguent, se confrontent, c'est déjà une première réussite. À l'Ecla de proposer ces lieux de rencontre qui doivent garantir la discussion.

En ce qui concerne le livre, la relation éditeur/libraire est avant tout économique, et ce n'est naturellement pas simple. Pour la relation libraire/bibliothécaire, on sort peut-être de l'ère de la concurrence sur un territoire pour entrer dans celle du quotidien des appels d'offres et des marchés publics. Ce sont évidemment des préoccupations qu'il n'est pas aisé quelquefois de faire cohabiter.

Jouer la carte de l'interprofession incombe aux personnels de la nouvelle agence et cela même sur les sujets qui peuvent « fâcher ». Car, une agence n'est pas un syndicat corporatiste mais un outil qui doit aider à réfléchir et à construire les politiques publiques au service de ces mêmes métiers.

En Aquitaine, les agences du conseil régional du livre et du cinéma ont ce caractère unique : elles ne « partagent » leurs missions avec personne. Ce n'est pas forcément le cas dans d'autres régions. Nous avons donc un devoir d'exemplarité parce que nous sommes conventionnés avec nos tutelles pour remplir ces missions. Cela rend le travail facile et difficile : facile car nous n'avons pas de concurrent, difficile car nous sommes au premier plan pour être jugé. Je trouve ce type de structure passionnante car elle renouvelle l'action publique. ■

Propos recueillis par Estelle Caron et Jean-Marie Tixier

3. Cf. *supra*, J.-M. Tixier : « Faire ses humanités au cinéma », pp. 10-14.

Estelle Caron
Présidente d'Images en bibliothèques



La route des Pôles

Les médiathèques, lieux ressources

Les missions des bibliothèques, lieux de ressources, mais aussi d'action culturelle et de formation, rejoignent naturellement celles des pôles régionaux pour l'éducation artistique. Les bibliothécaires de l'image doivent s'inscrire dans la synergie créée pour faciliter le travail des acteurs de terrain. L'éducation des publics au cinéma et à l'audiovisuel s'en trouvera renforcée.

Depuis 1999, le Centre national de la cinématographie (CNC) soutient et accompagne la mise en place de pôles dans différentes régions françaises afin de renforcer des « logiques de mise en cohérence et des actions de sensibilisation et d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel en région[1]. » Ceux-ci s'articulent aux dispositifs existants (*cf. encadré p.38*) pendant le temps scolaire – École et Cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, et les enseignements obligatoires Cinéma et Audiovisuel (baccalauréat) – et hors-temps scolaire : toutes les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Passeurs d'images. Les objectifs de ces actions sont la découverte des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnels de l'image, la fréquentation de lieux spécifiques, la diversité d'approches et de lectures des œuvres et l'utilisation d'outils pédagogiques. Le travail de coordination des pôles régionaux se développe autour de trois missions : animation du réseau régional, centre de ressources et formation.

La seconde de ces missions m'intéresse tout particulièrement ici. Car au-delà des ressources inhérentes au pôle (telles que les annuaires professionnels mis en place dans certaines régions), les pôles régionaux doivent disposer d'un fonds de documentation comprenant au moins le catalogue Regard sur le cinéma du fonds Images de la culture du CNC, un accès aux œuvres – notamment du patrimoine –, et les outils pédagogiques d'éducation au cinéma. Ces ressources sont aujourd'hui présentes dans les bibliothèques, faisant des responsables de ces fonds des acteurs du principal objectif des actions d'éducation au cinéma : la découverte des œuvres. Par leur maillage du territoire, ces établissements sont des relais essentiels de la diffusion culturelle cinématographique.

Concrètement, elles ont la possibilité d'acquérir les titres du catalogue Images de la culture pour la consultation et/ou le prêt et la projection publique non commerciale. Elles peuvent donc accompagner le travail de la salle de cinéma de proximité impliquée dans ces différents dispositifs nationaux. En l'absence de salle de cinéma, la bibliothèque peut offrir un accès à des ressources de référence en histoire du cinéma.

Ensuite, il va de soi que la bibliothèque, lorsqu'elle propose une collection de films, permet un accès aux œuvres du patrimoine cinématographique. Elle contribue ainsi à sa diffusion de manière essentielle quand il n'existe pas de salle de cinéma à proximité ou que celle-ci ne diffuse pas d'œuvres du patrimoine. Quand la salle de cinéma mène ce travail, des actions complémentaires, notamment de valorisation de collections, peuvent être menées autour d'un genre cinématographique, d'un auteur.

Enfin, pour la mise à disposition d'outils pédagogiques, il est possible aujourd'hui d'en acquérir un certain nombre auprès de nos fournisseurs de films comme, par ex., la collection Eden Cinéma du Scéren-CNDP. Pour les professionnels des bibliothèques, les dossiers pédagogiques accompagnant les films des dispositifs nationaux peuvent être des outils de formation. Certains s'acquièrent assez facilement. Il est aussi possible, tout simplement, de se rapprocher du cinéma qui accueille les dispositifs sur sa commune et de réserver un

1. Voir la charte de missions des pôles régionaux en ligne : www.cnc.fr

LES DISPOSITIFS DU CNC

École et cinéma : Depuis 1994, ce dispositif propose aux élèves, de la grande section de maternelle au CM2, de découvrir des œuvres cinématographiques en salles de cinéma lors de séances dédiées. L'association Les enfants de cinéma met en œuvre le projet au niveau national, en liaison avec le CNC et le ministère de l'Éducation nationale (cf. *infra* pp. 41-42). Cette action touche 550000 élèves de 6000 écoles dans 89 départements (soit 8,3 % des élèves des écoles françaises). **www.enfants-de-cinema.com**

Collège au cinéma : Proposé en 1989, ce programme a été le premier dispositif de sensibilisation des jeunes aux bases d'une culture cinématographique par la découverte de films en salle de cinéma, suivie d'un travail pédagogique. Il s'organise en partenariat avec les collectivités territoriales (les conseils généraux) et les professionnels du cinéma. Cette action touche 500000 élèves de 87 départements sur la base du volontariat des chefs d'établissement et des enseignants.

Lycéens et apprentis au cinéma : Débuté en 1999, ce programme s'articule de la même façon que « Collège au cinéma ». Il est soutenu par les Drac au sein de chaque région. Il concerne 225000 élèves dans toutes les régions.

Passeurs d'images (ex-« Un été au ciné-cinéville ») : Lancée en 1991 par le CNC dans le cadre de la politique de la ville, « Un été au ciné-cinéville » favorise l'accès aux pratiques cinématographiques et l'éducation à l'image de ceux qui en sont privés en poursuivant un double objectif : culturel, par un soutien et un encouragement au 7e art, et social, avec la mise en œuvre d'actions et d'animations de qualité. Chaque région dispose d'une coordination régionale, missionnée par la DRAC. Au plan local, les villes possèdent un relais ou un opérateur qui coordonne la manifestation. Au niveau national, l'association Kyrnéa International est l'interlocuteur des partenaires institutionnels, associatifs et professionnels nationaux.

exemplaire auprès d'elles. Intégrés dans nos collections, ils peuvent faire le lien entre l'école et la famille, la première étape étant d'acquérir les films des dispositifs[2].

Concrètement on peut relever l'initiative du pôle régional de la région PACA qui a recensé toutes les collections images de sa région pour les identifier sur son site[3]. Une telle initiative permet d'inscrire les secteurs image des bibliothèques publiques dans le réseau des acteurs de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel pour développer des synergies entre le travail de terrain mené par les salles et les collections proposées en bibliothèques.

Bibliothécaires intégrés

Car si le premier objectif des pôles régionaux est d'animer le réseau régional des acteurs de l'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel, celui des bibliothécaires de l'image doit être de s'inscrire dans ce réseau. En faire partie, c'est pouvoir participer aux rencontres annuelles que les pôles sont tenus d'organiser. En Aquitaine par exemple, ces rencontres, « Forum du regard », durent trois jours et sont ouvertes aux bibliothécaires : une journée de formation leur est spécifiquement dédiée, organisée avec l'Arpel (l'Ecla depuis juin[4]). Cette initiative permet aujourd'hui de croiser ces professionnels lors de formations plus ciblées. Ainsi, dans le cadre d'une programmation de films de patrimoine organisée dans 30 cinémas de la région, le pôle régional propose-t-il des journées de formation en histoire du cinéma pour les animateurs de salles accueillant ces films. Ces journées sont maintenant ouvertes aux bibliothécaires, leur permettant ainsi de compléter leur culture cinématographique.

Faire partie de ce réseau, c'est également rencontrer les animateurs qui organisent des ateliers de pratique audiovisuelle, notamment dans le cadre de Passeurs d'images. Les bibliothèques peuvent accueillir ces ateliers et les accompagner en mettant à disposition du matériel pédagogique, des films en consultation sur place.

Défendre le cinéma aujourd'hui, c'est défendre les professionnels qui s'inscrivent dans un temps long d'accompagnement du spectateur, loin des *blockbusters* qui regrouperont l'essentiel de la fréquentation cinématographique. Les bibliothèques participent à cette dynamique. Par la richesse de leurs collections, elles donnent à voir le moins visible et jouent un rôle essentiel de défense de la pluralité des œuvres cinématographiques. Les pôles régionaux quant à eux (*cf. encadré*) peuvent permettre la rencontre de ces acteurs de terrain pour qu'ils puissent travailler en complémentarité. ■

2. Liste disponible sur le site Image du Lux, Valence : www.site-image.eu/

3. Le pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel de la région PACA a référencé sur son site les fonds images des bibliothèques régionales. Ce travail a été mené par Emilie Allais responsable des actions pédagogiques de l'Institut de l'Image, installé dans la Cité du Livre d'Aix-en-Provence.

4. Cf *supra*, pp. 34-36.

LES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET DE FORMATION AU CINÉMA ET À L'AUDIOVISUEL

ALSACE
Vidéo les Beaux Jours
Georges Heck, Charlotte Béfort
Maison de l'image
31, rue Kageneck BP 40077
67067 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 23 86 51
info@videolesbeauxjours.org
www.videolesbeauxjours.org

AQUITAINE
L'école du regard - Cinéma Jean Eustache
Myriam Zemour
7, rue des Poilus
33600 Pessac
Tél. 05 56 45 19 14/17
ecoleduregard@wanadoo.fr
passeursdimages@wanadoo.fr
www.polecinemaquitaine.org

AUVERGNE
Sauve qui peut le court métrage
Christian Denier, Georges Bollon, Sébastien Duclocher, Jérôme Ters
La Jetée
6, place St -Michel-de-l'Hospital
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 91 65 73
info@clermont.filmfest.com
www.clermont-filmfest.com

BASSE-NORMANDIE
Maison de l'image en Basse-Normandie
Guillaume Deslandes,
Jean-Marie Vinclair
Citis - Immeuble Odyssée
4, avenue de Cambridge - BP 20117
14204 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Tél. 02 31 06 23 23
jm.vinclair@maisondelimage-bn.fr
www.maisondelimage-bn.fr

CENTRE
Centre images (Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel)
Emmanuel Porcher, David Simon
24, rue Renan
37110 Château-Renault
Tél. 02 47 56 08 08
david.simon@centreimages.fr
www.centreimages.fr

FRANCHE-COMTÉ
Mjc Centre image du Pays de Montbéliard
François Sanchez, Estelle Guyonneau
10, rue Mozart – BP 14
25217 Montbéliard Cedex
Tél. 03 81 91 10 85
francois@centre-image.org
www.centre-image.org

Irimm
Jean-Philippe Rameau
38, Route nationale
Saint-Ylie – BP 203
39100 Dôle
Tél. 03 84 82 46 97
irimm@hotmail.fr

HAUTE-NORMANDIE
Pôle image Haute-Normandie
Annick Brunet-Lefebvre, Benoît Carlus
73, rue Martainville 76000 Rouen
Tél. 02 35 70 20 21
accueil@poleimagehn.com
www.poleimagehn.com

LANGUEDOC- ROUSSILLON
Languedoc-Roussillon Cinéma
Laurent Joyeux, Piala Coïc
6, rue Embouque d'Or
34000 Montpellier
Tél. 04 67 64 81 53
piala@languedoc-roussillon-cinema.fr
www.languedoc-roussillon-cinema.fr

Ecm Kawenga
Luce Pasquini,
Véronique Bros-Prézeau
21, Bd Louis Blanc
34000 Montpellier
Tél. 04 67 06 51 66
luce.pasquini@kawenga.com
www.kawenga.com

LIMOUSIN
Les yeux verts, Pôle régional d'éducation à l'image du centre culturel et de loisirs de Brive
Jean-Paul Chavent, Bernard Duroux, Monique Monnier
31, avenue Jean Jaurès
19100 Brive
Tél. 05 55 74 20 51
contact@lesyeuxverts.com
www.lesyeuxverts.com

PACA
Cinéma l'Alhambra
Jean-Pierre Daniel, Amélie Lefoulon
2, rue du Cinéma
13016 Marseille
Tél. 04 91 46 26 87
alhambra13@wanadoo.fr
www.alhambracine.com

Mission cinéma de l'espace Magnan
Marianne Khalili-Roméo, Estelle Macé
31, rue Louis de Coppet
06000 Nice
Tél. 04 97 11 41 33/36
marianne.k.romeo@espacemagnan.com
www.espacemagnan.com

Institut de l'image
Émilie Allais, Sabine Putorti
Cité du Livre 8-10, rue des Allumettes
13098 Aix-en-Provence Cedex 2
Tél. 04 42 26 81 82
pole.instimag@wanadoo.fr
www.institut-image.org

PICARDIE
Acap - Pôle image Picardie
Pauline Chasserieau
19, rue des Augustins – BP 322
80003 Amiens Cedex
Tél. 03 22 72 68 30
paulinechasserieau@acap-cinema.com
www.acap-cinema.com

POITOU-CHARENTES
Poitou-Charentes cinéma
Jean-Claude Rullier, Solenn Rousseau
Région Poitou-Charentes
15, rue de l'Ancienne Comédie - BP 575
86021 Poitiers Cedex
Tél. 05 45 94 37 84/85
j.rullier@cr-poitou-charentes.fr
s.rousseau@cr-poitou-charentes.fr

RHÔNE-ALPES
Lux, Scène nationale
Catherine Batôt, Maud Ducarre
36, Bd du Général de Gaulle
26000 Valence
Tél. 04 75 82 44 10
catherine.batot@lux-valence.com
www.lux-valence.com

D.R.

BAZAAR, VOUS AVEZ DIT BAZAAR… & C° ?

Nombre de cinéphages se souviennent encore de Dreamland. Avec 90 titres en neuf ans d'activité (1994-2003), ce petit éditeur indépendant avait su imposer un catalogue éclectique d'abord animé par la passion de son fondateur pour le dessin animé, puis rapidement ouvert à tous les genres, du cinéma populaire à la cinéphilie aiguë. Victime en 2003 d'une faillite de distributeur, Thierry Steff ne se rendit pas au verdict de l'ANPE le dispensant gentiment de chercher du travail en attendant la retraite ! Avec une passion intacte, il a donc fait surgir Bazaar & C° des cendres de Dreamland et, depuis mai 2008, sert avec la même gourmandise les textes qu'il aime sous cette nouvelle enseigne, un clin d'œil à *Harper's bazaar*.

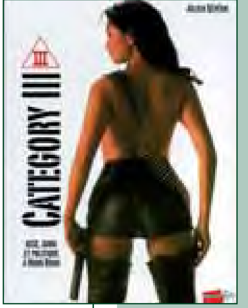
Sa politique n'a pas changé ; elle repose sur une confiance totale envers des auteurs hantés par leur sujet, universitaires, collectionneurs ou monomaniaques avertis, tels Julien Sévéon auteur de livres sur le cinéma asiatique (*Category III, Shaw Bros., Le cinéma enragé japonais*) et responsable de la collection « Cinexploitation », Jean-François Giré, monteur et réalisateur fou de western (*Il était une fois… le western européen* repris de Dreamland, mais grossi d'une centaine de pages après mise à jour) ou encore Damien Ziegler, juriste de formation qui signe une remarquable analyse photogrammes à l'appui de *La nuit du chasseur. Une esthétique cinématographique* et dont *La représentation du paysage au cinéma* paraîtra à l'automne. Des livres érudits sur des sujets populaires voisinent avec des ouvrages toujours accessibles sur des sujets savants (*Ub Iwerks*, sur le génial inventeur des studios Disney). Conscient de travailler dans un marché de niche, l'éditeur destine avant tout sa production à des « fous furieux, capables de dénicher très vite sur internet l'existence des livres qui les intéressent et de faire aussitôt passer le message », mais il tient à ce que ses ouvrages, très illustrés, restent potentiellement grand public et que leur lecture ne nécessite pas le recours systématique au dictionnaire.

Après avoir vendu des titres à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et réalisé de jolis coups dans sa vie précédente (*Mille et une pattes*), le redémarrage est modeste et prudent. Seul aux commandes, sans distributeur ni diffuseur, Thierry Steff a réduit les tirages à 1000 ex. par titre, stockage oblige, avec une allure de 5 à 10 nouveautés par an ; même s'il reste difficile dans ces conditions d'atteindre la province, leur épuisement rapide prouve que le public est là. Il y a donc lieu de fulminer contre des libraires passifs et peu curieux. Une politique de réédition des titres manquants compensera ce défaut de visibilité que l'on espère provisoire.

Un coup d'œil sur le site convaincra les bibliothécaires qu'un tel catalogue, approchant avec intelligence des thématiques populaires (*Tolerance zéro. La justice expéditive au cinéma, John McTiernan, le maître du cinéma d'action*), des sujets inattendus et d'autres plus académiques, a toute sa place dans leurs collections.

Philippe Levreaud

info@bazaaretcompagnie.com
Tél. 09 52 75 72 68
www.bazaaretcompagnie.com

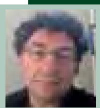


Julien Sévéon, *Category III. Sexe, sang et politique à Hong Kong*, Bazaar & C°, 2008, 336 p., ill., 22x28 cm, ISBN 978-2-917339-03-9

Créée en 1989, juste après le massacre de Tien Anmen et maintenue jusqu'en 1997, date de l'intégration de Hong Kong à la Chine, la *Category III* équivaut à notre interdiction aux moins ans. Paradoxe : à l'égard de la censure qui régnait en maître, elle fut synonyme de libération ! Ce fut alors un déferlement de sexe et de violence, outré jusqu'à l'extravagance, où la peur de l'avenir (la rétrocession de l'île), le désespoir d'une société urbaine et confinée, une fantasmatique débridée se trouvaient encouragés par le succès commercial du cinéma « d'exploitation ». Exutoire d'angoisses millénaristes, marge ouverte à un retour sur l'histoire jusque-là fermement réprimé (de monstrueux crimes de guerre), licence accordée à toute l'imagerie érotique et gore, la *Category III* apparaît à l'auteur comme la « quintessence même du cinéma local ». Synthèse habilement tissée d'interviews (Billy Tang, T. F. Mou…), de portraits d'actrices (du « Kama-Sutra chinois »), de filmographies thématiques très fouillées et truffé de centaines d'images excessives, ce livre érudit donne tout son sens à la démesure d'une cinématographie unique. Ce formidable travail qui s'imposera aux amateurs mérite aussi – surtout ? – toute l'attention des contempteurs de cette « grosse machine saignante » et de « méchanceté pure ». PL

D.R.

EUGÈNE ANDRÉANSZKY
Délégué général
des Enfants de cinéma



Transmettre l'amour du cinéma
Les Enfants de cinéma

Le cinéma peut-il aider les enfants à trouver leur place dans un monde déjà saturé d'images ? En pariant sur la fraîcheur du jeune public, en donnant à sa spontanéité de quoi alimenter un goût qui récuse à l'avance une offre formatée, Les Enfants de cinéma s'efforcent d'éveiller une cinéphilie qui soit source de liberté.

Née en 1994, l'association nationale les Enfants de cinéma développe son activité autour d'une formule qui pourrait résumer son activité : former l'enfant spectateur à l'art cinématographique. Elle se décline en deux axes principaux.

À l'origine du projet École et cinéma qu'elle porte depuis 14 ans, l'association le développe, le suit et l'évalue sur l'ensemble du territoire. Elle en assume la responsabilité artistique et pédagogique ainsi que la politique éditoriale, puisqu'elle publie des *Cahiers de note sur...* et des cartes postales en accompagnement de chaque film.

Le second axe de notre travail est une réflexion permanente sur les rapports du jeune public au cinéma, mais aussi sur la place des adultes, des enseignants et des parents dans cette rencontre avec le 7e art.

L'ensemble de notre travail repose sur un choix d'œuvres : le catalogue École et cinéma, qui regroupe plus de 60 titres et constitue le socle de notre action d'éducation au cinéma en France. Il est utile de préciser que le jeune âge des enfants concernés par le projet est déterminant dans sa réussite. Cette affirmation mérite qu'on s'y attarde un peu.

ÉVEILLER UN GOÛT

Les jeunes enfants (de 4 à 11 ans) sont encore libres de tout formatage, disons encore disponibles pour des expériences à vivre telles qu'École et cinéma. Ils sont certes déjà sous influence, mais l'exigence et la singularité trouvent en eux un écho favorable. Des films muets, en noir et blanc, au rythme plus lent, des films où la narration est malmenée, des films expérimentaux même, sont les bienvenus. Tout ou presque est possible tant leur réceptivité est grande, ainsi que leur curiosité pour la découverte des choses nouvelles. Cette disponibilité, cette ouverture au monde, sans préjugés, sans avis préconçus est absolument merveilleuse. Leur spontanéité n'a d'égal que leur plaisir de la découverte et de l'apprentissage ; leurs yeux, leurs oreilles sont grand ouverts, réceptifs et sensibles.

Le nom de notre catalogue de films, « Tout un programme », en dit long sur la philosophie du projet ; il reflète une condi-



Image tirée du film *Le Voyage de Chihiro* de Hayao Miyazaki, 2001.


© Les Enfants de cinéma

Image tirée du film *Sidewalk stories* de Charles Lane, 1989.

tion préalable, le choix de la qualité de l'œuvre (réalisation, scénario, acteurs…). Diversité des genres, progression dans la constitution d'un programme, diversité dans les approches du cinéma (couleur, noir et blanc, fiction, documentaire, court métrage, animation, patrimoine, films anciens ou contemporains, version française ou version originale sous-titrée) : tant d'éléments entrent en ligne de compte pour constituer un catalogue équilibré entre le cinéma d'aujourd'hui et le patrimoine à faire découvrir aux enfants. « Tout un programme » traverse – je dirai même : construit – une histoire du cinéma de ses origines au cinéma contemporain. Comment s'est-il bâti, sur quels axes ?

D'abord et avant tout un choix d'œuvres – de chefs-d'œuvre – du cinéma. Comme nous aimons le dire : une sélection de films que l'on peut montrer aux enfants plutôt que de films conçus spécialement pour eux.

On en revient évidemment à la pensée d'Alain Bergala[1], fidèle accompagnateur, constructeur de notre projet : l'approche du cinéma comme bon objet pour l'école, c'est-à-dire comme art, d'où l'importance de choisir des films d'une qualité artistique indiscutable pour essayer de constituer peu à peu un goût, et éveiller un regard critique chez chaque enfant.

À titre d'exemple on pourrait citer un programme de cinq courts métrages burlesques américains : 2 films du grand Charles Bowers, *Pour épater les poules* et *Non, tu exagères* (1925-1926) ; 2 films de Charlie Chaplin, *Charlot fait une cure* et *Charlot s'évade* et un film de Buster Keaton, *Malec forgeron*. Un programme muet, en noir et blanc, composé d'une heure de films courts que l'on montre depuis de longues années à des enfants à partir de 4-5 ans. C'est une rencontre magnifique à vivre, d'émotions, de sensations et de plaisir aussi !

Ce catalogue vivant, protéiforme est construit, film après film, pour favoriser la rencontre. La démarche pédagogique, bien adaptée au dispositif École et cinéma, repose sur les principes suivants : organiser la rencontre de l'enfant avec le film, avec l'œuvre ; désigner, se faire passeur est le travail de l'enseignant, du parent, de l'adulte ; apprendre à fréquenter les films en tant que spectateur actif, sensible, qui accepte de ne pas tout comprendre… ; tisser des liens entre les films : un film en appelle un autre et il faut faire en sorte que l'enfant ne se limite pas à « j'aime, j'aime pas », ni à un rapport de consommation, mais de lui faire accepter de se faire bousculer par une œuvre jusqu'à y trouver du plaisir… Cela peut être un long cheminement.

1. Critique, essayiste et réalisateur, ancien rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*. Il enseigne le cinéma à Paris-III.

Former les maîtres, accompagner les enfants

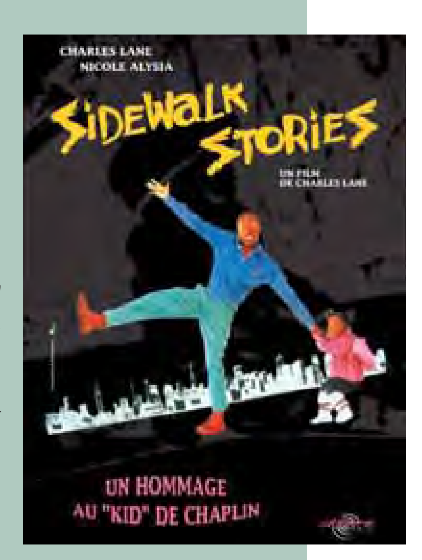
Depuis que le projet École et cinéma existe, nous suivons le travail des enseignants sur les œuvres cinématographiques avec de très jeunes élèves. Ce travail, qui s'appuie sur les documents d'accompagnement les *Cahiers de notes sur…*, est relativement modeste car les enseignants eux-mêmes ne sont pas formés au cinéma dans les IUFM. C'est, aujourd'hui encore, une des difficultés majeures d'École et cinéma. Nous essayons donc d'initier dans chaque région des formations même courtes. Elles sont encore insuffisantes !

De fait, les enseignants, la plupart du temps, s'autoforment peu à peu avec les outils à leur disposition, DVD, livres, sites utiles et, bien entendu, les documents École et cinéma.

Les travaux développés en classe avec les jeunes élèves sont essentiellement des travaux plastiques et pratiques – dessins, maquettes… – et, ce que l'on trouve dans presque toutes les classes, des « cahiers de cinéma », non pas la revue célèbre, mais un cahier dans lequel les élèves notent leurs impressions, leurs analyses aussi quelquefois, des morceaux de scénarios, des thématiques (le conte, cinéma et littérature, l'histoire du cinéma, les techniques, les métiers, l'économie du cinéma, les salles de cinéma…). Très souvent, malgré la modestie du travail mené en classe, le cinéma devient l'élément médiateur de la classe.

Environné d'images et d'écrans, l'enfant sans repères doit trouver son chemin et le 7e art peut être une formidable porte sur le monde. Car il a cette formidable faculté d'aider l'enfant à sortir de la solitude, à dire son angoisse, sa joie, son enthousiasme ou sa peur, à entrer dans le cercle de l'humain. Il intègre sans violence, donne confiance. Il permet de se risquer à prendre la parole et à rencontrer les autres, aide à sortir de sa coquille, à se déployer dans le monde et à y trouver place. Le cinéma, comme tous les arts, a cette immense vertu et le projet École et cinéma existe, vit, se développe grâce à cela. ■

DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Quelques exemples de films patrimoniaux du catalogue qui traversent les époques, les pays et les genres :

• **1920-1930 :** du documentaire-fiction du Grand Nord glacial de *Nanouk l'esquimau* (Flaherty, 1926) à la brûlante jungle philippine de *Chang* (Cooper et Schoedsack, 1927) ; du burlesque poétique de *La Jeune Fille au carton à chapeau* (Boris Barnet, 1927) au burlesque américain du *Cirque* (Chaplin, 1928) ou au souffle épique de Buster Keaton dans *Le Mécano de la Général* (1926) ; de l'appel à révolte français de *Zéro de conduite* (Jean Vigo, 1933) à l'univers social et drolatique nippon de *Gosses de Tokyo* (Yasujiro Ozu, 1932)…

• **1930-1940 :** du suspens d'un des premiers films anglais d'Alfred Hitchcock, *Jeune et Innocent* (1937) à l'étrangeté de *L'Homme invisible* (James Whale, 1933), ou à l'énergie communicative des *Aventures de Robin des Bois* (Michael Curtiz, 1938) ; du fantastique chantant du *Magicien d'Oz* (Victor Fleming, 1939) au fantastique oriental du *Voleur de Bagdad* (Michael Powell, 1940)… ; du clochard anarchiste de *Boudu sauvé des eaux* (Jean Renoir, 1932) à la misère sociale italienne d'après-guerre du *Voleur de bicyclette* (Vittorio de Sica, 1948).

• **1950-1960 :** de l'humanisme comique de Jacques Tati dans *Jour de fête* (1949) puis dans *Les Vacances de Monsieur Hulot* (1953) à l'univers violent et raciste de l'Ouest américain de *La Prisonnière du désert* (John Ford, 1956) ; du film de pirate parodique hollywoodien *Le Corsaire rouge* (Robert Siodmak, 1951-52) à l'œuvre d'exception impressionnante qu'est *La Nuit du chasseur* de Charles Laughton (1955) ; de la comédie musicale fabuleuse qu'est *Chantons sous la pluie* (Gene Kelly et Stanley Donen, 1951) au magnifique parcours initiatique que sont *Les Contrebandiers de Moonfleet* (Fritz Lang, 1955).



D.R.

• **1960-1970 :** de l'univers féerique et musical de Jacques Demy dans *Les Demoiselles de Rochefort* (1966) ou *Peau d'âne* (1970) à l'univers libre et poétique de Vera Simkova et Jan Kucera dans *Katia et le crocodile* (1966).

Si nous poursuivons un peu plus loin, sautant quelques décennies… plus proches de nous :

• **1990-2000 :** du rêve magique d'*Alice* (Jan Svankmajer, 1988) au rêve anglais du fiévreux *Cheval venu de la mer* (Mike Newell, 1993) ; du cinéma d'animation japonais onirique et proche de la perfection de Hayao Miyazaki – *Mon voisin Totoro* (1988) et *Le voyage de Chihiro* (2001) – à l'animation poétique de Michel Ocelot – *Princes et Princesses* (2000) et *Kirikou et la sorcière* (1998) – à la merveilleuse animation iranienne de *Contes de la mère poule* (2000) et à l'animation fantastique de *L'Étrange Noël de Monsieur Jack* (Tim Burton et Henry Selick, 1993) ; du fantastique d'*Edward aux mains d'argent* (Tim Burton, 1990) au fantastique poétique néo-zélandais de *Paï* (Niki Caro, 2002)…



© Les films du préau

Et bien entendu enfin un cinéma plus immédiatement contemporain, inscrit dans la réalité quotidienne :

• un documentaire : *La vie est immense et pleine de danger* (Denis Gheerbrant), ou le parcours dans la maladie de Cédric, un enfant de 8 ans ;

• des programmes de courts métrages : un programme Gari Bardine, un programme de courts métrages pour les plus jeunes, *Petites z'escapades*, et 2 programmes internationaux ;

• des films de François Truffaut, Luigi Comencini, Paul Grimault ou Gaston Kaboré…

• du cinéma expérimental baroque : *Le Monde vivant* d'Eugène Green ;

• du cinéma américain presque underground, *Sidewalk stories* de Charles Lane.

ENSEMBLE, POUR RÉINVENTER LE CINÉ-CLUB

Les ciné-clubs ont disparu. Pourtant, quelques irréductibles, à contre-courant, tentent de faire vivre ces moments indispensables d'échanges et d'apprentissages du cinéma à tout âge. Pour ce faire, il faut s'appuyer sur des militants et sur une collaboration entre toutes les parties impliquées dans l'action culturelle : Éducation nationale, cinéma, mairie, médiathèque. Deux expériences exemplaires.



D.R.

L'Atelier cinéma. Michel Mompontet de Mon œil (au centre), deux enseignants et les élèves du lycée.

Ciné-club Les Séances de l'Atelier, Saint-Médard-en-Jalles

Jeudi 8 décembre 2005, 19 h. Dans l'obscurité d'une salle du cinéma de Saint-Médard-en-Jalles (33), à la périphérie de Bordeaux, résonnent les premières notes de la musique de Nino Rota sur le générique d'*Amarcord*. 250 spectateurs, majoritairement des lycéens, assistent, avec cette projection du film de Fellini, à la première séance du ciné-club. Depuis, à raison d'un film par mois, les séances de l'Atelier continuent de réunir une moyenne de 150 lycéens et cinéphiles des alentours.

L'idée est née d'un constat : les élèves du lycée pouvaient travailler à l'élaboration d'un court métrage, voir de nombreux films récents grâce à la programmation très correcte du Ciné-Jalles, mais ils n'avaient pas accès aux grands films classiques. Leur manquait la nécessaire connaissance de l'Histoire du cinéma et celle du plaisir partagé de voir ces films en salle, sur grand écran, dans les conditions de leur création.

Autour de l'atelier artistique cinéma audiovisuel du lycée Sud Médoc La Boëtie, un partenariat a regroupé la société Aretec (exploitant du Ciné-Jalles), la Médiathèque et le Carré des Jalles (le centre culturel qui abrite le cinéma) pour la ville de Saint-Médard. Les objectifs, pédagogiques, artistiques et culturels étaient clairs : donner à voir de grands films, susciter un désir de cinéma, approfondir connaissances et réflexions par un travail d'échange et d'analyse avant et après les projections.

La programmation privilégie les films du patrimoine pour présenter à un jeune public des œuvres majeures de l'Histoire du cinéma : *Amarcord* (Fellini), *Citizen Kane* (Welles), *M le maudit* (Lang), *Mon oncle* (Tati), *Les Sentiers de la gloire* (Kubrick), *La Prisonnière du désert* (Ford) ont ainsi été projetés et Eastwood, Tarkovski, Carné, Pelechian, Capra, Scorcese sont pressentis pour la prochaine saison…

Concrètement la mise en œuvre de ce travail passe par trois lieux qui correspondent à l'implication des trois partenaires. D'abord la salle de cinéma avec une exigence première sur la qualité des projections : bonnes copies, formats et vitesses respectés, V.O. : qualité garantie par le professionnalisme sourcilleux de l'exploitant (Christian Varden pour Artec) qui participe aussi à l'élaboration de la programmation et assure toute la logistique (relations avec les distributeurs, traitement de la copie et gestion financière). Présenté par les élèves de l'Atelier, le film est suivi par une lecture proposée par un invité, puis par un dialogue avec les spectateurs : moment essentiel d'échange et de partage de connaissances.

Ensuite l'Atelier cinéma du lycée et la médiathèque. Au lycée le professeur et les élèves de l'Atelier élaborent les programmes après concertation avec les enseignants intéressés ce qui permet de proposer des films susceptibles d'être pris en compte par de nombreux lycéens et d'impliquer les collègues. La vingtaine d'élèves de l'Atelier choisissent un film chacun qu'ils préparent sur DVD avec leur professeur afin de le présenter avant la projection (la prise de parole dans la grande salle devant un public constitue assurément un excellent exercice). L'implication des lycéens est grande tant en amont qu'en aval. Et chaque cinéaste fait ainsi l'objet d'un travail filmographique, historique et esthétique. La médiathèque met à disposition son fonds et ses locaux pour que nos élèves puissent approfondir leur travail ; elle fait donc fonction pour eux de centre de documentation où ils empruntent des livres et visionnent des films.

Le lendemain de la projection, l'auditorium de la médiathèque accueille lycéens et cinéphiles, pour une analyse de séquence ouverte à tous proposée par l'intervenant de la veille ou par un professeur de l'Atelier. Des supports documentaires élaborés à la médiathèque sont proposés aux participants. En complément, celle-ci co-organise des séances exceptionnelles comme des ciné concerts (*Nosferatu* de Murnau en 2007, *Nanouk* de Flaherty en 2008) ou un travail sur Pelechian dans le cadre du mois du documentaire (en préparation). Chaque spectateur, lycéen, cinéphile ou les deux, peut ainsi bénéficier d'une proposition cohérente et dense à partir d'un film important.

Deux images pour terminer : deux groupes de jeunes. Le premier a quitté le lycée depuis deux ou trois ans mais revient régulièrement, fidèlement au ciné-club. Lors de nos fréquents échanges, leur culture cinématographique m'étonne toujours : ils voient énormément de films en salles et savent en parler. J'ai croisé l'autre groupe dans un couloir du lycée ; trois garçons fredonnaient avec enthousiasme et naturel le thème composé par Nino Rota pour *Amarcord*. Nous étions le vendredi 9 décembre, le lendemain de la première séance de l'Atelier. J'ai alors pensé qu'avec l'équipe du ciné-club, nous ne perdions peut-être pas tout à fait notre temps...
Et un souvenir : lors de la projection de *Citizen Kane* le 12 janvier 2005, la salle était comble. J'ai vécu comme un grand luxe le fait de voir le film debout avec deux amis à mes côtés, Christian Varden et Bernard Landier, conseiller cinéma au rectorat, grand amoureux d'Orson Welles et qui était venu présenter le film. Bernard et Christian viennent de nous quitter. Le ciné club continue, grâce à eux, pour eux...

Jean-François CAZEAUX
Professeur de philosophie
Délégué académique au cinéma



Ciné-conte à Hérouville-Saint-Clair.
De la bibliothèque au cinéma avec les tout-petits

Sur une idée originale du Café des images, ce cinéma Art et essai et la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair (14) se sont associés pour proposer une animation commune destinée aux enfants de 2 à 5 ans. Ce projet, expérimental, prolonge et complète « l'heure du conte » du mercredi matin, à la bibliothèque, par la projection d'un court-métrage au cinéma en lien avec l'histoire contée ce matin-là aux tout-petits. Films et contes sont choisis en concertation pour permettre une cohérence entre les deux temps de l'animation.

• 1 histoire, 2 approches, en 2 lieux : celle du conte à la bibliothèque et celle de l'image au cinéma. L'accueil spécifique du Café des images permettra aux enfants de vivre leurs premières expériences cinématographiques dans les meilleures conditions possible. Le cinéma propose une initiation à l'image et à l'univers de l'exploitation du film en expliquant les bases : la salle obscure, le partage collectif d'un même film, la projection de l'image.
• Comprendre ce qu'est une salle de cinéma : par des mots – expliquer comment apparaît l'image sur l'écran... – et des symboles : le ticket de cinéma.
• Vivre ses premières expériences en salle obscure et mettre des mots dessus.
• Regarder un film, comprendre une histoire, savoir en parler et partager les avis différents

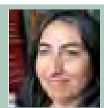
Débuté en 2009, le ciné-conte a eu lieu 4 fois de janvier à mai. À la suite de l'« heure du conte », l'équipe accompagne les enfants jusqu'au Café des images mitoyen. L'accueil des enfants au cinéma est le point essentiel. Au-delà de la découverte de l'objet filmique en tant que tel, c'est le moment qui entoure la projection qui importe.
Après un bref retour sur l'histoire entendue, un lien est fait entre les supports : l'histoire est écrite dans un livre, mais à quoi ressemble un film ? Le projectionniste explique donc son métier et montre la bobine de film : une occasion bientôt rare quand le numérique arrive à grand pas. Des précisions sont données sur le fonctionnement de la salle : les lumières vont s'éteindre doucement. L'obscurité ne sera pas totale et nous resterons tous ensemble : le collectif est là aussi pour rassurer l'enfant. La cabine de projection est visible de la salle, l'installation du film sur le projecteur se fait donc sous les yeux des enfants.
On demande alors aux enfants où nous pourrons regarder le film ? Surprise, car, à la manière des salles d'antan, un rideau dissimule l'écran. Par un tour de magie, dont seul le Café des images détient le secret, le rideau s'ouvre lentement sur un claquement de doigts de l'animatrice, laissant apparaître l'écran sous leurs yeux ébahis. Les réactions sont toujours vives et enthousiastes : « Ouah...! ».
Reste à leur faire prendre conscience que cet écran n'est pas une « grande télé ». Important mais difficile ! À cet âge, cela reste abstrait. L'image est projetée sur l'écran, elle vient de derrière. On s'appuie donc sur une description du projecteur avec ses loupes et son faisceau lumineux.
À la fin de la projection, un temps d'échange permet aux enfants de s'exprimer sur ce qu'ils viennent de voir. Une plaquette sur le film leur est distribuée à la sortie de la salle et l'enfant repart avec son ticket. Moment privilégié où parents et enfants expriment leur satisfaction. Après le bilan très positif de cette année pilote, on envisage de reconduire cette action – qui été soutenue par le service Petite Enfance de la Ville – à la rentrée prochaine.

Mélanie TELLINI
Secteur enfance et jeunesse
Café des images

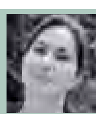


Fanny HUBERT
Coordinatrice petite enfance
Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair

Rosa Olmos
Responsable du Service audiovisuel de la BDIC



Frédérique Berthet
UFR-Arts Bordeaux-III



Deux beaux mariages
L'université et le cinéma

1. De l'offre à la création Le circuit complet de la BDIC

Bibliothèque associée à l'enseignement de plusieurs départements de l'université (Paris-X Nanterre), la BDIC a su instaurer un va-et-vient innovant entre collections et création qui l'intègre pleinement dans l'offre pédagogique et renouvelle son statut de lieu ressource.

Sources documentaires, cinéma et formation audiovisuelle

L'introduction du cinéma documentaire dans les collections de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) remonte véritablement à 1993. À cette époque, l'enseignement supérieur s'en est d'ores et déjà emparé comme support d'accompagnement pédagogique tandis que les liens entre producteurs et distributeurs institutionnels privilégient la circulation et l'acquisition de films documentaires.



© BDIC

Collection du service Audiovisuel de la BDIC.

De toute évidence, une bibliothèque musée comme la nôtre, dont la mission auprès de chercheurs et d'étudiants consiste à la mise à disposition de ses collections, sur tout support, afin d'étudier et de comprendre l'Histoire, se doit d'acquérir des œuvres audiovisuelles portant un regard sur les thèmes traités à la BDIC. À terme, elle devait aussi s'entourer d'auteurs et de réalisateurs pouvant créer des documents susceptibles d'être analysés, étudiés et sauvegardés.

Cependant, bien des choses ont changé depuis l'arrivée ponctuelle des premiers documents audiovisuels dans les années 1950 au musée. Aujourd'hui, le secteur audiovisuel occupe une place reconnue et indispensable pour la bibliothèque. Petit à petit s'est constitué, d'une part, un fonds d'acquisition selon des lignes directrices thématiques et, d'autre part, un réseau, aussi bien scientifique qu'audiovisuel, qui contribue avec son savoir-faire à nos activités pédagogiques.

Notre catalogue audiovisuel est constitué aujourd'hui de 4 000 films documentaires ou de fiction. Par ailleurs, nous développons une politique de dépôt et de sauvegarde des *rushes* pour certains films, sans oublier la conservation des archives sonores et d'autres documents consultables dans notre catalogue[1]. La mise en valeur de cette richesse audiovisuelle s'impose, car nous avons la mission de la faire connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de la bibliothèque.

De la consultation individuelle à la projection collective, dans le cadre de cours, de conférences ou de débats, le document audiovisuel, indispensable complément à la diversité documentaire de la BDIC, permet de nombreuses formules pour une valo-

1. Base de documents en caractère latin et documents audiovisuels : www.bdic.fr

LES ARCHIVES FILMIQUES : DE LEUR CRÉATION À LEURS USAGES



Cet atelier a été créé en 2004 à l'issue d'un accord passé entre le département des Arts du spectacle de l'Université de Paris-X Nanterre et la BDIC. L'objectif est d'amener des étudiants à réfléchir à la problématique des images d'archives dans les réalisations audiovisuelles. Cela commence, au premier semestre, par un enseignement lié à l'histoire des cinémathèques, aux techniques d'archivage et de restauration, aux politiques patrimoniales. Mais il est surtout question, à travers l'étude de nombreux exemples pris dans l'histoire du cinéma, de l'utilisation des images et des documents d'archives dans les écritures filmiques, de leur recyclage dans les fictions et les documentaires, ainsi que dans d'autres formes artistiques. Au second semestre s'ajoute une partie pratique. Il s'agit alors de faire travailler les étudiants sur un thème dans le cadre de la réalisation d'un projet audiovisuel intégrant la problématique de l'usage des archives sous différentes formes (extraits de films, photographies, coupures de presse, tracts, affiches…). Le thème retenu change chaque année. Ont été ainsi traités le bidonville de Nanterre, le militantisme et l'engagement associatif, ainsi que l'immigration au sens large. Les regards portés sur ces questions visent à mettre en évidence la diversité et la complexité des approches. Il importe aussi, dans certains cas, de s'appuyer sur la parole de témoins, et, autant que possible, de prendre en compte les aspects historiques et sociologiques dans lesquels ces sujets s'enracinent. Depuis 2007, pour être en phase avec les projets organisés par le groupe de recherche du département des Arts du spectacle (obtention d'une ANR sur « Les mises en scène de la guerre au XXe s. : théâtre et cinéma »), les étudiants ont travaillé sur les conflits armés.
C'est au moment de ce travail de réalisation que la collaboration avec la BDIC se concrétise puisque les étudiants sont invités à puiser dans ses collections. Dirigés par moi-même, encadrés techniquement par Jean-Claude Mouton (2004 à 2007) puis Othello Vilgard (depuis 2008), aidés par Rosa Olmos (service audiovisuel de la BDIC), ils sont ainsi amenés à récupérer des images de diverses provenances, à filmer des documents, des témoignages de personnes ayant vécu des événements en lien avec le thème retenu, afin de réaliser ensuite de petits montages. Les films obtenus (5' à 10' maximum) peuvent être de nature historique ou autre. Ils intègrent en principe non seulement une partie des images enregistrées par les étudiants, mais aussi d'autres documents retrouvés lors de la préparation du projet. Cet exercice présente donc l'avantage, d'une part de faire connaître aux étudiants les fonds d'archives dans lesquels ils sont forcément conduits à travailler et, d'autre part, de contribuer à les enrichir et à les valoriser par leurs propres réalisations. Les films ainsi obtenus et les rushes sont en effet intégrés aux collections de la BDIC où ils pourront être consultés ultérieurement par d'autres étudiants et des chercheurs.

Laurent VÉRAY
Département des Arts du spectacle
Université de Paris-X Nanterre

risation associée, comme la possibilité de traiter un thème sous divers angles grâce à une documentation très variée, de par ses sources, son support et son traitement. Ainsi, l'ensemble réuni permet au lecteur de se confronter à une lecture multiple qui vient compléter et élargir son champ de vision. Dans cette hypothèse, documentation audiovisuelle et film restent toujours liés à une offre globale de documents qui, à leur tour, invitent à la création de nouvelles œuvres audiovisuelles.

LES ATELIERS : CRÉATION, PRATIQUE ET VALORISATION

Si la projection reste le moment le plus important pour la valorisation cinématographique, les réflexions qu'inspire un film – par sa genèse, son contenu, sa forme – sont essentielles. C'est sur ce principe que repose l'organisation de nos activités pédagogiques qui rythment l'année universitaire tout en créant une dynamique[2] de recherche et de réflexion.

Située sur le campus de Nanterre, la BDIC développe en grande partie ses activités de valorisation en accord avec les départements de Sociologie, d'Études ibériques, de Sciences politiques et d'Histoire. Enseignants, chercheurs ou étudiants font régulièrement appel à nos fonds dans le cadre de colloques, de journées d'études ou simplement dans le cadre des enseignements dispensés sur le campus.

2. Le service audiovisuel participe aussi au séminaire « Écritures du passé » organisé par le secteur pédagogique de la BDIC et le département Arts du spectacle. Voir numéro spécial de *Matériaux, pour l'histoire de notre temps*, n° 89-90 (2008) sur les « Écritures filmiques du passé » dirigé par Odette Martinez et Laurent Véray.





Les ateliers Montage *(en haut)* et Archives audiovisuelles *(en bas)*.

En 2004, en réponse à la demande de l'historien Laurent Véray du département Arts du spectacle, débute une collaboration pérenne avec l'atelier Archives audiovisuelles destiné à la troisième année de licence *(voir encadré p. 47)*. Nous y accueillons les étudiants de l'atelier qui, dans le cadre d'une réalisation de courts métrages documentaires, utilisent nos archives, périodiques, affiches, entretiens sonores ou filmés et autres documents. Cet atelier devient, à son tour, créateur d'archives par l'apport de travaux tels que les témoignages filmés par les étudiants.

Depuis 2008, ces travaux dirigés font également l'objet d'un accompagnement, au premier semestre, par l'atelier Montage, encadré par Litsa Boudalika, experte en audiovisuel et chargée de cours au département Arts du spectacle à Paris-X Nanterre. L'occasion est ainsi donnée aux étudiants de s'initier à l'expérience artistique et pratique de la création audiovisuelle par le biais du film d'archives. D'un semestre à l'autre, la continuité entre les deux ateliers assurée par Laurent Véray et la BDIC s'avère une heureuse expérience : l'étudiant a le temps de s'approprier la bibliothèque comme lieu de travail, d'y développer des compétences en recherche documentaire, d'en connaître le fonctionnement et la « topographie » de son organisation. Parallèlement, il découvre le travail d'équipe, apprend à surmonter les difficultés techniques liées au traitement des archives, au numérique et aux multiples conversions entre les deux. Belle sensibilisation pour une future vie professionnelle.

Si les ateliers d'Archives audiovisuelles permettent une approche plutôt individuelle des trésors du fonds documentaire de notre bibliothèque musée, l'atelier Programmation des événements culturels reste une démarche collective. Ces travaux dirigés, également destinés aux étudiants de troisième année en licence d'Arts du spectacle et encadrés par deux enseignants, Marguerite Chabrol (2007) et Alexis Blanchet (2008), permettent aux étudiants d'exploiter notre catalogue audiovisuel sur un thème donné, voire de l'élargir par de nouveaux titres disponibles chez des producteurs français et étrangers. L'expérience évolue grâce aux visionnages jusqu'à une sélection équilibrée de films à programmer, la recherche d'intervenants et de spécialistes pour un débat, le choix de lieux de projection, la négociation des droits pour les projections, la conception et la réalisation du matériel de communication et la diffusion de l'événement. Autant d'étapes à franchir que de responsabilités à assumer dans le domaine de l'action culturelle liée à la valorisation de la production audiovisuelle.

Dans l'ensemble, la diffusion des travaux de ces ateliers attire un public plutôt académique associant, de plus en plus, l'image de notre bibliothèque à celle d'un lieu à la fois de recherche, de création et de formation. Souvent, nos activités conjointes deviennent le pont d'actions communes avec les institutions et les habitants de Nanterre tendant, peu à peu, à réduire le fossé qui sépare la ville de l'université, à créer de véritables rencontres entre publics universitaire et urbain qui ne font qu'élargir le champ de nos initiatives à venir. Comme si l'univers « bibliothèque-cinéma-université-ville » cherchait à se doter d'un sens nouveau et de nombreux objectifs en perspective.

Rosa Olmos

2. L'espace Histoire-Image vu de l'Université de Bordeaux

À Pessac (33), à partir de l'été 2001, une toute jeune institution et un département d'études cinématographiques et audiovisuelles en développement se sont progressivement accompagnés l'un l'autre, pour consolider leur mission respective tout en bâtissant un espace de travail commun qui leur est devenu bien vite

indispensable. Revenons sur cette histoire, vue de l'Université.

Un espace pour l'Université ?

L'espace Histoire-Image est un lieu ressource consacré aux relations qu'entretiennent histoire, cinéma et audiovisuel. Espace de documentation (écrite, image et multimédia), il mène une politique d'animation valorisant ses fonds. À l'échelle nationale, les universitaires en études cinématographiques identifient aujourd'hui le lieu et ses missions, ou continuent de le découvrir d'année en année, en novembre, par ce qui reste un vecteur du voyage à Pessac : la tenue du Festival international d'histoire et le Mois du film documentaire. L'axe d'acquisition et de valorisation des échanges entre histoire, mémoire et images est ainsi aisément repéré – parce que familier – par ces « usagers en transit », si je puis dire. En revanche, un autre axe est moins connu : l'histoire du cinéma pour l'Aquitaine dans le cadre du pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel, et plus largement toutes les actions de formation pour faire de l'image en mouvement un document d'histoire. Vue de l'université de Bordeaux, la singularité de l'espace Histoire-Image se joue pourtant bien dans cette double articulation entre le niveau national et local, entre les registres épistémologique (l'histoire, ses représentations filmiques et écrites) et pratique (une institution associée aux professionnels de cinéma de la région).

Pour les composantes de l'université de Bordeaux concernées par l'étude des formes cinématographiques de l'histoire (du passé et du temps présent), l'ouverture d'un tel lieu – au terme d'une dizaine d'années d'offre de formation – est venue à point nommé. L'espace Histoire-Image s'accorde en effet avec la volonté réformatrice d'ouvrir l'Université sur l'extérieur en coopérant avec des institutions dont le champ de compétence peut croiser des projets pédagogiques. De manière pragmatique, le lieu comble par ailleurs un manque que l'UFR-Arts partage – faut-il y voir quelque absurdité ? – avec un grand nombre de ses consœurs françaises : l'absence d'outils qui puissent, sur le campus, servir de support au travail des étudiants et à la formation à la recherche en étude de l'image ; cette anomalie généralisée se ressentant ici d'autant plus qu'il n'existe pas d'équipement spécialisé (type bibliothèque du film ou cinémathèque) à l'échelle départementale ou régionale.

L'équipe de l'espace Histoire-Image se présente d'emblée comme un partenaire : elle devient, par exemple, la cheville ouvrière des relations avec les associations et les professionnels en Aquitaine – relations indispensables à la création du nouveau master professionnel de Réalisation de documentaire et de valorisation des archives qui ouvre en 2006.

Le dialogue avec une institution

Dans un premier temps, et dès l'ouverture du lieu, l'espace Histoire-Image et l'Université coopèrent de manière ponctuelle. Par exemple, en suivant l'émergence au fil de l'eau de projets et d'initiatives personnelles d'enseignants : programmation du Mois du film documentaire, tenue des séminaires des Ateliers de recherche transdisciplinaire, esthétique et société (Artes), accompagnement pédagogique et filmique d'un groupe d'étudiants au Festival international de programme audiovisuel de Biarritz (Fipa), etc. Un croisement plus large des compétences est également posé par participation réciproque de membres de l'espace Histoire-Image et de l'UFR-Arts au conseil scientifique des deux institutions. Dans un second temps, un élargissement concerté des formes du partenariat est établi dont voici quelques exemples d'application :

- l'université invite l'espace Histoire-Image à être représenté à l'UFR-Arts lors des réunions préparatoires de rentrée et des réunions de pré-rentrée pour les étudiants, et lui communique le *syllabus* des cours en rapport avec ses axes d'acquisitions documentaires ;
- les enseignants utilisent les fonds pour élaborer filmographies et bibliographies et affermir la culture historique et filmique des étudiants ;
- les étudiants de master sont familiarisés aux techniques et pratiques de la recherche dans les locaux même de l'espace Histoire-Image. Un programme de recherche fédérateur est étudié pour inviter les étudiants à s'inscrire dans un projet collectif plus valide du point de vue scientifique que les sujets librement imaginés par eux au départ ;
- enseignants et étudiants participent à la constitution de fonds d'archives au travers d'ateliers de réalisation d'inter-



Espace Histoire-Image.



Collectif ss la dir. de Jean-Pierre Bertin-Maghit, *Une histoire mondiale des cinémas de propagande*, Nouveau Monde éd., 2008, 816 p., 24x16 cm, + DVD (4h), ISBN 978-2-84736-260-2

Dès ses débuts, le cinéma a su tirer parti des événements politiques pour conquérir les spectateurs ; au rebours, les pouvoirs – au sens large : appareils d'État, églises, partis, syndicats… – l'ont très vite instrumentalisé à des fins de propagande. Ainsi, des opérateurs qui couvraient la guerre de Cuba n'hésitaient pas, lorsqu'ils rencontraient des difficultés, à réaliser de faux reportages pour répondre à la demande du public (le *bidonnage* n'a pas été inventé par PPDA !). En parallèle, Teddy Roosevelt galopant avec ses *Rough Riders* diffusait sur les écrans du monde entier son image d'homme de la Frontière qui allait si bien lui servir pour se faire élire Président… Bref dès 1898, le cinéma inaugure un siècle de propagande dans lequel il va jouer un rôle central jusqu'à l'avènement de la télévision.

Cet ouvrage volumineux propose un parcours très complet dans le temps (de 1898 à la fin des années 1960) et dans l'espace (même si l'Europe et les USA sont évidemment privilégiés en raison de leur importance et de l'origine des auteurs). Spécialiste du cinéma de l'Occupation, Jean-Pierre Bertin-Maghit a fait appel à 30 enseignants chercheurs de différentes nationalités (une dizaine d'étrangers et le reste de Français dont quelques références incontournables dans le champ scientifique comme Béatrice Fleury-Vislatte, Sylvie Lindeberg ou Laurent Véray) pour rédiger 33 contributions présentées dans un ordre chronologique. Un glossaire, un index des personnalités, un index des films, une bibliographie de 36 pages complètent ce travail rigoureux qui permet au surplus de faire le point sur l'état des recherches et des problématiques dans le champ de l'historiographie du cinéma.

Le livre est accompagné d'un DVD de 4 heures d'archives qui couvre toute la période en illustrant opportunément un certain nombre d'articles. Il s'ouvre sur les vrais et faux documentaires sur la guerre de Cuba de 1898-1899 pour se clore par un retour sur l'île avec *Muerte Al Invasor*, 1961 réalisé par deux grands cinéastes cubains Santiago Alvarez et Tomás Gutiérrez Alea. Entre les deux, on peut découvrir aussi bien des extraits de films clés comme *Trois chants sur Lénine* de Dziga Vertov ou la bande annonce du *Cuirassé Potemkine* que des raretés comme ces deux dessins animés réalisés en France en 1942-1943 et destinés au plus large public : *Callisto, la petite Nymphe* d'André Edouard Marty, illustration soignée des grands thèmes de la Révolution Nationale et *Cigalon chez les fourmis* de Pierre Bourgeon, version pétainiste de la fable de La Fontaine. Un vrai régal !

Jean-Marie Tixier

views, notamment pendant le Festival international du film d'histoire de Pessac ;

• des animations, et en particulier des présentations et analyses de films, sont construites pour être proposées à un auditoire mixte : étudiants et public de la médiathèque…

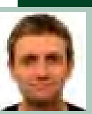
En 2008, ce socle de travail se révèle suffisamment solide pour que l'université et l'espace Histoire-Image s'associent pour concevoir et organiser trois manifestations de grande envergure : une journée « Études et métiers » ouverte à l'ensemble des étudiants de la filière LMD intégrés dans le dispositif d'espace européen et, au-delà, à toutes personnes intéressées par le sujet ; les rencontres annuelles (en fait tous les deux ans) de l'Association française des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel (Afeccav) ; un colloque international « Lorsque Clio s'empare du documentaire ». Afin d'enrichir les objectifs qu'elle se fixent séparément et conjointement, l'université de Bordeaux-III et la ville de Pessac formalisent alors la démarche partenariale de l'espace Histoire-Image et des composantes cinéma de l'UFR-Arts par la signature d'une convention inédite.

Outil accueillant et performant à proximité du campus, décor d'un très beau film de Jean Eustache, l'espace Histoire-Image s'est donc posé dès le début de notre histoire comme le cadre de travail d'une équipe avec qui penser des projets en histoire et en cinéma. C'est la raison pour laquelle je souhaite que l'on m'accorde que, pour une enseignante chercheur, la création de ce lieu ressource est apparue comme providentielle dans le paysage pessacais. À présent, si l'espace Histoire-Image et l'université (dans ses composantes en études cinématographiques et audiovisuelles) étaient amenés à connaître séparément une inflexion dans leur propre histoire, gageons que ces premières années d'installation pourront être mises à profit pour s'accompagner les uns les autres dans un tournant qui soit commun.

Frédérique Berthet

Espace Histoire-Image – Médiathèque de Pessac
21 rue de Camponac – 33600 Pessac
Tél. 05 56 15 84 00 / **www.cinema-histoire.fr**

JEAN-FRANÇOIS LE CORRE
Producteur, Vivement Lundi !



Les médiathèques, réseau alternatif de diffusion

Discuté, voire contesté, le rôle des médiathèques dans la reconnaissance d'une partie de la production cinématographique est non seulement avéré, mais en voie de légitimation. Jean-François Le Corre, producteur de Vivement Lundi ! témoigne de sa conversion auprès d'Estelle Caron.

AU-DELÀ DE LA BRETAGNE

• Pouvez-vous d'abord nous présenter en quelques mots votre société de production ?

Jean-François Le Corre : Vivement lundi ! a été créée en 1998 à la suite de la disparition de Lazennec Bretagne, société rennaise importante dans laquelle j'avais fait mes classes d'apprenti producteur. Vivement lundi ! est installé dans une région qui a une forte identité, dans laquelle sont historiquement présents de nombreux acteurs dans les domaines de la diffusion et de la télévision locale et régionale, où, enfin, un fonds d'aide permet d'accompagner toute la chaîne de fabrication d'un film, de l'écriture, jusqu'à la production. Surtout j'ai un attachement personnel pour la ville de Rennes, dynamique et ouverte sur le monde. Produisant des films documentaires et des films d'animation dans l'ancienne société, j'ai poursuivi le travail avec les auteurs que j'avais accompagnés.

En ce qui concerne le documentaire, depuis 2004, tout en restant dans une problématique de production qui ne néglige pas le travail avec les auteurs au niveau régional, nous avons le désir d'aller vers l'international. Le film *Brennilis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre*[1] est, à ce titre, emblématique. Nous l'avons porté pendant quatre ans et sa résonance dépasse la Bretagne dans le contexte actuel de la question nucléaire. *Mouton noir*[2] témoigne du travail que nous menons avec de jeunes auteurs. Thomas Mauceri, malgré sa « jeunesse » cinématographique, a un point de vue. Il a tourné en Bretagne, à Paris, aux États-Unis et en Afrique. Son film vient d'être acheté par la télévision finlandaise. C'est l'archétype du projet que je cherche à produire.

• Peut-on parler de ligne éditoriale autour de l'Histoire ?

En effet, depuis deux ou trois ans, je souhaite revenir à ce que j'avais fait au début de Vivement lundi !, travailler sur des sujets historiques forts, comme la traite négrière avec *L'Or noir*[3]. C'est un film très classique que nous n'avons pas réussi à faire avec une chaîne nationale. Les diffuseurs estimaient qu'on avait suffisamment parlé d'esclavage en 1998 avec la commémoration du décret d'abolition de 1948. Finalement, on se retrouve avec un film qui n'a pratiquement pas d'équivalent dans les catalogues de documentaires et qui sort tous les ans au mois de mai pour cette même commémoration. Nous sommes très attachés à développer un catalogue de documentaires ayant une valeur patrimoniale, avec des sujets atemporels, au point de vue scientifique fort qui dépasse la mémoire compassionnelle. Si la forme de ce film est classique, nous nous sommes refusés à une reconstitution pauvre, voire ambiguë consistant à utiliser des figurants mis dans la situation de la traite négrière. Travailler avec François Bourgeon[4] a été une plus-value pour le point de vue et la possibilité d'évoquer visuellement la réalité d'une campagne de traite.

1. *Brennelis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre* de Brigitte Chevet, 2008.
2. *Mouton noir* de Thomas Mauceri, 2008.
3. *L'Or noir* de Patrice Roturier, 2001.
4. Scénariste et auteur de BD français (*Les Passagers du vent, Les Compagnons du crépuscule, Le Cycle de Cyann*).

En ce moment, nous développons des projets sur cette problématique de la représentation, dans lesquels nous interviendrons avec de l'animation plutôt que de la reconstitution à base de comédiens et de figurants. L'animation de marionnettes est l'une de nos spécialités : avec des films comme *L'Homme aux bras ballants*[5] ou *Le Jour de gloire…*[6], faisant le lien entre mon intérêt pour l'histoire et l'animation que nous produisons.

MÉDIATHÈQUES TREMPLINS

• Depuis quand travaillez-vous à la diffusion de votre catalogue en médiathèque et pour quelles raisons ?

J'avais un mauvais souvenir, du temps de Lazennec Bretagne, de la diffusion de nos documentaires en vidéo et j'ai mis 5 ou 6 ans au sein de Vivement lundi ! à m'intéresser à ce type de diffusion. C'était un marché qui me semblait marginal et chronophage. Ce qui m'a fait changer d'avis, c'est l'évolution du Mois du film documentaire en Bretagne, qui est devenu un élément très important de la diffusion de nos films, et le travail mené conjointement par *Daoulagad Breizh*[7] et la COBB[8] afin de faciliter les liens entre producteurs et médiathécaires. Ces deux structures ont beaucoup œuvré à harmoniser et pacifier les points de vue. J'ai vu arriver des commandes de Dvd importantes et centralisées, d'un apport financier non négligeable pour des petites sociétés comme la nôtre. J'ai donc demandé à Aurélie Angebault, qui travaille avec moi, de se rapprocher de l'Adav qui nous avait déjà sollicités sans que je donne suite. Conjoncturellement, je produisais à ce moment-là une série sur la BD et l'histoire qui pouvait trouver sa place dans les médiathèques. Non seulement comme objet de prêt, mais aussi de diffusion publique, de plus en plus de médiathèques étant équipées d'auditoriums.



René Vautier.

Mais surtout, je suis persuadé que des pans entiers du documentaire vont disparaître de la télévision. À plus ou moins long terme, les médiathèques joueront un vrai rôle de diffusion. À Rennes aujourd'hui, la médiathèque Les Champs Libres accueille jusqu'à 400 personnes pour la diffusion de films documentaires, notamment des publics que nous ne voyons jamais dans les projections plus confidentielles et réservées à la promotion. Ce qui compte, c'est une véritable forme d'exploitation, au-delà de notre région de référence. Les réseaux de diffusion, les élus et les réalisateurs pourraient se satisfaire du succès du Mois du film documentaire en Bretagne. Le danger serait de dire « le travail est fait ». Il faut essaimer bien au-delà de notre région.

À ce titre, nous avons une belle histoire avec la région Aquitaine[9]. *Le Petit Blanc à la caméra rouge*[10] a bénéficié d'une exploitation normale en salle et en médiathèque grâce à une proposition de l'ACPA[11] qui nous a dit : « Demandez un visa d'exploitation[12] pour le film et on vous accompagnera pour sa diffusion. » Pour nous, c'est un cas d'étude !

• Vos propositions pour les bibliothèques sont-elles ciblées sur quelques titres qui vous paraissent pertinents ou proposez-vous l'intégralité de votre catalogue ?

Il s'agit plutôt d'une proposition ciblée. Il y a des films que nous trouvons légitimes en bibliothèques. Nous avons appris à travailler ensemble, notamment grâce à un rendez-vous régulier avec la bibliothèque de Rennes. La problématique s'est même inversée puisque j'ai choisi un film pour la collection « L'Histoire par la bande » du fait d'une opportunité de travail avec cette bibliothèque. Il y a des films que nous défendons, comme *Le Jour de gloire…*, un court métrage. A priori trop court pour les bibliothèques, nous proposons dans cette édition des compléments d'éducation à l'image, justifiant pleinement sa place dans les fonds. Ce film a été diffusé dans 70 festivals et à la télévision. Mais c'est important d'aller vers les nouveaux relais de diffusion que sont les médiathèques ou les enseignants pour atteindre de nouveaux publics et faire vivre dans la durée des films qui nous ont demandé plusieurs années de travail.

Finalement, c'est tout un secteur de la micro-édition qui existe grâce et par les fonds des médiathèques, édition qui

5. *L'Homme aux bras ballants* de Laurent Gorgiard, 1997.

6. *Jour de Gloire* de Bruno Collet, 2007.

7. Association régionale qui a pour missions la promotion et la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel en Bretagne.

8. Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne.

9. Sur les récentes évolutions de la politique de soutien au cinéma de la région Aquitaine, voir *supra* Patrick Volpilhac, « Coup d'Ecla. Pour renouveler l'action publique », pp.34-36.

10. *Le Petit Blanc à la caméra rouge* de Richard Hamon, 2007.

11. Cf. *supra* Esther Cuénot, encadré « Cinéquadoc », p 29.

12. Autorisation administrative délivré par le CNC nécessaire pour l'exploitation de tout film en salle.



Image tirée du film *Jour de gloire* de Bruno Collet, 2007.

nous permet *a minima* d'avoir un équilibre financier, voire de gagner un peu d'argent nous permettant symboliquement de faire remonter des droits aux auteurs.

À ce titre, *La Mémoire d'Alan*[13] est très intéressant. Chaque projection de ce film entraîne des retours sincères et forts, sensibles et argumentés. C'est une réalisatrice à laquelle je crois et je pense que le film a été raté par les festivals. C'est, avec *L'Or noir*, l'un de nos succès en bibliothèques. Quand je le dis à Céline Dréan, ça lui apporte un supplément de motivation.

Les médiathèques associées

• Comment cette activité s'inscrit-elle dans le quotidien de votre société ?

Avant d'arriver dans la production, je travaillais en festival. Je suis donc très attaché à la promotion de nos films et j'y accorde beaucoup de temps et de soins. Beaucoup de collègues se plaignent du manque de visibilité de leurs films. Je pense que c'est surtout dû à un manque de connaissance des usages de la promotion d'un film.

Pour chaque projet, dès le travail d'écriture, nous identifions des publics ce qui nous permet de trouver plus facilement des relais de diffusion ou des journalistes intéressés. Car ce n'est pas uniquement la télévision qui permet de médiatiser un film. Des projections très localisées menées par des associations donnent du sens à la diffusion à l'échelle d'une région. Nous touchons de l'argent public pour ces films. C'est important de ne pas se contenter de la diffusion télévisuelle.

• Comment les bibliothèques s'inscrivent-elles dans le réseau de diffusion des œuvres et que peuvent-elles leur apporter ?

Le Mois du film documentaire, les festivals, le travail en médiathèque doivent porter une attention particulière à des films de qualité mais qui, par leur sujet et leur écriture, sont moins formatés et ont plus de mal à aller vers les télévisions que d'autres films. Les médiathèques ne devraient-elles pas être un réseau alternatif de diffusion ? Soyons sincère, la diffusion du documentaire en salle comporte plus de chimères que de réels succès. Pour une *Marche de l'empereur* ou un *Cauchemar de Darwin*, une énorme quantité de films documentaires ne dépassent pas les 5 000 entrées malgré l'énorme travail d'exploitation qui peut être fait. Je ne serais pas surpris qu'à terme, quand les réseaux de diffusion seront davantage structurés, les bibliothèques soient sollicitées en amont de la production des œuvres, comme peut l'être un diffuseur télévisuel ou un éditeur. ■

Propos recueillis par Estelle Caron

Vivement lundi !
11 rue Denis Papin
35000 Rennes
www.vivement-lundi.com

13. *La Mémoire d'Alan* de Céline Dréan, 2007.

Appréhender le Cinéma
Quelques outils de références

1. INSTITUTIONS ET LIEUX SPÉCIALISÉS

De nombreuses institutions dédiées au cinéma couplent des missions de conservation patrimoniale et des actions de mises à disposition et de valorisation de leurs collections par des programmations, expositions, publications et journées de formation. Ces lieux sont de mieux en mieux organisés pour rendre visibles leurs collections, les fréquenter permet d'embrasser toute la diversité du cinéma, fictions, documentaires, films amateurs, scientifiques… pour assouvir toutes les curiosités.

Le CNC
www.cnc.fr
Établissement public français dont les missions principales sont de réglementer, soutenir et promouvoir l'économie du cinéma en France et à l'étranger. Son site permet aujourd'hui d'accéder à tout un panel de textes réglementaires, bilans économiques, actualités…[1]

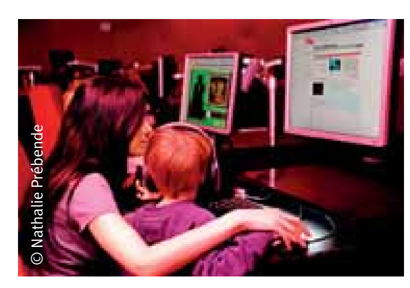


Les Archives du film
www.cnc-aff.fr
Au sein du CNC, les Archives françaises collectent, sauvegardent, cataloguent et facilitent la circulation et la consultation des films qu'elles conservent. Elles donnent aujourd'hui accès à sa base documentaire de films, proposent des parcours dans les collections et une actualité liés au patrimoine.

BNF – Bibliothèque nationale de France
www.bnf.fr
et son Département de l'Audiovisuel (voir *supra* p. 25)

Ina
www.ina.fr
L'Institut national de l'audiovisuel sauvegarde, numérise et communique les archives de la radio et de la télévision française. Un gigantesque travail de visibilité et de mise en valeur des collections a été entrepris avec notamment l'accès en ligne à une partie de ses collections numérisées.

Le Forum des Images
www.forumdesimages.net
Voir *supra* p. 27


© Nathalie Prébende

2. CINÉMATHÈQUES ET ARCHIVES

Les cinémathèques restent les lieux privilégiés de la conservation du patrimoine cinématographique. Exerçant le plus souvent sous le statut d'association, elles archivent, restaurent et communiquent autour de collections uniques, des films-trésors. Leurs fonds sont intimement liés à l'histoire de leur création, des collectionneurs passionnés qui se sont investis dans la sauvegarde d'un cinéma toujours menacé. La FIAF, Fédération internationale des Archives du film[2] et la Fédération des cinémathèques et archives de films de France recensent les établissements d'archives les plus importants. D'autre part, les sites des différents établissements répertorient dans leurs liens d'autres lieux moins visibles, notamment en région[3].

• Les cinémathèques et Archives en régions

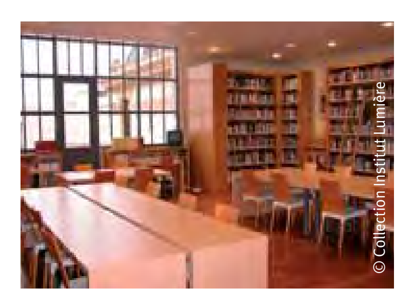
La cinémathèque française
www.cinematheque.fr
Créée en 1936, ses missions sont : conserver et restaurer, programmer les films, exposer ses collections non-films (appareils, objets, affiches…), transmettre par l'action culturelle (conférences, rencontres et éditions) et le service pédagogique (activités éducatives et culturelles destinées au jeune).

La cinémathèque de Toulouse
www.lacinemathequedetoulouse.com
Deuxième cinémathèque de France, créée par Raymond Borde, elle possède une des plus belles collections de films muets soviétiques et un ensemble très riche de films américains des années 1930. Détentrice d'un fonds non-films important, elle offre aussi une bibliothèque de recherche[4].


© David Bécus

Cinémathèque Euro-régionale, Institut Jean Vigo de Perpignan
www.inst-jeanvigo.eu
Fondé en 1983 par Marcel Oms, elle a successivement engendré un festival, une politique éditoriale, un colloque scientifique, des actions d'éducation à l'image axés sur les rapports entre Cinéma et Histoire. Un centre de documentation accueille public et chercheurs.

Institut Louis Lumière
www.institut-lumiere.org
Installé depuis 1982 à Lyon, ses deux missions sont la conservation du patrimoine et les activités artistiques de diffusion. Participe à la création d'une Cinémathèque des films de Montagne. Sa bibliothèque est ouverte au public et aux chercheurs.


© Collection Institut Lumière

La cinémathèque de Bretagne et les Cinémathèques régionales (Corse, Pays de Savoie, Nice, Grenoble, le CRI Nancy, Saint-Etienne[5]…)
www.cinematheque-bretagne.fr
Donnant accès en ligne, sur adhésion, à sa base documentaire (dont les films numérisés),

1. Accès au RPCA, registre public de la cinématographie et de l'audiovisuel et à la base de la Commission de Classification.

2. FIAF : **www.fiafnet.org/fr**

3. Voir les Ressources de la Bifi, de la Cinémathèque de Bretagne et des Pays de Savoie.

4. La Cinémathèque de Toulouse et l'Institut Jean Vigo participent au catalogue collectif de la Bifi.

5. *1895*, revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma. Archives, n° 41, octobre 2003. AFRHC.

la cinémathèque de Bretagne héberge le site de l'AEI, Association Européenne des Inédits. Plusieurs autres cinémathèques régionales, dont les collections sont par essence basées sur la collecte de ressources locales (souvent films amateurs) ouvrent leurs portes au grand public.

• Les Archives privées
De célèbres collections privées marquent aussi le patrimoine cinématographique, et si leurs fonds sont moins directement accessibles, ils se retrouvent dans les collaborations avec les institutions publiques et dans des programmes de diffusion, comme les éditions de Lobster films.

Archive Gaumont Pathé
www.gaumontpathearchives.com

Lobster films
www.lobsterfilms.com
Créée en 1985 par Serge Bromberg, cette collection compte près de 50000 films.

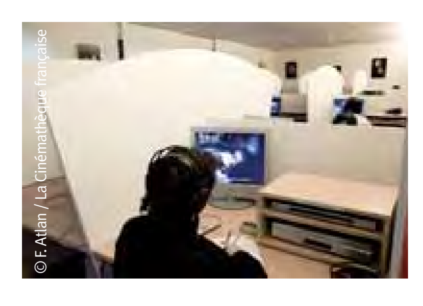
• À l'étranger
Grâce au développement de l'accès en ligne, les établissements situés à l'étranger deviennent accessibles[6]. Une majorité des établissements en Europe sont recensés sur Filmarchives online, (**www.filmarchives-online.eu**), dont le British Film Institute (BFI : **www.bfi.org.uk**) et La Cinémathèque Royale de Belgique (**www.cinematek.be**).
L'Office national du film du Canada (ONF : **www.onf.ca**), prestigieuse institution canadienne, berceau de la production, engagée dans un cinéma créatif, notamment documentaire, développe fortement l'accès en ligne à ses collections.

• Les collections thématiques
D'autres lieux regroupent des ressources autour d'un thème avec des collections de films spécifiques et rares constituées au gré des évolutions. Si elles ne sont pas toujours centrales au sein de leur institution, elles sont pourtant devenues des fonds de références dans leur domaine comme dans certains ministères :
- Cinémathèque du ministère de l'Agriculture : **http://cinematheque.agriculture.gouv.fr**
- ECPA de la Défense : **www.ecpad.fr**
Dans le domaine des sciences :
- Cerimes : **www.cerimes.education.fr**
- Archives nationales audiovisuelles du travail, des entreprises et des collectivités : **www.anatec.fr**
- Fonds audiovisuel du PCF : **www.cinearchives.org**

3. BIBLIOTHÈQUES, ASSOCIATIONS ET SITES WEB

Associées aux bibliothèques spécialisées incontournables Bnf, Bifi, Bpi, Bibliothèque François Truffaut, à certaines bibliothèques municipales et centre de documentation d'écoles de cinéma, les librairies spécialisées[7] et la presse sont des sources primordiales.
Trois bases de données de dépouillement de périodiques de cinéma et d'audiovisuel (en plus des sites propres des revues) sont utiles : la base de la FIAF, accessible en consultation sur place dans certains lieux (Bifi, Cinémathèque de Toulouse, espace Histoire-Image de Pessac) ; Calindex : un site des index de 16 revues élaboré par des passionnés (**www.calindex.eu**) ; Cine Index : site du Médiacentre de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg qui recense 22 revues, (**www.fr.ch/bcu_cineindex/introfr.asp**).

• Quelques sites internet
- The Internet Movie Data Base : **www.imdb.com**
- Des sites associatifs : Ciné-club de Caen : **www.cineclubdecaen.com** ; Cinéma(s) Le France : **www.abc-lefrance.com** ; Lux Valence et son site image : **www.lux-valence.com**.
- Des sites d'associations professionnelles : Association française du cinéma d'animation (AFCA) : **www.afca.asso.fr** ; l'Agence du court métrage : **www.le-court.com**...
- Des sites de groupes de recherche, accessibles via les Universités et les actes de colloques. À titre d'exemple : l'Association française des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel (Afeccav) : **http://imagines.u-bordeaux3.fr/afeccav/index.html** ; l'AFRHC : **www.afrhc.fr** ; et les écoles de cinéma et d'audiovisuel offrent des perspectives différentes sur des réflexions et un cinéma en création.


© F. Atlan / La Cinémathèque française

4. VOIR LES FILMS

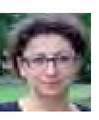
Toutes les structures déjà citées sont aussi des lieux de diffusion et de mise à disposition de l'objet film lui-même, mais on doit y associer les festivals, à la fois lieux de programmation du cinéma en train de se faire et fenêtres de découverte affirmant des choix de cinéma. Nés de projets politiques, économiques, artistiques, les festivals jouent un rôle majeur dans la dynamique de la rencontre d'un public, des films et de ceux qui les font. Festivals internationaux révélateurs de cinématographies lointaines, festivals nationaux de fictions et de documentaires, indicateurs de la création contemporaine, festivals locaux thématiques, chacun à son niveau contribue à des réseaux sur lesquels s'appuient d'autres pratiques au long terme (programmation ambitieuse des salles, partenariat à l'année avec les acteurs culturels et d'éducation locaux, marché du film...). À défaut de participer à tous, suivre l'actualité des compétitions, des prix et se servir des entrées thématiques constituent des outils de références importants d'identification des films.



• Référencement des festivals
Deux sites recensent avec rigueur la masse considérable des festivals[8] :
- **www.filmfestivals.com** : le site qui recense le plus grand nombre de Festivals de films (3500) dans le monde, s'est aussi développé en proposant un site pour professionnels et un site/blog communautaire.
- **http://festivalscine.typepad.com** : autour des festivals français.

• L'avenir des outils sur la toile
L'accès aux films via Internet est en plein essor et on voit se multiplier des festivals qui proposent leur sélection en ligne, par exemple :
- Festival pocket film : **www.festivalpocketfilms.fr** ;
- Seoul international film festival : **www.senef.net**
De plus en plus d'institutions utilisent une interface web pour rendre accessible leur collection et valoriser leurs actions marquant une étape dans la diffusion des œuvres. À nous de rentrer dans un système de veille efficace – les outils du web 2.0, 3.0... sont là pour ça – pour jouer à notre tour le rôle de passeur du cinéma et promouvoir une certaine idée de la création résistant à la machine commerciale.

Noémie BENAYOUN
Espace Histoire-Image,
Médiathèque de Pessac



6. À suivre, European Film Gateway, un portail européen dédié aux archives cinématographiques, **www.europeanfilmgateway.eu/** et Europa Film Treasure, site de films d'archives européennes accessibles en ligne **www.europafilmtreasures.fr/**

7. À Paris, Librairie Contacts et Ciné Reflet par exemple.

8. *L'Atlas*, hors-série des *Cahiers du Cinéma*, mai 2008, donne informations sur les Festivals et l'état de la production mondiale.

Les gens



Yves Alix quitte le *BBF* dont il était le rédacteur en chef depuis 2006 pour diriger le département de l'Information bibliographique et numérique à la BnF à partir du 1er septembre. Il sera remplacé par Yves Desrichard.



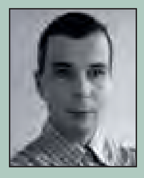
Christel Coquilleau a quitté la direction de la médiathèque Correspondances de Divonne-les-Bains (01) pour s'attacher à la création du portail numérique du réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand à partir du 1er août.



Yves Desrichard quitte le Département des Études et de la recherche de l'Enssib pour devenir le nouveau rédacteur en chef du *BBF*, rapatrié à Villeurbanne, à partir du 1er septembre. Il dirigera également le service des Éditions de l'Enssib.



Louis Galtier, administrateur territorial au service des Ressources humaines du département de la Lozère (48) dirige la BDP de la Lozère depuis le 1er décembre 2008.



Thomas Jouneau quittera ses fonctions de responsable du système d'information de la Bmi d'Épinal-Golbey. Il sera détaché à la section Lettres et Sciences humaines du SCD de l'Université de Nancy-2 à compter du 1er septembre.



Thierry Quinqueton a pris le 1er mai la direction des bibliothèques du Pays châtelleraudais (86). Il était chargé de la coopération dans le domaine du livre au ministère des Affaires étrangères depuis 2005.

En bref

JOURNÉE D'ÉTUDE NATIONALE

« La conservation partagée des fonds Jeunesse » (8/10, l'Alcazar, Marseille), organisée par la BnF/CNLJ-JPL, en partenariat avec la BMVR de Marseille, l'ARL-PACA, la Fill, la bibliothèque L'Heure Joyeuse (Paris) et l'ABF-Commission Jeunesse. « Où en est la conservation partagée ? », table ronde (mod. A-M Faure) avec A. Marinet, D. Hautois, A. Zunino, S. Lawrance ; « Conservation partagée et valorisation », table ronde (mod. J. Vidal-Naquet) avec V. Ezratty et F. Lévêque, A-M Faure et A. Giordano, O. Piffault, A. Cerisier, A. Girard, R. Roussel. À 17h30, visite de l'exposition Anthony Browne (sur inscr. : **ileauxlivres-bmvr@mairie-marseille.fr**).
Progr. complet : **www.lajoieparleslivres.com** / **www.abf.asso.fr**
Journée gratuite, inscr. oblig. : **www.lajoieparleslivres.com** / **marion.caliyannis@bnf.fr**

COMMISSION SORCIÈRES

Partiellement renouvelée, la commission a procédé à deux importantes modifications dans la charte et le règlement : retour à l'année civile pour la sélection des livres, et élargissement de la catégorie « Premières lectures ». La commission qui, pour cette tranche d'âge, se concentrait sur les romans examinera désormais les albums.
La catégorie « Albums », souvent submergée, s'en trouvera allégée.
Contact : **olivia@abf.asso.fr**
http://lsj.hautetfort.com

BIBLIOTHÈQUES HYBRIDES

26/09 : 2e édition du Bookcamp (et Bouquinosphère 5). Journée d'expérimentations et de réflexions autour des transformations du livre et du numérique via une série d'ateliers « main à la pâte ». La Cantine : 151, rue Montmartre – 75002 Paris. Précisions sur **http://cozop.com/lafeuille/bookcamp2_et_bouquinosphere**

ALSACE

25 et 26/08, journées d'étude « Musiques improvisées » à la BM de Mulhouse (68) dans le cadre du festival Météo en partenariat avec l'ABF-Alsace, l'Acim et la BM de Mulhouse. Le 25 : « Diversité culturelle en bibliothèque : le cas des musiques improvisées » (P.-L. Renou) ; « Panorama historique des musiques instrumentales (M. Saladin) ; « L'électronique, du studio à la scène (L. Marchetti) ; table ronde.
Le 26 : « Animation, vie du fond, catalogage : problèmes spécifiques » (X. Galaup, A. Ott, E. Anastasiou). Tables rondes, débats, rencontres et projection du film *Joëlle Léandre, basse continue*, en présence de l'artiste.
Progr. complet : **www.festival-meteo.fr**
Tarifs (ABF/Acim) – conf. + concerts : 50 € / conf. + pass global : 100 €.
Rens. : ABF : **xgalaup@gmail.com** / Tél. 03 89 22 90 10 ou Acim : **nicole.reinbold@mulhouse.fr** / Tél. 03 89 36 28 17
Inscr. : Météo : **info@festival-meteo.fr** / Tél. 03 89 45 36 67

BOURGOGNE

15/10 : journée gratuite de présentation de logiciels de gestion de bibliothèques pour les établissements de la région à l'IUT information et communication, Dijon (21). Démonstrations par les fournisseurs : Agate, Aloes (Opsys), Koha, Novalis (Microbib), Orphée, Paprika, Pergame (AFI) et PMB.
Rens. : **e.binet@cg71.fr** / 03 85 20 55 71

LORRAINE

Randonnée culturelle sur le circuit du Vent des Forêts le 27/09. Grande marche le matin suivie l'après-midi d'un petit circuit de visite commentée d'œuvres d'artistes contemporains installées en forêt, près de Saint-Mihiel.
Le 12/10, voyage d'étude à Strasbourg en coopération avec Médial et en compagnie de bibliothécaires luxembourgeois et sarrois : visite des médiathèques André Malraux et Ouest (Lingolsheim).
Rens. (en septembre) : **www.abf.asso.fr** ou **www.univ-nancy2.fr/médial/index.html**

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un voyage d'études à Barcelone (22-25/10) est en cours de finalisation.
Rens. : **pascal.wagner@orange.fr** / Tél. 04 99 51 22 40.

NORD–PAS-DE-CALAIS

Journée d'étude « Du beurre dans les épinards : des pistes pour l'aide au financement », le

Retraite

JEAN-FRANÇOIS JACQUES, TOUT PROCHE...

« Jean-François Jacques part à la retraite » : un titre qui sonne bien (littérature Jeunesse, article du *Monde diplo*, manga ?), mais une nouvelle qui pourrait attrister l'ABF. Attrister parce que chacun sait combien « JFJ » a apporté à notre association tout au long de sa carrière et, personnellement, je voudrais dire que sa présence au bureau, aux côtés de Gérard Briand (2000-2003) puis lors de ma présidence (2003-2007), fut essentielle non seulement dans la « gouvernance » de l'ABF mais dans sa vie quotidienne aussi, au siège parisien, comme dans toute la communauté professionnelle.

On peut évoquer les dossiers sur lesquels ses avis et son action ont été décisifs : droit de prêt, loi Dadvsi, code de déontologie, nouveaux statuts... La liste serait trop longue et il est clair que toutes les thématiques de fond ont pu bénéficier de sa sagacité, de sa pugnacité toujours, de sa modération quand il le fallait, bref de son professionnalisme et surtout de son attachement profond à notre vie associative. Très fin technicien, ouvert à toutes les novations envisagées dans des perspectives réalistes et stimulantes, Jean-François a su, en pédagogue écouté et respecté, faire partager et comprendre ses positions, heureusement intransigeantes à l'occasion et au bon sens du mot, sur la censure par exemple.


© Philippe Savouret

Rappelons qu'outre ses activités à l'ABF, Jean-François Jacques a dirigé les bibliothèques de Meylan (38), Romans-sur-Isère (26) et Issy-les-Moulineaux (92) avant d'exercer la charge de secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques (CSB) et de rejoindre finalement le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Auteur de très nombreux articles, il a apporté une contribution essentielle au comité de rédaction de *Bibliothèque(s)* (2002-2005), au *Métier de bibliothécaire* et au *Mémento du bibliothécaire* ; il apportera encore beaucoup à ce fameux métier, notamment par une activité de conseil où ses nombreuses compétences ne manqueront pas de faire merveille.

Mais c'est surtout l'aspect humain dont j'espère pour ma part continuer à profiter, et encore longtemps. À travers toutes ces années, je retiens en effet avant tout la richesse chaleureuse et confiante d'une amitié à toute épreuve : cette amitié nous sera à tous bien nécessaire pour affronter avec clairvoyance et optimisme un avenir qui ne s'annonce pas toujours radieux. Reste donc à nos côtés, Jean-François, pour ta nouvelle carrière et conjurons par là toute idée de tristesse.

Gilles EBOLI

5/10 à Proville (59) : « La gestion de projet » ; table ronde sur les dispositifs régionaux (CUCS, PRE, ANRU, appels à projet...) ; « Mécénat culturel » ; « La coopération et le partenariat : échanges de bons procédés », exemples concrets ; « L'évaluation : pour une pérennisation des partenariats et des actions ». Visite de la nouvelle médiathèque. Gratuite pour les adhérents (non-adhérents : 50 €).

■ NORMANDIE

Journée d'étude « Musiques actuelles » le 21/09 à Alençon (61). Le matin, visite de la scène de musiques actuelles La Luciole : objectifs, politique et missions ; conférence de C. Brault (ancien disquaire, auteur du *Guide des albums de 1964 à 2004*).
Inscr. (av. le 10/09) : **isabelle.vagnarelli@laposte.net**

■ PACA

Le titre officiel d'auxiliaire de bibliothèque sera remis aux 16 lauréats de la nouvelle promotion début octobre à Nice, lors de l'ouverture de la nouvelle session. Après une année dans les Bouches-du-Rhône, la formation est reconduite à partir d'octobre dans les Alpes-Maritimes (Nice et La Trinité-sur-Mer). Inscr. ouvertes jusqu'au 21/08. Rens., inscr. : **www.abf.asso.fr** (pages rég.) / **cecile.ghioldi@univ-provence.fr** / Tél. 04 91 10 67 40 ou **coignetb@mairie-aixenprovence.fr** / Tél. 04 42 91 98 79.

Journée d'étude : « Qui a peur de la littérature ado ? » (24/09), en partenariat avec la BDP13 et dans ses lieux. Progr. : « Les romans pour adolescents en procès » (J. Turin) ; « Les livres qui nous dérangent, dérangent-ils autant les adolescents ? », table ronde avec J-M Talpin, S. Le Bail, J. Turin, (mod. F. Ballanger).
Inscr. (av. le 18/09) : **maryse.paget@cg13.fr**
Fax 04 91 08 62 03.

Journée d'étude nationale (cf. *supra*).

Journée d'étude « Numériser, pour quels services aux publics ? » (19/10, médiathèque de Martigues). Table-ronde : « Qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui ? » avec T. Guichard, P. Ménard, S. Michalon et un responsable de BnF-Gallica ; « L'expérience innovante de services au public à Lyon » et « Le chantier de numérisation avec Google » (P. Bazin) ; « Quels enjeux pour les services aux publics de demain en bibliothèque : numériser pour qui pour quoi ? » (D. Lahary).
Progr., inscr. : **www.abf.asso.fr/IMG/doc/32 paca je octobre.doc** / Tél. 04 42 80 27 97.
Retrouvez les interventions de F. Bon, A. Brigant, I. Antonutti et D. Bourrion (JE « Le livre numérique : quelles offres et quels usages ? ») en podcast sur : **www.abf.asso.fr** (pages rég.).

■ PARIS

Atelier Bibliolab (9 ou 12/10) : une demi-journée de présentation du Bibliolab et du nouveau site de l'ABF.



55e Congrès de l'ABF



« Usages, espaces, architectures » : après deux années de réflexion sur les publics, il est apparu clairement que nos bibliothèques doivent répondre à de nouvelles attentes et que de nouveaux services sont à développer, il était donc nécessaire de chercher comment accueillir au mieux ces exigences et ces usages : dans quels espaces, dans quels bâtiments. Architectes, urbanistes, designers, élus, sociologues, bibliothécaires : tous sont concernés, tous ont répondu présent pour se pencher en bonnes fées sur ce nouvel agora en compagnie d'un public nombreux, attentif et concentré.
Quelques réactions à chaud glanées au fil des rencontres…

> Un Congrès inspirant

Je voudrais remercier l'ABF pour m'avoir offert de participer à son Congrès et permis de visiter Paris dont les sites et les bâtiments m'ont grandement surpris. J'espère pouvoir revenir. Le congrès était très impressionnant, notamment le rendez-vous international et la présentation de bibliothèques très high tech, et je souhaite que tout cela puisse arriver dans nos établissements palestiniens : programmes d'équipements informatiques, mobilier et échanges d'expériences.

Ghassan Ziadeh
Bibliothèques de Ramallah (Palestine)



> Sur le chemin du lien vivant

Première invitation bienvenue, j'ai reçu cette bourse comme telle, et veux remercier les personnes qui m'ont efficacement informé, facilité la tâche et qui ont accepté ma candidature. C'est un témoignage de confiance, merci à l'esprit de cette démocratie professionnelle directe.
« Bibliothèques à vivre » dans leurs usages, leurs espaces, leurs architectures aujourd'hui en pleine évolution, envisagées aux différentes échelles de territoires encore élargis au Web, en France et à l'étranger : le thème m'interpellait au plus haut point parce que j'ai voulu le métier et parce que je suis du Eighties Club, venu du livre ancien, des langues étrangères, du patrimoine et de l'action culturelle, mais d'hier jusqu'à demain en direction des techniques et publics nouveaux.
Parce que j'ai entendu parler de « la bibliothèque carrefour des rêves de l'humanité » (Julien Green), de la ville où l'homme passe au lieu d'être, et d'un rêve où la ville serait à vivre, d'une culture fertilisante et fertilisée, je ne regrette ni le choix du métier, ni ses rôles de passeur et de messager, ressentis à chaque instant dans les rencontres fréquentes, les thèmes, l'esprit des ateliers, communications et buffets, toujours riches en informations et bonne humeur.
J'ai retenu la flexibilité et l'adaptabilité de la profession aux innovations, changements d'époque, territoires, générations et comportements, et le grand challenge de la venue des publics d'aujourd'hui : « L'avenir appartient à celui qui pourra capter l'attention des autres » (Gérard Laizé) – sans aucun doute.
« Nos publics sont notre richesse », disait Jean-François Jacques ; soyons la richesse de nos publics. Et que nos établissements, grâce à notre cœur de métier, restent le carrefour d'accueil, d'échange et de partage, le messager de celui qui donne, de celui qui reçoit, et inversement !
Ayant subi le changement technique, créons le changement humain. Avec le succès du lien électronique, par





Paris, 11-14 juin 2009



le papier ou le pixel, le sourire et le bonjour, côte à côte, souhaitons-nous le chemin du lien vivant. « Soyons nous-mêmes le changement que nous souhaitons au monde », nous a dit Gandhi.

René-Michel Bourdier
Boursier du groupe ABF-Rhône-Alpes
Médiathèque de Saint-Étienne

> Retrouvailles

À la retraite depuis vingt ans, j'ai quitté mes responsabilités de 30 ans d'ABF. Impressions fortes mais fugitives de quelques heures, après tant d'années : le grand choc d'un hall entier sans livres... Pourtant j'utilise les réalisations présentées, mais quel éloignement matérialisé de ce qui avait fait ma vie ! Un brin d'humour toutefois avec la devise *« Je lis la Princesse de Clèves »*, et intérêt pour une démonstration pratique de la numérisation. Les bibliothèques vont de l'avant, c'est réconfortant. Et puis j'ai retrouvé le clivage Paris/Province lors des pauses, la course aux collègues amis semés dans toute la France, la confrontation des problèmes régionaux et des projets. Personnellement j'ai été très sensible à l'accueil chaleureux et à des retrouvailles émouvantes avec d'anciens « jeunes » collaborateurs. Les nombreux congrès auxquels j'ai assisté étaient vivants et gais malgré les orages, la tradition m'a semblé maintenue. Merci.

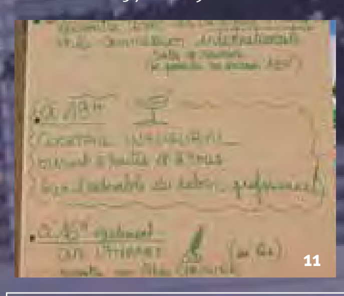
Marie-Renée Morin
Invitée du Café littéraire



> Et la communication ?

Juin 2009, 55e congrès de l'ABF, organisation sans faille et accueil chaleureux.
Des centaines de professionnels du monde des bibliothèques réunis au parc des congrès, Porte de Versailles, déambulent porteurs d'un badge identifiant le congressiste et l'institution de rattachement. Entre les séances plénières et les ateliers, je prends le temps de faire le tour du salon professionnel.
Sur les 65 exposants, disponibles naturellement, conviviaux assurément, je regrettais que pas un seul n'émanât d'agences de communication ou de marketing. Une piste exploitable pour le prochain congrès ? Étant donné le déficit d'image – état endémique ? – constaté par l'assistance lors d'interventions d'architectes, de responsables d'agences d'aménagement, ou d'universitaires spécialistes d'urbanisme, ce ne serait pas inutile. L'idée que l'on se fait de notre métier, voire de nos savoir-faire et connaissances en général, a de quoi nous décrocher les bras. À ignorer comment se « vendre », notre profession n'est malheureusement plus que la répétition d'elle-même : les bibliothécaires, les conservateurs écrivent et échangent dans un monde clos. Peu de respiration extérieure pour inciter la presse extraprofessionnelle[1] à rendre compte du congrès et des

1. En dehors de l'intéressant article de la *Gazette des communes* du 15 juin 2009.



Légendes

1. *Extérieur* **2.** *On s'installe* **3.** *À l'accueil* **4.** *Vu du ciel* **5.** *Tous en scène* **6.** *David Mangin lors de la conférence inaugurale* **7.** *À vos notes* **8.** *Session 1* **9.** *Assemblée générale aux couleurs du Bibliolab* **10.** *Jacques Jouet et Marie-Renée Morin au Café littéraire* **11.** *Communication manuelle* **12.** *En plénière* **13.** *Les exposants au travail* **14.** *Le plein d'idées* **15.** *H. Van Velsen au rendez-vous international* **16.** *Rencontre avec Ghassan Ziadeh* **17.** *L'idiot regarde le doigt...*

Crédit photos : Philippe Savouret








18 19 20

bouleversements annoncés ou déjà amorcés dans le métier.
L'usager au cœur des réflexions : à quand la profession au cœur des medias ?

Marie-Paule Doncque
Responsable Communication~ Action culturelle
Bibliothèques-Médiathèques de Metz


21

> Le Congrès *off*

J'aime beaucoup les « à-côtés » ou les coulisses des congrès, un peu comme à Avignon, il y a un festival off ! Moi, j'apprends beaucoup de choses par les copines (excusez-moi, messieurs). Bon, c'est vrai, il y a les incontournables séances plénières, grand-messes exaltant la profession où architectes, urbanistes et bibliothécaires s'en donnent à cœur joie, les uns rivalisant d'ingéniosité pour décrire des bâtiments décoiffants et les autres riant jaune face à de lugubres salles parfois non fonctionnelles et à des technologies mettant à genoux leurs lecteurs ; bref, on a bien admiré quand même Angers, ses petites sœurs et les embryons à naître. Quant à moi, au détour de savants ateliers, j'ai bien rigolé avec ces néologismes/anglicismes snobs traînant partout : « l'oligopolistique », les « twitters », le « zazie-web », etc. ; j'ai aussi relevé l'intérêt pour le web 2.0 (plus d'usagers qui contribuent à plus de contenus : c'est indéniablement du *« live »*) mais on n'a pas beaucoup parlé *officiellement* de l'enterrement de Biblio.fr, et pourtant certains en portaient le deuil, uniquement dans les couloirs, bien sûr ! Un peu oubliée aussi cette proposition de voyage en absurdie, par les « Rencontres d'Aubrac », en août prochain : développer cette offre, ça, ça m'aurait plu !
Bref, le champagne de nos fournisseurs a coulé à flots… et lors du diner pré-AG, et ceci pour le plaisir de tous et en particulier pour celui des bénévoles dont je fus. Les déjeuners « encartonnés » très « développement durable » ont amusé les congressistes qui en ont cependant apprécié les contenus savoureux. Sans oublier, à la BnF, la soirée Boris Vian et ses charmants chanteurs-acteurs déguisés en « années soixante », le tout accompagné de raffinés petits fours, et où l'on apprit que le talentueux photographe des « Temples du Savoir » – cette expo de photos d'anciennes bibliothèques européennes dans la galerie Richelieu – était un Turc stambouliote, Ahmet Ertug.
Les Grands Moulins de Paris, sans la farine mais avec les tamis et surtout le béton et son ferraillage apparent (il faut faire chic !), ont permis de clôturer pour certains ces journées professionnelles : intéressante visite d'une BU (Diderot) sortie d'un patrimoine industriel judicieusement ré-utilisé.
Enfin, *last but not least*, une motion de l'ABF votée pour interdire d'interdire l'ignoble CD du rappeur Orelsan [2] appelant à la violence contre les femmes avec sa très douce chanson *Sale pute* nous a toutes interdites… Ceci au nom


22

de la liberté d'expression ! On en a bien parlé en voix off.

Françoise Alptuna
Retraitée bénévole

À l'occasion du 55e congrès de l'ABF, Web TV Culture a fait un état des lieux des bibliothèques de France et du métier de bibliothécaire en 5 parties : histoire de l'ABF ; le métier ; tous les savoirs pour tous ; la bibliothèque de demain ; la bibliothécaire et le poète. À voir sur **www.webtvculture.com**

Légendes

18. *Le Bibliolab soutient Bibliothèque(s)* **19.** *Assemblée générale : ont voté !* **20.** *MRM se met à table* **21.** *Accueil de Bruno Racine à la BnF* **22.** *Le stand ABF* **23.** *Soirée à la BnF* **24.** *Pascal Wagner en guest star avec le Hall de la chanson pour* Johnny fais moi mal **25.** *Un finale autour des Globes.*

Crédit photos : Philippe Savouret


Remercions le photographe.

2. Texte de la motion : **www.abf.asso.fr**


23 24 25

Une politique des bibliothèques pour l'Europe

Assemblée générale et journée d'étude d'Eblida, 7-9 mai 2009, Vienne (Autriche)

Organisée par Eblida, Naple et deux associations de bibliothécaires autrichiennes BVÖ et VÖB[1], la conférence de Vienne s'est efforcée de poser des jalons pour penser les bibliothèques en Europe et dans l'Europe.

Eblida : Bureau européen des associations de bibliothèques et de centres d'information et de documentation. Cet organisme indépendant regroupe, en Europe, les institutions et associations dans le secteur des bibliothèques, de l'information, de la documentation et des archives.

Naple : Autorités nationales pour les bibliothèques publiques en Europe, est une association internationale non gouvernementale qui défend les intérêts des autorités dans le domaine des bibliothèques. Elle a pour mission de promouvoir des principes et des stratégies pour la mise en œuvre de politiques de développement des bibliothèques publiques.

> Politique de la bibliothèque et législation

Le thème du séminaire entamé le 8 mai – « Une politique des bibliothèques pour l'Europe » – était à entendre dans toutes ses dimensions : quelles politiques menées au sein des bibliothèques européennes, mais aussi quelles politiques menées en Europe pour les bibliothèques, au niveau des institutions politiques et des législations ? Et bien entendu, dans l'interaction entre ces deux dimensions.

Claudia Lux (Ifla) a ouvert la première session en soulignant pourquoi nous devons plaider en faveur des bibliothèques. Leur nombre a continué à augmenter fortement, ainsi que le volume des collections. Le XXIe s. est l'âge de la « société du savoir ». Les bibliothèques ont tendance à devenir les « salles de séjour » des villes ; pourtant, leur rôle n'est toujours pas suffisamment visible, notamment auprès des politiciens. Elle a rappelé le rôle de l'Ifla et les outils dont celle-ci s'est dotée ; par exemple, la rubrique *« Libraries success stories database »* dans le site web.

Pour Barbara Schleihagen (association de bibliothécaires d'Allemagne), la crise va toucher en premier lieu le domaine culturel et donc les bibliothèques. Des législations sont donc nécessaires pour les protéger au maximum. Tous les pays qui ont des bibliothèques proposant des services de bonne qualité ont des lois. Elle a évoqué les divers textes de référence (le manifeste Unesco-Ifla et les recommandations Eblida-Conseil de l'Europe, par exemple). Il faut mettre en perspectives les différentes législations nationales pour progresser. Malgré tout, une loi sur les bibliothèques n'est jamais suffisante en soi.

Barbro Wigell Rynänen (ministère de l'Éducation, Finlande) a mis l'accent sur les objectifs de culture, de promotion de la littérature, de développement personnel continu, de développement des « compétences civiques ». Pour Jens Thorhange (Agence danoise pour les bibliothèques), une directive européenne sur les bibliothèques serait encore prématurée. Nous venons de vivre trois vagues de grands changements : informatisation, arrivée d'Internet avec son cortège de technologies associées en évolution rapide, de nouveaux comportements et de nouveaux besoins de la population. Trois défis se présentent à nous :

- Intégrer les bibliothèques dans la vie courante des citoyens, rendre par exemple le téléchargement possible, proposer des services « d'éducation et formation tout au long de la vie ».
- Développer de nouveaux services qui tiennent réellement compte des motivations des usagers.
- Atteindre l'ensemble de la population avec des services pertinents, penser en termes de service public, travailler avec de nouveaux partenariats, contacter les gens là où ils se trouvent.

> Le rôle des bibliothèques dans une perspective européenne

Cette deuxième session a commencé avec un regard jeté par Paul Sturges sur les points communs entre les bibliothèques et les cafés, hier et aujourd'hui. Il a insisté sur l'image démodée des bibliothèques qui prévaut en général chez les politiciens. Les bibliothèques doivent devenir « de plus en plus électroniques », et figurer un « troisième lieu ». Concept sociologique qui commence à être utilisé à propos des bibliothèques, le « troisième lieu » se définit (le « premier » et le « second » étant respectivement le domicile privé, et le lieu de travail) comme un espace de convivialité et de bien-être public et collectif. Paul Sturges note que les gens apprennent selon des procédures extrêmement diverses, y compris du point de vue matériel : on peut préférer apprendre debout, assis, couché, dans

1. BÖV : Büchereiverband Österreichs ; VÖB : Vereinigung Österreichischer Bibliothekarinnen und Bibliothekare.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 MAI

Rassemblant un nombre record de participants (67 personnes représentant 43 organisations-membres de 23 pays) cette réunion avait essentiellement pour objet d'élire le comité exécutif et le président pour 2009-2011. Gerald Leitner, de l'Association des bibliothèques autrichiennes (BVÖ) a été réélu président à l'unanimité. Il a affirmé sa détermination à atteindre les objectifs ambitieux énoncés dans le programme de travail d'Eblida, et dit sa confiance dans le nouveau comité exécutif.

Celui-ci, dont la première réunion aura lieu à l'automne 2009, se compose donc de :

M. Gerald Leitner, président (BVÖ, Autriche), réélu. – Jill Martin, vice-présidente (Cilip, Royaume-Uni), réélue, mais nouvellement nommée à ce poste. – Klaus-Peter Böttger, trésorier (BID, Allemagne). – Lene Byrialsen (DLA, Danemark), nouvellement élue. – Saara Ihamäki (FLA, Finlande), réélu. – Aldo Pirola (AIB, Italie), réélu. – Erna Winters (VOB, Pays-Bas), nouvellement élue. – António Pina Falcão (BAD, Portugal), réélu. – Gloria Perez Salmerón (FESABID, Espagne), réélue. – Berndt Fredriksson (Association suédoise des archivistes, Suède) nouvellement élu.

Les membres sortants qui ont atteint la limite de durée de leur mandat, ont reçu de chaleureux remerciements pour leur travail : Barbara Lison (vice-présidente sortante), Karin Astrom Iko, Toby Bainton, Pernille Drost et Bas Savenije (trésorier sortant). Bas, Barbara et Toby resteront présidents de leurs groupes d'experts.

Le rapport d'activité de l'année écoulée a été présenté par Andrew Cranfield, directeur sortant. Ont été particulièrement évoqués : l'importante activité déployée par Eblida en ce qui concerne les questions de droits d'auteurs ; l'organisation de la rencontre d'Helsinki ; pourquoi et comment changer les directives européennes ; la coopération avec l'Ifla ; une campagne d'adhésion.

Gerald Leitner se félicite du succès de cette campagne d'adhésions au terme de laquelle tous les pays d'Europe sont représentés sauf 2. Le programme de travail de l'année à venir a été présenté par la nouvelle directrice d'Eblida, Joanne Yeomans.

un environnement calme ou bien agité, etc. Les cafés du XVIIe s. n'étaient-ils pas l'équivalent de nos bibliothèques publiques ? Il termine son propos avec quelques exemples où de véritables cafés sont intégrés au sein de bibliothèques.

« Speaker » à la Commission européenne, Yvo Volman, a montré comment des projets de l'UE évoluent suscitant débats et discussions entre les différents acteurs européens. Il estime par ailleurs que l'intérêt porté aux initiatives européennes relatives aux bibliothèques par les politiciens, la presse et le public a augmenté, par exemple à l'occasion du lancement d'Europeana. En la matière, nous sommes face à plusieurs défis : accroître le volume d'Europeana, y insérer des documents protégés, améliorer les outils de recherche, améliorer les modèles de financement et de gestion.

Breda Karun a conclu sur un historique des projets liés aux bibliothèques de l'UE.

Depuis vingt-cinq ans, le Parlement européen a attiré l'attention des politiques sur l'importance des bibliothèques dans la Communauté. Au début, les programmes ont été axés sur les bibliothèques et le développement de systèmes de bibliothèques. Par la prise de conscience de l'élargissement de leur rôle dans la société, les bibliothèques sont reconnues comme des organisations qui peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs stratégiques européens communs. En tant que coordinateurs ou partenaires, elles sont impliquées dans une série de projets dans le domaine de la Recherche et du développement, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la culture, de l'intégration sociale. Un certain nombre de projets soutenus par l'UE ont préparé le terrain pour la reconnaissance et la promotion du rôle des bibliothèques au niveau européen et national.

> Les bibliothèques du futur : créer des accès pour l'Europe

Jill Cousins (EDL fondation) a montré les nombreux articles sur Mozart dans Europeana, puis a approfondi les conditions de fonctionnement et de gouvernance de EDL, propriétaire d'Europeana, ainsi que les perspectives de développement du site, comme l'ajout des contributions des utilisateurs.

Paul Ayris a donné un exemple d'une façon dynamique de rebondir avec son travail sur l'University College de Londres, et sa politique « d'Open access ».

Toby Bainton, président du Groupe d'experts sur le droit de l'information, a montré comment la situation au niveau européen sur le droit d'auteur du point de vue des bibliothèques a régressé : les durées de protection ont tendance à s'allonger, le problème des « œuvres orphelines » continue à se poser. Il y a donc encore beaucoup de pain sur la planche en termes de lobbying pour les bibliothèques.

En conclusion de la journée, Gerlad Leitner a présenté la « déclaration de Vienne » adoptée par le Comité exécutif d'Eblida et Naple *(cf. encadré ci-contre)*.

Pascal WAGNER
Trésorier de l'ABF



Pour en savoir plus :

www.eblida.org/uploads/eblida/1/1243600363.pdf

Présentations et résumés des interventions sur le site de BVÖ :

www.conference.bvoe.at/presentations.html

UNE POLITIQUE DES BIBLIOTHÈQUES POUR L'EUROPE

Lors des congrès conjoints d'Eblida et de Naple qui se sont tenus à Vienne en mai 2009, il a été convenu de travailler au renforcement du rôle et des potentiels des services offerts par les bibliothèques dans toute l'Europe en mettant en avant le thème de la société de la connaissance en Europe. En conséquence, Eblida et Naple demandent à la Commission européenne de mettre en œuvre les quatre recommandations suivantes :

1. Livre Blanc « Les bibliothèques publiques dans la société de la connaissance » :

Eblida et Naple demandent à la Commission européenne de constituer un livre blanc décrivant le nouveau rôle joué par les bibliothèques publiques dans la société de la connaissance en Europe, qui incite et encourage les États membres à agir au nom de leurs bibliothèques. Ce livre blanc devrait s'appuyer, entre autres contributions, sur le travail d'un groupe de professionnels de haut niveau issus de bibliothèques désignées par la Commission.

2. Centre de ressources :

Nous demandons par ailleurs à la Commission européenne d'œuvrer à la création d'un centre de ressources européen pour les bibliothèques publiques qui permettrait de fournir aux services des bibliothèques publiques des différents États membres des informations de base fiables et régulièrement mises à jour. Le siège serait à Eblida.

3. Projets financés par l'Europe :

Dans l'octroi de subventions, l'Europe devrait favoriser les projets qui contribuent à promouvoir le développement des bibliothèques de façon significative et durable. Ces projets devraient viser le développement d'une infrastructure européenne pour les bibliothèques qui viendrait compléter les projets existants avec une grande visibilité politique.

Pour compléter ces projets de développement de bibliothèques numériques clairement identifiés, une infrastructure commune aux bibliothèques publiques doit être mise en place afin d'accélérer l'élan issu de la création des nouveaux services en ligne et de promouvoir ainsi une citoyenneté européenne dynamique et un accès plus large à la connaissance.

4. Droits d'auteur :

Il faut abolir, dans l'Union européenne, tout ce qui pourrait faire obstacle au développement d'une société de la connaissance. Un droit d'auteur équitable est bien sûr nécessaire. Il doit prendre en compte les droits essentiels des personnes concernées tout en prévoyant des exceptions raisonnables pour permettre aux bibliothèques d'assurer leurs missions.

Trad. Annick Guinery et Pascal Wagner



Le temps des cigales

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux (Acim), 23 au 25 mars, BnF et Cité de la musique, Paris

Co-organisées par l'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (Acim) et l'ABF, ces journées ont rassemblé près de 300 personnes autour d'un thème inspiré par Bernard Maris : le partage et la mutualisation.

> Toujours tout droit

« L' information semble être un "bien", une dimension de l' humanité, inépuisable, non polluante et susceptible de croître à l' infini. Elle peut être fournie par les uns sans qu' ils s' appauvrissent, chose qui est inadmissible pour l' économie de marché, fondée sur la rareté et l' exclusion. Elle recèle l' abondance et la propriété collective[1]… »

Après l'ouverture de séance par Isabelle Giannattasio (BnF, Département de l'audiovisuel) et plusieurs allocutions de bienvenue, une première table ronde « Le numérique et les bibliothèques » aborde le cadre juridique actuel des bibliothèques musicales. Pour Fabien Plazenet (DLL, chef du département des politiques documentaires et patrimoniales), l'évolution du numérique entraîne des réformes et remet en cause des compétences institutionnelles et culturelles ; la logique de collection se voit supplantée par une logique de droits… Alors que la place de l'imprimé diminue au sein du ministère de la Culture, la DLL devenant Direction des médias et industries culturelles, quatre dispositifs sont mis en place : les concours particuliers ; le dépôt légal ; le plan national de numérisation ; l'aide numérique du CNL. Enfin, le Conseil du livre crée un groupe de travail dans lequel public et privé se rencontrent favorisant le dialogue entre bibliothèques et partenaires privés.

Catherine Dhérent (BnF, adjointe chargée des questions scientifiques et techniques auprès du directeur des Services et des réseaux) présente ensuite le « schéma numérique des bibliothèques » en évoquant la mission Livre 2010, la création de la BNUF (Bibliothèque numérique de France), Gallica, la carte documentaire numérique, les acquisitions numériques et les archives numériques pérennes. Le 12/05/2008, le Conseil du livre répondit à la proposition 25 du rapport de Sophie Barluet : « Définir un schéma d'orientation du numérique en bibliothèque » par la constitution de quatre groupes de travail : programme de numérisation – recensement et concertation ; acquisitions électroniques ; conservation du numérique ; évaluation du numérique. La tendance est aujourd'hui d'associer les bibliothèques territoriales. Des travaux à venir sont prévus pour le son, la vidéo et le livre électronique[2].

Après la pause, on entre alors de plain-pied dans les questions juridiques : DADVSI, Hadopi et droits voisins. L'introduction de Gilles Verken (avocat au barreau de Paris) et des différents intervenants à la table ronde signalent un début d'assouplissement dans le champ d'action des bibliothèques. Du côté des représentants de la Sacem et du SNEP, la situation est simple : rien n'est possible en dehors du prêt. Les lois DADVSI et Hadopi encadrent la reproduction ; elle n'est possible que si elle ne comporte aucun avantage commercial et à condition qu'elle ne porte pas atteinte aux intérêts légitimes de l'auteur… En fait seul l'acte de reproduction pour l'archivage est autorisé, mais en aucun cas l'acte de communication au public n'est possible ! De ce point de vue, l'affichage de playlists (Deezer) sur les sites de médiathèques est bien entendu impossible puisque « toute reproduction est illicite sauf pour l'utilisation privée ».

Parmi les évolutions possibles, un mouvement doctrinal plaide pour une application du « *fair use* » : l'usage serait permis tant qu'il ne porterait pas atteinte aux intérêts commerciaux… À suivre donc !

> Et tout au fond

« Patrimoine et coopération » constituait l'axe de l'après-midi : collecter, conserver, traiter, valoriser le patrimoine musical. Peu de débat mais beaucoup d'informations autour des ressources numériques : dépôt légal de l'Internet, archivage du numérique, catalogage des environnements numériques (RDA), musique et son dans Gallica.

Pour Gildas Ilien (chef du service du dépôt légal numérique), l'archivage du web est d'abord constitué du dépôt légal : web 1.0, web 2.0, web sémantique. Qu'en sera-t-il après, nul ne le sait. Ce dépôt légal concerne essentiellement les sites en « .fr » ainsi que des sites produits sur le territoire français. La réalisation du dépôt légal Internet repose sur une stratégie économique et documentaire mise en place par collectes – larges (annuelles) ou ciblées (paniers thématiques) – et dépôt numériques. Ces collectes sont réalisées par des robots, logiciels aspirateurs de sites (Eritrix

1. Bernard Maris, *Antimanuel d'économie*, éd. Bréal, 2003.

2. Cf. http://acim.asso.fr/IMG/pdf/rencontres%202009/Catherine%20Dherent-Schema%20numerique-23-03-09.pdf

par exemple). Ceux-ci sont stockés dans des serveurs de collecte au format Warc (*web archive file format*). Dans certains cas, et en accord avec les éditeurs des sites, on recueillera le « web profond » (bases de données). Ces collections de dépôt légal sont stockées sur les « Ptabox », d'une capacité de stockage d'un million de giga-octets. 12 milliards de fichiers représentant 136 téraoctets ont ainsi été traités depuis 1996. Un autre système, Spar, est utilisé pour l'archivage pérenne et la préservation.

Dans le domaine musical, la collecte ciblée concerne l'actualité, la documentation, l'édition en ligne et la culture musicale au sens large. Exemples de sites collectés : Blogothèque, Mondomix, Vitaminic, musiquelibre.org. Des difficultés techniques persistent cependant pour la collecte audio et vidéo, mais on s'oriente toutefois vers une extension aux contenus payants[3].

On découvre alors le magasin numérique de la BnF présenté par Jérôme Dupont (département des Systèmes d'information) et Sébastien Peyrard (département de l'Information bibliographique et numérique). Pour archiver la production documentaire uniquement sous forme numérique, dématérialiser les supports analogiques, numériser les sauvegardes et traiter de nombreux formats, il faut préserver les données et leur pérennité par un modèle normatif, OAIS. Un OAIS est une archive constituée de personnes et de systèmes à qui il incombe de conserver des informations et de les rendre accessibles à une communauté d'utilisateurs cibles. Le système Spar a été choisi par la BnF pour mettre en œuvre cette préservation des données numériques[4].

Reste à adapter les catalogues à l'environnement numérique. Françoise Leresche (pôle modélisation fonctionnelle, département de l'Information bibliographique et numérique, BnF) a introduit la norme RDA (*Ressource descriptions & access*) qui propose une importante évolution. Elle permet le catalogage de documents plus complexes et des ressources électroniques, de formes et de contenus multiples, et prend en charge l'importance des relations entre les ressources décrites et la multiplication des métadonnées. C'est une évolution dans la structuration de l'information et une nouvelle approche de l'interopérabilité. (RDF est un modèle, associé à une syntaxe, dont le but est de permettre à une communauté d'utilisateurs de partager les mêmes métadonnées pour des ressources partagées.)

Ainsi, la BnF, la Bibliothèque du Congrès (USA) et la Bibliothèque nationale d'Allemagne, en collaboration avec OCLC, ont signé un accord afin de mettre en commun leurs fichiers d'autorité respectifs pour créer un Fichier d'autorité international virtuel (VIAF). Avec la RDA, il s'agit d'un nouveau cadre théorique dont l'objectif est de définir de nouveaux principes internationaux de catalogage, prémisses d'un code international de catalogage. Constatons au passage une évolution lexicale : on ne parle plus de « vedette matière » mais de « point d'accès ». Néanmoins, bien que les catalogues soient en ligne, les moteurs de recherche ne les ont pas encore intégrés ![5]

Cette journée épuisante – tant elle exigeait d'énormes pré-requis – s'est achevée péniblement sur la présentation des portails Gallica-Europeana, de l'OAI PMH (*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*) et de la FAMDT (Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles), par Véronique Ginouvès (CNRS). Suivie d'un exposé par Gilles Pierret (Médiathèque musicale de Paris) sur l'acheminement vers un catalogue collectif des 78 tours… allez les consulter, c'est plus parlant !

> Ouf !

Le mardi, la journée débuta avec la visite de la Cité de la musique, de son portail très intéressant, suivie de ceux des Orchestres français, de Spectacles et musiques du monde et de la Musique contemporaine[6]. Là encore, une visite en ligne s'impose, que l'on poursuivra avec la découverte de la base de données Irma links qui renseigne utilement les professionnels de la musique sur les musiques actuelles.

On se livre ensuite à une revue des outils du web 2.0 – Twitter, Myspace, Last FM, Delicious, Netvibes – illustrée par leur mise en œuvre dans les médiathèques de lecture publique : médiathèque d'Agneaux (Myspace, Youtube), Cyberlab de la médiathèque de l'Astrolabe à Melun (Facebook), réseau de lecture publique CherMedia… La journée du mercredi fut réservée aux visites…

Si beaucoup de participants ont dû se sentir loin de leurs préoccupations de terrain et des problèmes qu'ils y rencontrent – chute des prêts, par ex. – la richesse de l'information délivrée permettait toutefois de mesurer le niveau de réflexion, d'innovation et d'engagement des instances supérieures. Cet état des lieux du numérique, passant en revue ce qui est déjà le présent de certaines de nos médiathèques, donnait aussi une vision de ce que sera demain le paysage d'ensemble !

Edith Anastasiou
Médiathèque de Martigues (13)

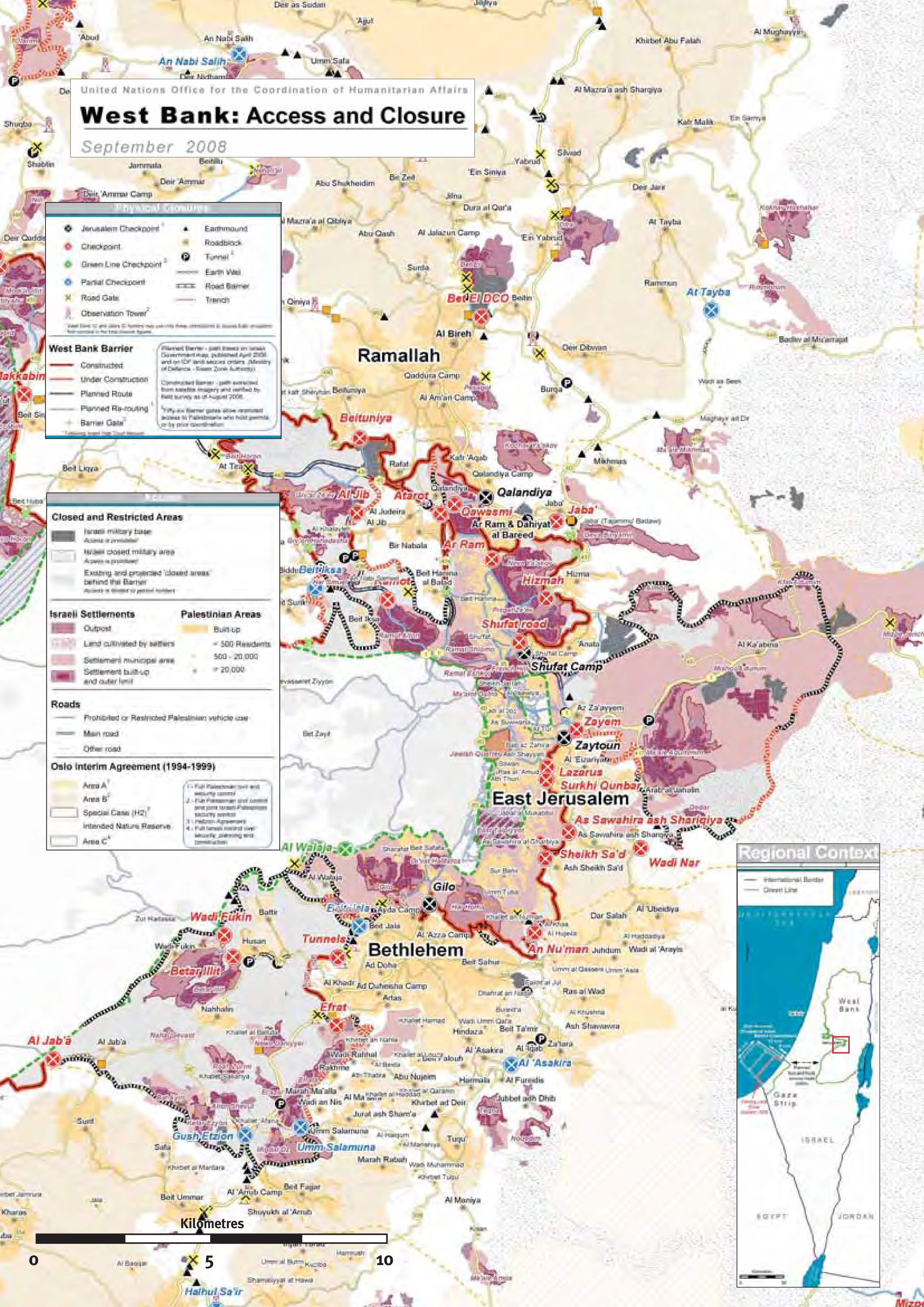
L'ensemble des interventions est consultable sur :
www.acim.asso.fr/spip.php?article274

3. Cf. www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/depot_legal_BD_fr.pdf

4. Cf. www.bnf.fr/PAGES/infopro/numerisation/num_spar_rea.htm). Et http://acim.asso.fr/IMG/pdf/rencontres%202009/ACIM_2009-Dupont-Peyrard.pdf

5. Cf. http://acim.asso.fr/IMG/pdf/rencontres%202009/Francoise%20Leresche-RDA-23-03-2009.pdf

6. www.cite-musique.fr/francais/Default.aspx ; www.musiquesdumonde.fr ; www.musiquecontemporaine.fr ; www.famdt.com/doc-objectifs.php



United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
West Bank: Access and Closure
September 2008
Physical Closures
Jerusalem Checkpoint
Checkpoint
Green Line Checkpoint
Partial Checkpoint
Road Gate
Observation Tower
Earthmound
Roadblock
Tunnel
Earth Wall
Road Barrier
Trench
West Bank Barrier
Constructed
Under Construction
Planned Route
Planned Re-routing
Barrier Gate
Closed and Restricted Areas
Israeli military base
Israeli closed military area
Existing and projected 'closed areas' behind the Barrier
Israeli Settlements
Outpost
Land cultivated by settlers
Settlement municipal area
Settlement built-up and outer limit
Palestinian Areas
Built-up
< 500 Residents
500 - 20,000
> 20,000
Roads
Prohibited or Restricted Palestinian vehicle use
Main road
Other road
Oslo Interim Agreement (1994-1999)
Area A
Area B
Special Case (H2)
Intended Nature Reserve
Area C
Regional Context
International Border
Green Line
West Bank
Gaza Strip
ISRAEL
EGYPT
JORDAN
Ramallah
Al Bireh
East Jerusalem
Bethlehem
Qalandiya
Shufat Camp
Zaytoun
Gilo
Bet El DCO
Beituniya
Al Jib
Atarot
Qawasmi
Ar Ram
Jaba'
Hizmah
Shufat road
Zayem
Lazarus
Surkhi Qunbar
As Sawahira ash Shariqiya
Sheikh Sa'd
Wadi Nar
Al Walaja
Wadi Fukin
Tunnels
An Nu'man
Efrat
Al Jab'a
Gush Etzion
Umm Salamuna
Al 'Asakira
At Tayba
An Nabi Salih
Beit Iksa
Ramot
Ar Ram & Dahiyat al Bareed
Kilometres
0
5
10

Les bibliothèques en Palestine

Depuis plusieurs années, des programmes de coopération décentralisée se sont multipliés avec la Palestine – villes, conseils généraux, universités – pour aider au déploiement d'un réseau de bibliothèques dans un territoire sans cesse menacé. En écho à ces initiatives multiples impliquant nombre de bibliothécaires français, Françoise Danset nous propose un bilan provisoire d'un exemple éloquent de solidarité professionnelle internationale.


© Françoise Danset

Le Cobiac en route vers Jérusalem.

> Le contexte général

Impossible de parler des bibliothèques en Palestine sans tenter de comprendre et de se représenter ce qu'est la Palestine aujourd'hui : ni pays, ni région, la Palestine est un territoire, ou plus exactement trois territoires – la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem Est –, isolés les uns des autres puisque ceints de hauts murs et de barrières infranchissables (difficiles à imaginer pour les Européens que nous sommes ayant depuis de nombreuses années oublié la matérialisation des frontières terrestres), occupés militairement et soumis à un processus de colonisation galopante, régis par une Autorité dont le siège est à Ramallah.

Il faut rappeler brièvement qu'en 1920, après la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman, la Palestine avait été placée sous un mandat britannique qui, réalisant la promesse faite par Lord Balfour en 1917 de la création d'un foyer national du peuple juif en Palestine, favorisa de façon régulière l'immigration juive. Dans les années 1930, la montée de l'antisémitisme en Europe et le drame du génocide perpétré par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale provoquent un flot continu d'émigration. En novembre 1947, les Nations unies adoptent un plan de partage prévoyant un État juif et un État arabe, et attribuant 42,9 % du territoire à ce dernier. Le refus des Arabes et les luttes armées qui s'ensuivent annulent la possibilité de création de deux États et inaugurent la longue histoire des conflits et d'une occupation qui n'en finit pas de s'étendre. Aussi, la date de la proclamation d'in-

LES TERRITOIRES PALESTINIENS

- Appellation (dans l'attente de la création de l'État palestinien) : Territoires palestiniens.
- Superficie : Cisjordanie : 5 842 km² ; Bande de Gaza : 365 km².
- Population totale palestinienne : 3,8 M (Cisjordanie et Jérusalem-Est : 2,4 M, Bande de Gaza : 1,4 M).
- Population des colonies juives : 470 000 hab, dont 190 000 à Jérusalem.
- Croissance démographique : 3 %.
- Capitale : Jérusalem-Est (revendiquée pour le futur État palestinien).
- Villes principales : Jérusalem-Est (180 000 hab), Jéricho (64 000 hab), Gaza ville (57 000 hab), Naplouse (52 000 hab), Tulkarem (47 000 hab), Ramallah (40 000 hab), Jénine (35 000 hab), Hébron (17 000 hab).
- Langue officielle : arabe.
- Chef de l'État (Président de l'Autorité palestinienne) : Mahmoud Abbas, dit Abou Mazen.
- Monnaie : shekel.
- PIB : 6 M $. PIB par habitant 1 552 $.

LE GOUVERNORAT DE BETHLÉEM

• Surface : 608 km² (zone A : 7,8 % ; zone B : 5,5 %, soit 47,64 km² ; zone C : 69,7 %).

• Municipalités importantes : Bethléem, Beit Jalla, Beit Sahour (environ 15 000 hab).

• Municipalités de taille moyenne : 66 villages ; 3 camps de réfugiés (Deheisheh, Aida et Beit Jibrin, environ 20 000 hab) ; 20 colonies israéliennes.

dépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948 est-elle pour le peuple palestinien celle de la catastrophe, la Nakba, qui marque le début d'un double exil, à l'extérieur et à l'intérieur de leur propre pays.

Le dernier découpage administratif issu des accords d'Oslo du 28 septembre 1995 attribue aux territoires palestiniens 22 % des terres, les a divisées en 3 zones d'occupation plus ou moins sévère pour aboutir à un paysage en « peau de léopard » et à la quasi totale paralysie économique et administrative que connaît aujourd'hui la Palestine. En l'absence de règlement stable de l'occupation du sol et du respect des droits fondamentaux de chaque individu de cette région, l'actualité n'a pas cessé pendant toutes ces années d'apporter son cortège de souffrances et de destructions.

Parler des bibliothèques en Palestine n'est donc pas chose aisée, tant on a vite compris que c'est quasiment au jour le jour que se font et se défont les organisations et les initiatives.

> Les sources d'information

Les sources d'information sont rares[1], et les notions qui nous semblent les plus courantes demandent le plus souvent à être explicitées. La source la plus complète est l'étude publiée en 1996 par le ministère de la Culture de l'Autorité palestinienne en langue arabe, avec le soutien du British Council. Cette étude recense les bibliothèques, les services offerts, le niveau de qualification des personnels ainsi que les difficultés rencontrées. Elle propose des recommandations pour le développement de la lecture publique et des bibliothèques.

Elle dénombre au total 295 bibliothèques non scolaires, dont 119 bibliothèques publiques, avec seulement 25 sections jeunesse, 44 BU et 117 bibliothèques spécialisées ou privées. Très peu répondent à des normes de niveau international, souffrant le plus souvent de manque de bâtiments dédiés, d'équipements, de compétences professionnelles, et, surtout, de financement.

Il faut noter encore que de nombreuses bibliothèques recensées comme bibliothèques publiques sont en réalité des bibliothèques privées, confessionnelles ou familiales : il y a donc un véritable vide dans le secteur de la lecture publique.

En août 2000, lors de la réunion à Jérusalem de la Conférence annuelle de l'Ifla, un bibliothécaire norvégien Erling Bergan fait une communication remarquée : *« Libraries in the West Bank and Gaza : obstacles and possibilities »*, qui reprend les résultats de l'étude de 1996, enrichie des visites qu'il a pu réaliser. Il donne une description actualisée des principales bibliothèques de lecture publique : Naplouse (70 000 volumes, 27 agents), Ramallah (40 000 volumes, 5 agents) et El Bireh (15 000 volumes, 6 agents). Il mentionne aussi les bibliothèques publiques de Tulkarem, Jénine, Hébron et Jéricho en Cisjordanie, de Gaza ville et Rafah dans la Bande de Gaza, et remarque qu'il n'y a pas de bibliothèque publique à Bethléem. À Jérusalem Est, il cite la bibliothèque de la famille Al Ansari (40 000 volumes), ouverte au public, et celle de la Maison de l'Orient qui, avec son fonds historique, faisait quasiment fonction de bibliothèque nationale.

Erling Bergan recense aussi les bibliothèques de l'université de Bir Zeit à Ramallah (110 000 volumes, 26 agents), de An-Najah à Naplouse (130 000 volumes, 22 agents), de Bethlehem University (100 000 volumes, université fondée en 1973 par le pape Paul VI, ouverte à tous, chrétiens et musulmans), et celles des différents campus de l'Université Al Quds autour de Jérusalem (75 000 volumes,

LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Les accords intérimaires d'Oslo (décembre 1995) ont découpé les territoires de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 3 zones administratives :

• **Zone A :** pleine souveraineté de l'Autorité palestinienne.

3 % de la Cisjordanie ; 8 villes principales : Ramallah, Naplouse, Jénine, Jéricho, Tulkarem, Qualqilya, Bethléem, et Hébron – sauf la partie occupé de la vieille ville – et 60 % de la Bande de Gaza.

• **Zone B :** administration civile de l'Autorité palestinienne mais contrôle du territoire réservé à l'armée israélienne.

27 % de la Cisjordanie, zones rurales.

• **Zone C :** devenues zones de colonisation et d'expansion du réseau routier réservé aux Israéliens.

70 % de la Cisjordanie et 40 % de Gaza, zones d'habitat de faible densité, périphéries des villes et des bourgs, de zones industrielle.

NB : la partie Est de la ville de Jérusalem qui n'avait fait l'objet d'aucun accord est passée en 1980 sous gestion municipale israélienne. Depuis, la multiplication des interdictions diverses, des privations de services publics, la construction d'axes de circulation réservés, ainsi que les actes de préemptions et d'expropriation ont rendu la population palestinienne largement minoritaire.

1. Sources : Étude du British Council, Communication Ifla 2000, Programme ministère de la Culture, Le programme de développement de la LP dans le Gouvernorat de Bethléem, Mission Cobiac, Convention CG 13, Programme et réalisation, Programme UE.

26 agents), des universités de Gaza et de Hébron, ainsi que des centres de Al Quds Open, universités libres non soutenues par une institution religieuse ni par l'État, dont l'une est à Bethléem. Il indique enfin que les bibliothèques scolaires, peu nombreuses dans le secteur public, sont plus répandues dans le secteur privé et dans les 640 écoles gérées par l'UNRWA, organisme de l'ONU en charge de la scolarisation des enfants dans les camps et zones de populations réfugiées *(cf. encadré)*.

Il est difficile de recenser les bibliothèques spécialisées, le plus souvent de très petites unités confessionnelles ou thématiques – sur la condition de la femme, les droits de l'homme, l'environnement, le problème des réfugiés, etc. –, le plus souvent associatives, soutenues par des ONG étrangères. Difficile aussi de dénombrer toutes les bibliothèques patrimoniales qui conservent le plus souvent des collections de manuscrits en quantité variable, parmi lesquelles on notera la bibliothèque de la Mosquée Al Aqsa de Jérusalem qui abrite de très beaux manuscrits arabes.

En 1994, l'Association des bibliothécaires Palestiniens voit le jour mais, soumise aux restrictions de réunion et de déplacement imposées par l'occupant, il lui est difficile de jouer un grand rôle dans le développement des bibliothèques. Par ailleurs en raison du manque de formation professionnelle au plan local, la plupart des bibliothécaires palestiniens ont dû se former à l'étranger, d'où une disparité des formations et des pratiques.

> Au présent

Suite au rapport de 1996, et en raison des difficultés à mettre en place un véritable réseau de lecture publique, le ministère de la Culture de l'Autorité palestinienne décidait de concentrer ses efforts sur la lecture jeunesse, avec un programme portant sur la création et le développement de 60 bibliothèques pour la jeunesse, aidé pendant 3 ans par la Suisse et la Suède. Ce plan prévoyait l'aménagement et l'équipement des bibliothèques, une dotation de 1 000 ouvrages et de jeux éducatifs, et la formation de deux enseignants par site en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale.

Commencé en 1998, le programme a été financé jusqu'en 2001. Il a pu se poursuivre jusqu'en 2003 avec la création de 12 nouveaux établissements. Mais aujourd'hui, les bibliothèques sont pour la plupart fermées faute de personnel rémunéré et de renouvellement des fonds, et seuls subsistent les crédits d'animation gérés dans chaque gouvernorat par le représentant du ministère.

Quelques années plus tard, les sources officielles d'information sur les bibliothèques sont toujours aussi difficiles à rassembler et, au fil des visites et des rencontres, on peut constater à la fois des avancées et de spectaculaires reculs.

Un séminaire organisé par le Centre d'étude sur les droits de l'homme de Ramallah et l'Ifla en mars 2008 a permis de réactualiser certaines informations. Cette conférence de trois jours qui a rassemblé jusqu'à 200 participants sur le thème « Bibliothèques et droits de l'homme » a donné la parole à de nombreux bibliothécaires palestiniens. Ceux-ci ont largement décrit la situation des bibliothèques palestiniennes dans le cadre des conflits les plus récents et de la pression que l'occupation de leur territoire ne cesse d'exercer sur leurs établissements : destructions, spoliations, difficultés pour la mise en place et le maintien des services dans un espace public non stable, pour les réglementations telles qu'une loi sur les bibliothèques ou sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Au cours de ce séminaire, on a parlé des bibliothèques de prison (11 000 Palestiniens sont actuellement détenus en Israël), des bibliothèques pour aveugles (la cécité est la deuxième invalidité en Palestine), des bibliothèques publiques et de la situation particulière des bibliothèques et des institutions culturelles arabes de Jérusalem fermées pour la plupart en raison des multiples interdictions de

L'UNRWA

Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* en anglais : UNRWA). Ce programme de l'ONU, créé suite à la première guerre israélo-arabe de 1948 et reconduit depuis, a été conçu pour l'aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Son but est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux : les réfugiés palestiniens sont les seuls réfugiés au monde à ne pas dépendre du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

L'UNRWA dispense ses services dans 59 camps. Il est de loin la plus grande agence des Nations unies, avec un personnel de plus de 25 000 personnes, dont 99 % sont des réfugiés palestiniens recrutés localement, œuvrant comme enseignants, médecins ou travailleurs sociaux.

Selon la définition de l'UNRWA, un « réfugié de Palestine » est une personne dont le lieu de résidence habituelle était la Palestine entre juin 1946 et mai 1948 et qui a perdu à la fois son domicile et ses moyens de subsistance en raison du conflit israélo-arabe de 1948. La définition de réfugié de l'UNRWA couvre également les descendants des Palestiniens qui sont devenus des réfugiés en 1948. En conséquence, le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés est passé de 914 000 en 1950 à plus de 4,4 millions en 2005 et continue à augmenter du fait de l'accroissement naturel de la population. Cette définition extrêmement large du réfugié, qui permet d'englober ainsi les descendants, est utilisée uniquement dans le cadre des Palestiniens.

modifier ou de rénover les bâtiments, de la confiscation partielle ou totale de leurs fonds, de la censure sur les publications et les importations de documents – en particulier de périodiques –, du manque de ressources et de personnel professionnel. La Maison de l'Orient et son importante bibliothèque a ainsi été contrainte de fermer en 2002.

LA FONDATION QATTAN

Fondée en 1994 à Londres par Abdel Mohsin Qattan et son épouse, originaires de Jaffa, cette fondation vise a soutenir le développement culturel, éducatif et scientifique ainsi que l'héritage culturel du peuple arabe en général et du peuple palestinien en particulier. Elle apporte son aide tant aux individus qu'aux associations et aux institutions.

Avec un budget annuel de 2,2 millions $, elle est l'institution de référence du monde arabe pour la culture et pour l'éducation.

Le Qattan Center for Child de Gaza a été ouvert en 2004.

www.qattanfoundation.org



© Françoise Danset


© Françoise Danset

Fondation Qattan, Gaza.

> La coopération

C'est le plus souvent grâce à des accords de coopération avec des institutions ou organismes étrangers que les bibliothèques peuvent accéder à un certain niveau de développement.

Dans l'impossibilité d'en faire un recensement exhaustif et pour rester dans un cadre de coopération française, on citera, pour les bibliothèques publiques, les partenariats de coopération décentralisée entre les conseils généraux de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et les bibliothèques publiques de Qhalqiliya, de Tulkarem et de Jenine ; entre la Communauté urbaine de Dunkerque et la BM de Gaza ; la Ville de Genevilliers et la BM de Al Bireh ; la Ville de Nantes et la BM de Jéricho ; le projet de coopération entre la Ville de Bouguenais (44) et Anabia ; le conseil général des Bouches-du-Rhône avec le Gouvernorat de Bethléem, etc. Citons aussi la bibliothèque de la fondation Qattan pour la jeunesse à Gaza ville, très belle bibliothèque publique comparable aux plus récents établissements d'un pays occidental, qui semble avoir été épargnée par les destructions récentes. Ouverte en 2004, elle offre plus de 80 000 documents, des espaces multimédia, des espaces de jeux éducatifs, ainsi qu'un centre d'information et de documentation sur la jeunesse. Elle bénéficie de personnel compétent et de moyens réguliers de fonctionnement entièrement financés par la fondation Qattan dont le siège est à Londres.

En ce qui concerne les BU, on peut citer, entre autres, la coopération entre Paris-8 et la faculté de droit de Bir Zeit, l'université de Cergy-Pontoise et celle de Rafah, Toulouse et Al Quds Open.

Mentionnons aussi les bibliothèques, d'importance variable, des centres culturels étrangers : celles des British Council (Jérusalem, Naplouse, Ramallah, Hébron, Gaza ville et Khan Yunis) ; des centres culturels français (Jérusalem, Naplouse, Gaza et Ramallah – le Centre de Ramallah est un centre franco-allemand, jumelé avec le Goethe Institut), qui rassemblent entre 4 000 et 5 000 documents et sont au cœur d'une offre très riche d'activités culturelles.

> Le projet lecture publique de Bethléem

Le 9 juin 2005 est signé un accord-cadre de coopération entre le président du conseil général des Bouches-du-Rhône et le gouverneur de Bethléem. Il indique que, dans le domaine de la culture, priorité sera donnée au secteur du livre et de la lecture publique, ce que précisera un avenant intitulé « Coopération dans le secteur culturel, partenariat dans le domaine de la lecture publique ». Le conseil général retient alors la proposition du Cobiac (Collectif de bibliothécaires et d'intervenants culturels), qui avait réalisé un inventaire des besoins au cours d'une mission sur place la même année, et en assure pour une large partie le financement. Le projet prévoit :

- L'aménagement d'une bibliothèque publique dans le centre socioculturel Salah-al-Din de la commune de Dar Salah. Il intègre l'aménagement en mobilier, l'équipement multimédia, l'acquisition de documents et la formation professionnelle du personnel. Un effort tout particulier est prévu pour la jeunesse.
- L'aménagement dans les mêmes conditions d'une bibliothèque publique située dans l'hôtel de ville de Doha.
- L'acquisition de documents au bénéfice de la bibliothèque de l'université Al Quds Open.

Les locaux et les frais de fonctionnement sont à la charge des municipalités concernées, le gouvernorat assure la logistique des missions et le suivi du projet. L'accord énonce en outre les principes de fonctionnement des bibliothèques, en référence au

Manifeste pour la lecture publique de l'Unesco (1994), qui devront être respectés. Les objectifs annoncés sont le développement de la lecture publique dans le périmètre du Gouvernorat de Bethléem, dans une perspective de long terme, comme facteur de transmission de l'héritage culturel, de l'accroissement des connaissances, du développement de la citoyenneté, de l'ouverture sur le monde et s'adressant à tous sans obstacle ni discrimination. Ainsi que la mise en place de réseaux professionnels locaux et de partage des ressources, et la création de liens avec des réseaux professionnels internationaux et interculturels.

Le projet est mis en œuvre dès 2006 : des travaux et aménagements sont réalisés dans les deux bibliothèques de Dar Salah et de Doha, trois sessions de formation professionnelle mises en place, et 2 000 documents en langue arabe acquis dans chaque bibliothèque dont, dans un premier temps, 70 % de livres pour la jeunesse.

À la demande du gouverneur de Bethléem, une première extension du projet est réalisée avec l'achat de livres et de mobilier pour le jardin d'enfants du village de Za'ttara. En janvier 2007, inauguration et ouverture au public des bibliothèques de Dar Salah et de Doha ; et en octobre, seconde extension du programme à la BM de Beit Jala, sur la demande du maire. La bibliothèque, riche de 40 000 volumes, a été créée après le déménagement de la bibliothèque pontificale de Jérusalem Est. Le fonds est très riche mais partiellement obsolète. Sans renouvellement de collections ni gestion professionnelle depuis plusieurs années, la bibliothèque mérite d'être modernisée. Une quatrième session de formation professionnelle porte sur les fonds jeunesse.



Jardin d'enfants, Za'ttara.

En décembre, un premier bilan d'étape permet de mesurer les résultats positifs de même que les obstacles rencontrés :

- l'organisation du partage du savoir et de l'accès de tous à l'information est une notion qui semble alors nouvelle et qu'il faut faire partager ;
- les difficultés de circulation des personnes sont un grave obstacle aux échanges et en particulier aux déplacements en librairies ;
- le morcellement institutionnel et la méconnaissance des ressources locales sont des réalités à surmonter, de même que le partenariat apparaît difficile à établir entre le monde institutionnel et le monde associatif, entre le politique et la société civile.

La mise en place d'un comité de suivi et l'extension des relations entre bibliothèques pour un futur travail de réseau sont alors envisagées. Un annuaire des bibliothèques est en préparation.

Le consulat de France offre d'organiser des cours de français à l'Alliance française de Bethléem pour les bibliothécaires : 200 h de cours prévues pour 7 personnes en 2008 – qui devront en fait se poursuivre en 2009 en raison des obstacles rencontrés – avec l'objectif de favoriser les échanges professionnels et la construction de partenariats avec des bibliothèques de villes des Bouches-du-Rhône : Gardanne, Martigues, éventuellement Vitrolles et Aubagne, et la BDP des Bouches-du-Rhône.

Le programme se poursuit en 2008 avec une cinquième session de formation professionnelle portant sur l'animation jeunesse et la poursuite des acquisitions : les fonds des bibliothèques de

Un petit budget d'acquisition de livres Jeunesse est mis à disposition de la bibliothèque du Centre Ghirass, ONG particulièrement dynamique située au cœur de Bethléem qui poursuit des actions socioculturelles et socio-éducatives pour la jeunesse avec une aide internationale. Un correspondant local a été désigné pour assurer le suivi des bibliothèques et en particulier pour assurer un déplacement mensuel des bibliothécaires dans une librairie de Ramallah afin d'y choisir ouvrages et jeux éducatifs. Des séances de catalogage et d'équipement réalisés en commun à la bibliothèque de Beit Jalla contribuent à fixer les règles du circuit du livre.

Le processus d'acquisition reste délicat : il n'y a pas de librairie à Bethléem. Après une tentative de travail par commandes avec deux librairies de Jérusalem Est où les bibliothécaires ne peuvent se rendre, puis avec une librairie de Hébron, les acquisitions se font désormais avec un déplacement mensuel des bibliothécaires accompagnées par notre correspondant local vers la librairie Al-Shorouk de Ramallah qui, malgré les difficultés d'approvisionnement via la Jordanie, offre un bon choix de documents.



Séance de formation.



Bibliothécaires au travail, Beit Jal.

Doha et Dar Salah dépassent les 3 000 volumes. Poursuite aussi des équipements : 7 postes multimédia sont installés à la bibliothèque de Dar Salah. Une nouvelle extension du programme introduit la BM du village de Battir, village presque totalement enclavé, dont la bibliothèque située dans la mairie et déjà équipée grâce à des dons fonctionne avec des bénévoles.

Un projet d'extension au village de Husan, dont une bibliothécaire tente de suivre les formations, est un moment évoqué, le maire offrant de mettre à disposition des locaux. Les premiers livres achetés sont confiés à l'école maternelle.

Pour 2009, on prévoit la poursuite du programme d'équipement des bibliothèques, le développement des collections et des compétences, l'extension aux villages les plus enclavés comme Wadi Nees, village situé au Sud.

Mais revenons au recensement des bibliothèques existantes, à partir des visites que nous avons pu effectuer : 3 BU, dont Bethlehem University, Al Quds Open en cours d'installation dans ses nouveaux locaux, et la nouvelle Université privée Falastin El Ahleyyah ; 5 bibliothèques publiques : Dar Salah, Doha, Beit jalla, Battir, et la Mission pontificale à Bethléem, les bibliothèques associatives du Centre Ghirass pour la jeunesse, d'Alrowwad, de la Fondation Phenix, un certain nombre de bibliothèques scolaires et de centres pour enfants, comme le jardin d'enfants de Za'ttara, la bibliothèque de l'Alliance française au Peace Center, etc.

Désormais la mise en place d'un projet plus ambitieux prévoyant la création d'un service commun des bibliothèques dans le gouvernorat de Bethléem et la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques existantes semble l'étape incontournable pour pérenniser un vrai système de lecture et d'information qui devrait servir de modèle à étendre aux autres gouvernorats.

En effet si la tentative de recensement réalisée à notre demande par le gouvernorat en décembre 2007 ne correspondait pas à notre attente car, à l'instar de l'étude de 1996, elle mentionnait de nombreuses bibliothèques privées mais ne citait pas des bibliothèques actives gérées le plus souvent par des ONG que nous avions nous-mêmes visitées, il est devenu évident que tout progrès vers une véritable offre de lecture publique passe désormais par une mutualisation de l'offre existante et la mise en place d'une structure de coopération. L'obtention d'un partenariat avec le ministère de la Culture de l'Autorité palestinienne, le ministère des Affaires Étrangères par la Mission d'appui à l'action internationale des ONG, avec l'Ifla (Fédération internationale des bibliothécaires), avec l'Association des bibliothécaires palesti-

L'INSTITUT TAMER

Créé en 1989 après la première Intifada, pour la promotion du droit à l'éducation et de l'accès à la connaissance, du droit de la libre expression, la promotion de la lecture et de l'écriture chez les jeunes, le développement de la littérature jeunesse et le soutien à la créativité et aux initiatives locales, il est situé à Ramallah avec une antenne à Gaza.

L'Institut Tamer – une dizaine de personnes et environ 40 collaborateurs de terrain – a développé un important centre de ressources (avec le soutien de la Swedish International Development Cooperation Agency) utilisé par l'ensemble de la communauté éducative et culturelle ainsi qu'une bibliothèque pour la jeunesse, qui sont au centre de nombreuses activités autour de la lecture jeunesse. Sa maison d'édition, créée en 1993, travaille avec un comité de lecture et a publié plus de 130 ouvrages.

Il a reçu plusieurs distinctions internationales, et très récemment à la Foire de Bologne.

www.tamerinst.org

niens, éventuellement avec d'autres ONG sera déterminant.

> Le programme sur le conte

En 2007, le Cobiac répond à un appel à proposition de la Délégation de la Commission européenne de Jérusalem et voit accepter son projet « Le rôle des bibliothèques dans la transmission de l'héritage oral ». Celui-ci sera réalisé entre janvier et octobre 2008 en partenariat avec l'association Alrowwad Cultural and Theater Training Center située dans le camp de Aida à Bethléem. Il comportait quatre volets :

• un séminaire sur le thème « Le conte, un héritage pour demain – le rôle des bibliothèques », qui s'est tenu à Bethlehem University, le 5 avril avec la participation de trois intervenants français (Praline Gay-Para, Muriel Bloch et Liliane Rebillard), tandis qu'un représentant de l'association Le Petit Lecteur d'Oran, partenaire du projet, n'avait pu effectuer le déplacement ;

• deux ateliers de formation consacrés à la collecte de contes (animé par Praline Gay-Para) et à l'art du conte (animé par Muriel Bloch) ;

• une campagne de collecte qui s'est déroulée de mai à août, avec cinq équipes de deux personnes sous la responsabilité d'un jeune universitaire Moayyed Al Adj, assistant du professeur Sharif Kanaana de l'université de Bir Zeit, collecte qui donnera lieu à la parution d'un recueil aux Éditions de l'Institut Tamer de Ramallah à paraître en mai 2009 ;

• un festival de contes qui entre le 13 et le 16 octobre avec 17 séances de contes dans 14 lieux différents et la séance de clôture tenue dans le camp de Aida au pied du mur de séparation aura réuni environ 600 personnes.

À l'issue de ce projet et malgré les grandes difficultés rencontrées pour sa réalisation, on constate avec une certaine satisfaction que l'on a pu fédérer des énergies au niveau local et international, que l'on a pu susciter ou conforter des vocations de conteurs, résultats des ateliers de formation, et donner aux bibliothécaires ainsi qu'à des animateurs et à des enseignants à la fois des pratiques et des partenaires d'animation.

> Un bilan

Il faut maintenant tenter après un constat lucide des difficultés rencontrées – et qui risquent en raison du contexte actuel d'entrer à court terme dans une phase d'aggravation – d'exprimer les espoirs et des attentes que suscitent ces trois années de partenariat avec le gouvernorat de Bethléem pour le développement de la lecture et des bibliothèques.


© Françoise Danset

Festival, préparation de la séance.

Les difficultés sont tout d'abord liées à la privation de liberté de circulation et d'activité des populations concernées, privation totale et absolue en ce qui concerne les habitants de la bande de Gaza. Le chômage, les cessations d'activité en raison de la fermeture des débouchés ou de la confiscation des terres, des outils de production ou des ressources naturelles comme l'eau, les retards de salaire, les manques et privations de toute sorte, la peur des incursions incessantes et


© Françoise Danset

Festival du conte, jardin d'enfants.

en tous lieux de l'armée israélienne peuvent rendre totalement dérisoire un projet de développement des bibliothèques. Cependant la soif de savoir, la soif de communication et d'ouverture, l'excellent niveau de l'éducation primaire et secondaire, le grand nombre d'étudiants dans les universités, l'excellente maîtrise des NTIC font de ce développement un outil nécessaire et incontournable de l'accession à l'indépendance et au développement.

D'autres difficultés plus délicates à appréhender sont inhérentes à l'histoire chaotique de la société palestinienne, histoire qui renforce le poids des structures traditionnelles, des clivages politiques, et ne favorise ni les habitudes et l'élaboration de structures d'échanges ni le partenariat. À quoi s'ajoute la multitude d'influences extérieures exercées par des ONG et les accords de coopération bilatéraux avec des États ou collectivités territoriales étrangers dont, à juste titre, chaque bénéficiaire cherche à conserver les bienfaits, et qui ne sont pas a priori porteurs de cohésion et de coordination. Ces accords ou ces programmes ne sont pas toujours assurés d'un suivi et ne présentent que rarement la projection d'un projet à long terme. Sans oublier le phénomène particulier que constitue la présence des camps de réfugiés où vit 32 % de la population et leur gestion par les organismes des Nations unies, dont il faut tenir compte dans le cadre de tout effort de mutualisation et de centralisation de services.

Espoirs et difficultés doivent cependant nous conforter dans notre volonté de partenariat. Et parce que les bibliothécaires sont des professionnels de l'échange et de la diffusion de la connaissance, n'est-ce pas dans les contextes les plus difficiles et les plus douloureux que doit s'exercer la solidarité internationale de la communauté des bibliothécaires ?

Françoise DANSET
Cobiac





Plaquette pour le 50e anniversaire de la bibliothèque de Ramallah.

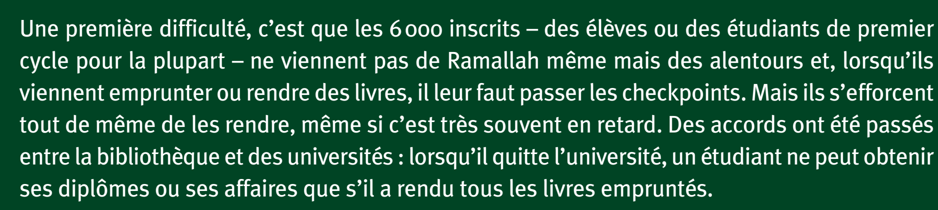


Ghassan Ziadeh au congrès de l'ABF.

BIBLIOTHÉCAIRE À RAMALLAH

Ghassan Ziadeh, invité au 55e Congrès de l'ABF, a bien voulu nous éclairer sur les principales difficultés auxquelles il est en butte à la direction de la bibliothèque municipale de Ramallah.

S'il n'y a pas vraiment de difficultés de maintenance, nous avons maintenant un problème d'espace pour accueillir de nouveaux livres. Nous sommes très à l'étroit. Le bâtiment a été conçu pour la bibliothèque, c'est important : ce n'est pas un bâtiment réutilisé. La municipalité a acquis de l'espace à côté pour une extension, mais elle n'a pas eu les moyens de la construire. Elle a aussi essayé de construire un tout nouveau bâtiment pour une bibliothèque et des archives nationales. Des contrats avec des pays européens ont été passés pour cela, l'espace est là, mais il faut en financer la construction.



Une première difficulté, c'est que les 6 000 inscrits – des élèves ou des étudiants de premier cycle pour la plupart – ne viennent pas de Ramallah même mais des alentours et, lorsqu'ils viennent emprunter ou rendre des livres, il leur faut passer les checkpoints. Mais ils s'efforcent tout de même de les rendre, même si c'est très souvent en retard. Des accords ont été passés entre la bibliothèque et des universités : lorsqu'il quitte l'université, un étudiant ne peut obtenir ses diplômes ou ses affaires que s'il a rendu tous les livres empruntés.

Par ailleurs, il faut remplacer les anciens ordinateurs et nous n'en avons pas les moyens. Il n'y a plus qu'un poste de travail pour les utilisateurs, mais j'espère que je pourrai monter une salle informatique pour que les usagers puissent faire des recherches internet et dans le catalogue de la bibliothèque qui est maintenant disponible sous forme électronique.

En ce qui concerne les acquisitions, normalement j'achète plutôt sur le marché local, mais il m'arrive aussi d'aller sur les foires du livre, au Caire p. ex., mais c'est très cher, et pour 7 000 $ d'achat de livres au Caire j'ai dû payer 13 000 $ en plus pour les faire rentrer en Palestine. Il faut absolument libérer les livres de ces coûts en douane.

Enfin, l'autre problème, c'est qu'il y a moins de bibliothécaires : il n'en reste que 5 sur 9 auparavant. Cette réduction du personnel a entraîné celle des horaires d'ouverture : de 7 h à 20 h avant, et maintenant de 9 h à 16 h seulement. Nous essayons de résoudre cette situation à partir de la coopération avec des fondations – la Banque arabe, la fondation Qattan ou la fondation Schuman à Amman, p. ex. – de sorte que chacune d'entre elles finance un bibliothécaire afin de parvenir à rouvrir jusqu'à 20 h le soir. Nous avons en outre quelques bénévoles car, normalement, chaque étudiant qui finit l'université doit donner 120 h ; quelques-uns arrivent à faire 50 h à la bibliothèque.

Ghassan ZIADEH
Propos recueillis par Philippe Levreaud
Merci à Manar Badr, son interprète.

Twitter

Twitter a beaucoup fait parler de lui ces dernières semaines, mais de quoi s'agit-il exactement, et en quoi cet outil peut-il trouver sa place en bibliothèque mais aussi dans nos usages ?





Twitter vient de l'anglais et se traduit par « gazouillis », c'est une plateforme de micro-*blogging* (*to blog* : publier) des messages courts (micro) en 140 caractères depuis son ordinateur, son téléphone, ou n'importe quel terminal connecté à Internet. Twitter est considéré, à juste titre, comme le SMS du web.

Le site fut créé par Jack Dorsey et Biz Stone, il s'agissait à l'origine d'un projet de recherche. Le service vit le jour en 2006 et fut développé en deux semaines, mais c'est en 2007 que Twitter s'est réellement déployé. Le principe de départ est de répondre à la question : « Que faites-vous ? » Ce choix s'est imposé pour expliquer qu'il ne s'agissait pas véritablement d'un service de conversation, mais de partage : on peut partager ses états d'âme mais aussi, et surtout, ses ressources. En deux ans Twitter est devenu un réseau social à part entière : le troisième en importance après Facebook et MySpace avec 6 millions d'utilisateurs et 3 millions de messages par jour.

S'il s'agit au départ d'un usage de technophiles, l'usage de Twitter a permis de créer une masse d'informations et d'utilisateurs suffisante pour se muer en réseau de communication à part entière, ainsi qu'une immense base dont les données sont accessibles en temps réel et réutilisables pour d'autres applications. Même s'il n'est que logiciel, ce réseau de communication a sa propre infrastructure ; il utilise celle des opérateurs, mais reste indépendant, pour l'instant. Car il fait frémir les plus grands. En effet, il contient de l'information en temps réel, que le moteur de recherche de Google n'exploite pas... La personne qui a contribué à rendre Twitter célèbre est Barack Obama : Twitter a été l'une de ses armes de campagnes pour la communication.

> Comment ça marche ?

C'est très simple. Une fois inscrit, son compte validé, il n'y a plus qu'à envoyer des micro messages et à créer son réseau social. C'est là, l'étape la plus difficile : trouver les personnes qui « tweetent » dans les domaines qui vous intéressent : quelques noms à suivre pour débuter : @silvae, @jeanlucr, @epnwallonie, @bibliofrance, @novovision...)

Trois fonctions essentielles sur la page de votre compte :

- La page des *followers* (personnes qui vous suivent : vos contacts) ;
- La page des *following* (personnes que l'on suit : personnes ressources) ;
- La page des @*reply* (réponses qui vous ont été envoyées).

Twitter est avant tout une façon de communiquer avec ses codes, son langage et sa syntaxe (même si les abréviations SMS ne sont que très peu utilisées) :

- L'*arobase* : @ suivi du nom d'un utilisateur permet d'envoyer un message à celui-ci. Votre message sera alors publié sur votre compte, mais la mention @pseudo signifie qu'il est adressé en particulier à cette personne, même s'il est visible de tous ;
- Les *DM*, Direct Message : messages privés visibles uniquement par le destinataire ;
- Le *moteur de recherche* : Twitter propose son propre moteur de recherche Twittersearch (non-indexé par Google) ;
- Les *alertes mails* : avec des services d'abonnement comme Twilert, vous pouvez recevoir une alerte mail quand un mot clé est « tweetté », cela vous permet de suivre un sujet qui vous intéresse ;
- Les *hashtags* (# : sortes de mots clés mis en avant dans un *tweet* en plaçant un dièse avant ce mot. Lors d'une



recherche, ils permettent de filtrer les sujets plus facilement et de retrouver sur une même page tous les *tweets* en rapport avec ce *hashtag*. Hashtags.org ou twemes.com permettent de les exploiter. Mais vous pouvez aussi suivre le twitter du site : @hashtags.

> Échanger, veiller, partager

On peut définir Twitter comme une sorte de flux RSS personnel. La notion la plus importante de Twitter est le suivi (*follow*) : vous suivez les actualités de vos proches, de collectivités, d'institutions ou de personnes spécialistes d'un domaine, et ils suivent réciproquement la vôtre.

Twitter est également un incroyable *outil de veille* qui permet, par différents moyens, de trouver de l'information ou d'en recevoir. Le partage est une fonction essentielle de cet outil, car il donne sens à la notion de veille documentaire chère à notre profession, telle que la définit Narvic[1] : « Je veille, tu veilles, il veille, nous partageons. » Vous trouverez une liste de twitters institutionnels sur : **www.vagabondages.org**

Twitter sert encore à :

- rester en contact avec des collègues, plus facilement qu'avec l'utilisation d'une messagerie ;
- lire les informations récentes des sources d'informations comme CNN ou la BBC, qui ont des comptes Twitter ;
- avoir des informations sur les conférences auxquelles vous n'avez pu assister : certains twitters font des comptes rendus en temps réel de conférences auxquels ils participent comme le congrès de l'ABF (**http://twitter.com/bibliolab**) ;
- proposer un service de référence en ligne : pourquoi ne pas utiliser Twitter pour récolter des suggestions ou des retours sur votre site web, votre politique documentaire, etc.
- s'en servir comme d'un carnet de notes, pour ne plus laisser vos idées innovantes s'envoler juste parce que vous ne savez pas où les consigner ;
- annoncer les événements de la bibliothèque (comme le fait la médiathèque départementale du Haut-Rhin en annonçant le passage de ses bibliobus sur Twitter) ;
- avertir les usagers de l'arrivée des nouveautés à la bibliothèque ;
- prévenir de la disponibilité d'ouvrages réservés.

> Ce que Twitter n'est pas

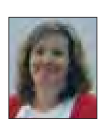
- Un service de messagerie : si vous envoyez des informations par e-mail à vos amis, vous aurez à les sélectionner manuellement. Ici, un seul « *tweet* » partira instantanément auprès de tout le monde pour une consultation immédiate et simultanée.
- Ce n'est pas Facebook : les réseaux sociaux sont typiquement « symétriques » : quand vous êtes « ami » avec quelqu'un, il doit également être « ami » avec vous. Twitter est « asymétrique », donc si vous suivez quelqu'un, il n'est pas nécessaire que cette personne vous suive également.
- Ce n'est pas un forum : un forum est complexe et très segmenté. Si vous voulez évoquer un sujet, vous devez le faire à un endroit précis, sous peine de perturber le flux de lecture. Twitter n'a pas vraiment de catégorie en soi, et n'est pas conçu pour les conversations profondes et très argumentées. Il n'y a pas de modérateur sur Twitter.

> Quelques bémols

60 % des nouveaux membres cessent d'utiliser le service dans le mois qui suit leur inscription, 80 % des comptes sont suivis par moins de 10 *followers* (près d'un tiers n'ont d'ailleurs pas un seul *follower*), et les utilisateurs les plus actifs du service (10 % de ses membres) sont responsables à eux seuls de 90 % des *tweets* envoyés ! Twitter se situe dans l'immédiateté, l'information y est immédiate et non pérenne ; il est inutile après plusieurs jours d'absence de tenter de remonter le fil des pages de son compte, l'information y est devenue obsolète et cette activité devient alors chronophage et sans intérêt.

L'absence de revenus pose question sur la longévité du site, et à terme les fondateurs devront trouver une solution pour que le site devienne rentable et perdure. Cependant, même si Twitter venait à disparaître, il serait immédiatement remplacé car, au-delà du site, c'est l'usage qui est devenu essentiel : la fonction de veille et de partage revient à Twitter, la fonction de publication (l'analyse, l'opinion, etc.) à la blogosphère ou autres sites institutionnels.

Sophie Cornière
Bibliothèque de Rouen



Envie d'essayer ?
Retrouver le billet des hybrides sur le blog !
http://abfblog.wordpress.com/le-billet-des-hybrides

1. Guillaume Narvic, journaliste de presse devenu blogueur, à l'origine du site Novövision.

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : **npicot@abf.asso.fr**
N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».

01 : Bourg-en-Bresse, Médiathèque E. et R. Vailland, *« Gravures pour demain »* (16/06-29/08). – **03** : Vichy, Médiathèque Valery Larbaud, *« Jardins secrets. Histoire et petites histoires des parcs et jardins de Vichy… »* (05/06-17/10) ; *« Valery Larbaud et les jardins »* (05/06-17/10). – **06** : Aix-en-Provence, Cité du livre, *« Vauvenargues, un château pour de grandes figures »* (04/07-05/09) ; Nice, Bibliothèque Louis Nucéra, *« Nice, ville verte. 14e concours photo Idrac-Orbicom »* (18/06-05/09) ; *« Anthony Browne, le jeu des images »* (04/07–29/08). – **10** : Troyes, Médiathèque, *« Kan est-ce kon se voit. Julien Billaudeau »* (07/07-12/10). – **17** : La Rochelle. Bibliothèque Mireuil, *« Bernard Rocher ; amitiés turques, photos de familles turques »* (01/06-29/08) ; Bibliothèque Laleu, *« Emmanuel Phelut, voyage d'hiver à Istanbul »* (01/06-29/08). – **18** : Bourges, Bibliothèque du Val d'Auron, *« Travaux d'élèves »* (30/06-29/08) ; Médiathèque, *« Jacques Rivière, L'homme de barre de La Nouvelle revue française, 1909-1925 »* (18/06-29/08). – **21** : Dijon, BM, *« En 2009 la BM fête 3 anniversaires : 100, 300, 900 ans. Les 100 ans de la salle de lecture, les 300 ans de la naissance de Charles de Brosses, les 900 ans de la Bible de Saint-Étienne Harding »* (22/07-29/08) ; Ludothèque, *« Raconte moi un jeu »* (05/08-29/08) ; Bibliothèque Fontaine d'Ouche, *« Je même »* (08/09-14/10). – **29** : Brest, BM, *« Henry de Monfreid photographe, Abyssinie, Mer rouge »* (05/06-29/08) ; *« Enquête à la Médiathèque : expositions des élèves de 6e du collège de Kerhallet »* (16/06-29/08) ; Quimper, Médiathèque des Ursulines, *« Enrique Marin, le tour d'une œuvre. Peintures, aquarelles, pastels, collages, gravures ; sculptures et faïences, de 1966 à 2008 »* (03/07-29/08). – **30** : Nîmes, Bibliothèque du Carré d'art, *« Calvin… la Réforme à Nîmes »* (12/06-20/09) C ; Bibliothèque jeunesse, *« Nîmes, un siècle plus tard : regards croisés »* (16/06-29/08). – **33** : Mérignac, Médiathèque, *« Izis, à travers les archives photographiques de Paris Match, 1949-1969 »* (07/07-29/08). – **34** : Montpellier, Médiathèque centrale Federico Fellini, *« Ken Games de José Robledo et Marcial »* (02/07-24/09) ; Médiathèque La Gare, *« Autour de Hergé »* (16/09-30/09). – **35** : Rennes, Bibliothèque Les Champs libres et Musée de Bretagne, *« Odorico mosaïstes art déco »* (19/09-24/09) ; BM, *« Les Aymaras – photographies de Pierre de Vallombreuse »* (24/02-23/08) ; *« Lithosphère, Lithosphère ? Le Petit Jaunais aux Champs libres »* (14/04-23/08). – **38** : Grenoble, Bibliothèque Kateb Yacine, *« Les derniers jours d'Emmanuel Kant »* (05/06-05/09) ; Bibliothèque d'étude et d'information, *« Marc Pessin, regards sur l'œuvre »* (03/05-29/08). – **39** : Dôle, Médiathèque, *« Le siècle de Gutenberg. Voyage au temps des premiers imprimeurs »* (28/05-02/10) C. – **44** : Saint-Herblain, Médiathèque Hermeland, *« Lorenzo Mattotti »* (07/09-31/10). – **51** : Châlons-en-Champagne, BM, *« Typoésies. Exposition de cartes typographiées »* (17/06-29/08) ; *« Redécouvrez Maurice Renard, 1875-1939 »* (30/06-29/08) ; Reims, Bibliothèque Saint-Rémi, *« Découvrir, écouter, prendre son temps… »* (12/06-29/08) ; *« Expositions de mobiliers conçus par les étudiants de l'École supérieure d'Art et de Design de Reims »* (01/07-29/08). – **54** : Nancy, Médiathèque, *« Julius Baltazar : un Barbare au paradis »* (06/09-20/09). – **56** : Lorient, Médiathèque, *« Marie-France Missir : livres d'artistes, estampes »* (03/07-29/08). – **57** : Metz, Médiathèque de Pontiffroy, *« Les BMM se mettent au vert : Félins l'un pour l'autre, photographies de Joël Brunet. – Mammifères de Lorraine. Lorraine, terre d'oiseaux, photographies de Frédéric Fève »* (01/07-29/08) ; Médiathèque du Sablon, *« Habitat et écologie »* (01/07-29/08). – **58** : Nevers, Médiathèque, *« 100 000 km à bicyclette autour de la terre. Photographies de Chantal Moreau »* (02/06-29/08). – **59** : Tourcoing, Médiathèque André Malraux, *« L'été des 20 ans ou 20 ans d'expositions patrimoniales »* (24/07-30/09). – **61** : Flers, Médiathèque, *« Bois et architecture en Basse-Normandie »* (02/06-29/08) ; *« Exposition 2Angles. Les structures de Magali Poutoux »* (15/05-29/08). – **67** : Sélestat, BM, *« Vamos a la playa. Photographies de Sébastien Loubatié »* (23/06-05/09) ; Strasbourg, Médiathèque André-Malraux, *« Le colis rouge, de Clotilde Perrin, d'après l'album aux éditions Rue du Monde »* (24/06-29/08) ; BNU, *« Lika, Dorette, Hella. Femmes affichistes en Alsace, 1900 à 1980 »* (30/06-20/09). – **68** : Mulhouse, Bibliothèque Grand'Rue, *« Jouer avec les mots »* (25/06-29/08). – **69** : Lyon, Bibliothèque de La Part-Dieu, *« Archives de l'infamie. Michel Foucault, une collection imaginaire »* (14/05-28/08) ; Bibliothèque du 7e Jean Macé, *« Les animaux en ville. Photographies d'Isabelle Marty »* (21/07-29/08) ; Bibliothèque du 9e La Duchère, *« Ces jardins secrets »* (01/07-26/09). – **72** : Le Mans, Médiathèque Louis Aragon, *« Mode en Sarthe. Création et savoir-faire »* (07/07-26/09). – **74** : Annecy, Bibliothèque Bonlieu, *« Montagne intime : chez les bergers. Photographies de Nicolas Guyot »* (15/07-22/08). – **75** : Bilipo, *« Boîtes judiciaires (Crime boxes) de Michel Amelin »* (05/06-19/09) ; La Galerie des bibliothèques, *« CLAMP. Les reines du manga à Paris »* (03/07-27/09). – **78** : Saint-Quentin-en-Yvelines, Médiathèque Jean Rousselet, *« France-Mali »* (06/06-30/08). – **80** : Amiens, BM Louis Aragon, *« Matteo, un soldat étranger dans la Grande Guerre »* (19/05-22/08). – **81** : Albi, Médiathèque Pierre Amalric, *« Animô, exposition d'animaux musicaux »* (14/09-10/10). – **86** : Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, *« Le loup. Loup y es-tu ? »* (30/06-30/10). – **87** : Limoges, BFM, *« J'ai fait un rêve. Peintures de Zad accompagnées de textes et musique de Didier Jean »* (07/07-29/08). – **90** : Belfort, BM, *« Fables, Oudry, Doré, Grandville… et Laurence Clément illustrent Les Fables »* (26/06-05/09).







* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.

En écho





Alain Fleischer, *Écrits sur le cinéma et la photographie*. T. 1 : *Les laboratoires du temps*, Galaade édit., 2008, 448 p., ISBN 978-2-35176-052-9. – T. 2 : *L' empreinte et le tremblement*, suivi de *Faire le noir*, Galaade édit., 2009, 528 p., ISBN 978-2-35176-060-4

Photographe, plasticien, cinéaste, romancier et depuis plusieurs années directeur du Studio national des Arts contemporains Le Fresnoy à Tourcoing, dont il fut à l'initiative, Alain Fleischer publie avec ces deux volumes avoisinant un millier de pages un impressionnant résumé de son œuvre critique depuis 1989. Parus en revue (*Trafic, Art-Press, Parachute*...), dans des catalogues d'exposition, des ouvrages collectifs ou prononcés en conférences, ils ont été révisés pour cette édition. Leur rassemblement produit un fort effet d'écho et de sens, et met en lumière la profonde unité d'une pensée qui repose pourtant sur un paradoxe. Tandis que la doxa oppose la photographie au cinéma, comme la fixité au mouvement, l'espace au temps, le constat que toute image (peinture comprise) soit *projetable* amène à redéfinir les rapports de ces deux médiums que Fleischer situe en continuité l'un de l'autre. Sans les identifier, bien sûr, il les fait jouer ensemble et mise, dans son propre travail, sur cette révision ontologique qui rend leur compatibilité, voire leur réversibilité, possibles. La projection est une opération tant physique (sur une surface) que psychologique (dans le désir) dont les effets de transferts se répercutent en cascade, entraînant à leur tour une réflexion sur la lumière, le projecteur, l'écran, le casting, le corps, l'écriture... Ainsi, des approches de cinéastes (Renoir, Resnais, Malle, Godard, Snow, Straub et Huillet), de peintres (Klossowski), d'écrivains (Barthes), mais aussi de disciplines ou de thèmes aussi divers que l'architecture, le musée, la danse, le burlesque, le train, bénéficient-ils d'un éclairage réciproque. Dans cette somme de près de 70 textes – plus la reprise de *Faire le noir* (Marval, 1995) –, chacun peut certes s'orienter selon ses intérêts, mais la lecture continue de l'ensemble s'impose néanmoins pour tirer parti des rapprochements thématiques orchestrés par l'auteur et que l'éditeur a superbement mis en scène par des « cartons » du temps du muet. Mais, tout aussi remarquable que la fabrication d'un outillage conceptuel fort opératoire, le respect des œuvres analysées : ainsi éclairées elles conservent toute leur fraîcheur. Ces scrupules se traduisent par une écriture patiente, méticuleuse, parfois didactique, toujours simple et claire, jamais empêtrée dans une pose savante. Une écriture mieux qu'attentive, attentionnée, et portée à l'évidence par l'amour du sujet. Remercions enfin Emmanuelle Collas et ses éditions Galaade pour avoir eu l'idée de cette folle entreprise.

Philippe LEVREAUD



Laurent Aknin, avec la collab. de Lucas Balbo, *Les classiques du cinéma bis*, Nouveau monde éditions, 2009, 552 p., 18x23 cm, ill. n&b, ISBN 978-2-84736-434-7

Le cinéphile aime les chefs-d'œuvre accommodés de navets. Les premiers assoient l'homme de goût, mais celui-ci se distingue en chérissant ces derniers. Comme il est poète, il parle de « poétique du ratage ». C'est ainsi que *Mon curé chez les nudistes* devient une « aventure spectatorielle ». De 1955 à 2007, 500 films de « second rayon », de B à Z, ont été sélectionnés sur des critères de représentativité géographique et historique, de genre et de catégorie. Une notice (remarquable), une image (emblématique), une fiche succincte (utile), et plusieurs index (enfin !) : répété cinq cents fois, cela procure une amusante traversée de la production mondiale façon « bison futé ». Le classement chronologique fait apparaître la succession des modes (péplum, fantastique, érotique, western spaghetti, cinéma asiatique...), l'évolution des cinématographies dominantes. Au gré des pages, on apprend que l'histoire est faite de petites arnaques et de grandes révélations. Que l'art côtoie les gouffres, et qu'en y plongeant il s'en relève parfois. Qui ne voudra voir Michel Simon dans *La femme nue et Satan*, écouter les dialogues d'Antonioni dans un péplum où trône Anita Ekberg (*Sous le signe de Rome*), découvrir le premier *Satyricon*, celui de Polidoro, qui le ruina, frémir à un film de guerre belge « tourné à balles réelles ». Laissons la conclusion à Jean-Jacques Rousseau : « Avec mes moyens, jamais Spielberg n'aurait réalisé un film, mais si j'avais eu les moyens de Spielberg, j'aurais fait de meilleurs films que lui. » Telle est la morale de cette histoire. Elle est vertigineuse.

Philippe LEVREAUD

Boîte à idées, boîte à outils



Véronique Mesguich et Armelle Thomas, *Net recherche 2009. Le guide pratique pour mieux trouver l'information utile et surveiller le web*, ADBS Editions, coll. « Sciences et techniques de l'information », 2009, 320 p., ISBN 978-2-84365-117-5

Les deux auteurs sont connus dans le milieu professionnel pour leurs activités de conseil en management des services d'information. Véronique Mesguich est directrice de l'Infothèque du Pôle universitaire Léonard de Vinci et Armelle Thomas est consultante en veille documentaire et stratégique. Il s'agit là de la troisième édition, largement refondue et mise à jour. La première date de 2006. Le contenu a été profondément remanié afin de prendre en compte l'évolution des outils de recherche. L'objectif général de l'ouvrage est de proposer les outils et les méthodes adaptés selon les types de recherche à faire et, au-delà de Google, de recenser les moteurs de recherche spécialisés par grands domaines.

Le chapitre 1 décrit la diversité des besoins et des contenus. Il rend compte du développement important, depuis 2006, des sources d'information issues des blogs, de l'arrivée des flux RSS qui ont complètement modifié la manière d'automatiser la veille informationnelle. Les auteurs rappellent l'importance de posséder une méthodologie de recherche décrite en 10 points : savoir questionner, maîtriser les outils de navigation, choisir les bons mots-clés, toujours chercher l'information à la source, toujours l'analyser, utiliser son répertoire de favoris, savoir se limiter dans le temps, rester clair sur ses objectifs, conjuguer différents modes d'accès à l'information, être « agile » en développant une lecture rapide et en sachant rebondir d'une information à l'autre.

Suit la problématique de la recherche par mots-clés consacrant la suprématie des moteurs de recherche et la quasi fin des annuaires. Trois moteurs totalisent 90 % du trafic : Google – préféré par 91 % des Français pour seulement 61,2 % des Américains[1] –, Yahoo et Live Search. Leurs algorithmes de recherche se sont nettement améliorés et ils aident l'internaute en lui faisant des propositions. Leurs principales évolutions portent sur la simplification de la syntaxe et l'aide aux utilisateurs, la possibilité de personnaliser son moteur, la présentation cartographique, la recherche en langage naturel, la recherche sur des fichiers audio et vidéo et l'ouverture au collaboratif. Un tableau des fonctionnalités avancées de recherche des quatre premiers moteurs permet aux lecteurs de les comparer. Les principaux métamoteurs sont également décrits : le leader mondial Dogpile, Ixquick, Clusty, All+, Kartoo avec son interface graphique excellente, ainsi que des métamoteurs spécialisés.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux annuaires et portails spécialisés avec des exemples concrets, puis à l'apport du web social à la recherche d'information. Les principes du web 2.0 – tout internaute peut être créateur de contenu – ont démultiplié la masse d'information disponible et rendu plus difficile encore le repérage de l'information utile, valide, à jour. Mais c'est également une richesse : tags, flux RSS, partage de liens et blogs sont des sources précieuses quand on sait les sélectionner. Des moteurs intégrés aux réseaux sociaux permettent d'effectuer des recherches à partir de plusieurs critères : nom de société, fonction, secteur, localisation, langue, etc. Les auteurs proposent une méthodologie propre à la recherche web 2.0 : l'appel à la communauté, la recherche à partir d'individus-pivots ou d'outils collaboratifs.

On en vient alors à l'automatisation de la veille. Le cinquième chapitre passe en revue les outils tels que les *alerts* (Google et Copernic), les agrégateurs de flux RSS et les logiciels de veille.

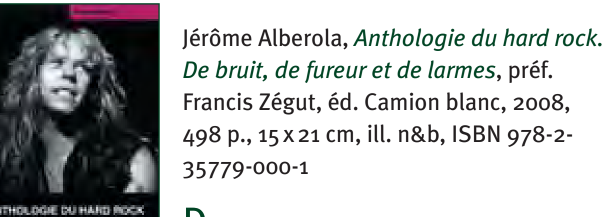
L'ouvrage se termine par une série de vingt questions-réponses forts utiles à tout professionnels de l'information. Les réponses sont claires, complètes et concrètes. Cette partie représente un quart de l'ouvrage (80 p.). En annexe : tout sur Google en 13 pages, vous aidera à mieux utiliser cet outil.

À l'heure où toute bibliothèque doit faire en parallèle des recherches d'information sur ses collections et sur Internet, cet ouvrage est indispensable à toute personne ayant à accueillir et renseigner du public. À compléter avec les outils de recherche web, sur le site de l'ADBS, et réalisé par les mêmes auteurs[2].

Joëlle Muller

1. Baromètre Xiti, oct. 2008.

2. www.adbs.fr/outils-de-recherche-web-828.htm?RH=1214314880901



Jérôme Alberola, *Anthologie du hard rock. De bruit, de fureur et de larmes*, préf. Francis Zégut, éd. Camion blanc, 2008, 498 p., 15 x 21 cm, ill. n&b, ISBN 978-2-35779-000-1

Dans sa note liminaire, l'éditeur semble tenir pour acquis que le lecteur aura « les pattes velues » et les « paluches moites ». Francis Zégut qui, avant de signer sa préface, entamait par un fameux « Salut, bande de petites graisseuses, bande de petits graisseux ! » l'émission des Sculpteurs de menhirs (Wango Tango sur Rtl, 1980-1990), conclut ainsi sa présentation du présent ouvrage : « si votre jugement reste le même sur la planète Metal (…) le hard-rocker vous emmerde… » Ceci valant pour avertissement aux bibliothécaires glabres, athlétiques et atteints d'anhydrose dont la conscience professionnelle flancherait au point de ne pas rechercher l'aventure en terrain inconnu, nous leur avons servi d'éclaireur en débroussaillant la lecture de ces cinq cents pages sympathiques mais touffues. La prose mi-empathique, mi-critique est celle d'un passionné qui s'efforce à l'objectivité, sans trahir ses amours de jeunesse et tout en prenant acte

qu'elles tiennent désormais dans la griffe du passé. Sa thèse : après une décennie d'apogée, le hard-rock est mort en 1990 ; il se survit depuis à l'état de trace.
Après avoir rapidement abordé la question de ses origines *seventies*, une poignée de chapitres s'attache à démêler la réalité des légendes qui entourent musiciens et fans (satanisme, violence etc.). Sans la lucidité allègre et benjaminienne d'un Greil Marcus, le plat est un peu indigeste. L'anthologie proprement dite (143 disques longuement commentés sur près de 300 p., de façon juteuse mais brouillonne) est coupée en deux par un chapitre sur Iron Maiden – Alberola est fan –, et prolongée par 100 titres supplémentaires qui « valent aussi le détour », expédiés en quelques lignes. Quelques mémoires de concert et une liste de ballades closent ce curieux livre aux partis hésitants. Prisonnier d'une maquette qui noie dans une présentation continue et sans relief des parties hétérogènes, il ne reproduit aucune couverture, n'indique ni la composition des groupes ni les références discographiques et se prive d'index. S'il a cherché à être davantage qu'un outil pratique, c'est au risque d'être moins que cela. Souhaitons-lui donc d'atteindre à une deuxième édition qui permettra de reprendre ce travail dans une perspective plus pratique.

P.-L. RENOU

Dans la valise



Alan Bennett, *La Reine des lectrices*, trad. P. Ménard, Denoël, coll. « Denoël & d'ailleurs », 2009, 176 p., 12,5 x 17,5 cm, ISBN 978-2-20726012-8

Des Anglais, un grand chroniqueur montagnard écrivait en 1954 : « Debout sur les pattes de derrière, ils contribuent avec le kangourou à faire de notre brumeuse planète un astre étrange et merveilleux peuplé d'êtres inexplicables. » Et Bennett le prouve.
Le bibliobus de la commune de Westminster – « aussi imposant qu'un camion de déménagement et garé près des poubelles » – fait étape au Palais. Entraînée par son chien, la Reine s'y aventure : « Votre Majesté peut emprunter jusqu'à six volumes. – Six ! Dieu du Ciel ! » Comme tous les vices – impunis ou non – celui de la lecture peut se développer au premier contact. C'est ainsi que, guidée par un marmiton rouquin, homosexuel et maigrichon, détourné des cuisines pour son conseil personnel, la Reine y succombe avec curiosité, puis gourmandise. Lucide, elle constate avec surprise les effets, puissants et paradoxaux, qu'entraîne l'exercice de ce « nouveau muscle ». Les conséquences sont étonnantes. Elles sont irrémédiables. Piégé dès la première page, un certain président français interrogé sur Jean Genet fait les frais de cette gangrène dont les progrès sont suivis jusqu'au terme par le célèbre humoriste d'Outre-Manche, à l'élégance très *tongue-in-cheek*. Un régal.

Philippe LEVREAUD



Jean-Pierre Brèthes, *Le journal d'un lecteur*, Geste éditions, 2009, 232 p., 13,5 x 21,5 cm, ISBN 2-84561-507-6

Avril 2007, le lecteur assiste en ces pages à la naissance du cyclo-lecteur sur les routes ensoleillées du Poitou-Charentes et d'Aquitaine. Vingt-neuf chapitres avec incipit récurrent et mise en exergue de quelques mots d'auteurs ayant marqué à jamais notre héros, une sorte de don Quichotte comme il se nomme lui-même lorsqu'il parle à la troisième personne du singulier, monté sur « Rossinante », sa bicyclette préférée qu'il sort parfois du train quand la distance est longue. Un rêve de lumière portée par les souvenirs d'enfance – les jeux, les lieux, les livres et les films – et des considérations allègres sur la vie et la société.
Il y pensait depuis longtemps, Jean-Pierre Brèthes, à retourner dans les bibliothèques qui ont scandé sa vie professionnelle[1]... Enfourcher un vélo et arriver parmi les rayonnages pour s'installer au milieu des livres et des lecteurs et lire en un ordre très étudié de beaux textes classés en quatre grands thèmes : « Enfances : lire, c'est retrouver l'enfance et ses sortilèges » ; « Nourritures : lire, c'est se nourrir et nourrir les autres » ; « Au jour le jour : lire, c'est aller à la rencontre des hommes dans leurs joies et leurs peines » ; « Pérégrinations : lire, c'est voyager au milieu des mots ».
Le Journal d'un lecteur n'est pas un cahier de lectures. Vous n'y découvrirez pas de notes, de commentaires, d'analyses des textes choisis. Le livre fait écho aux séances de lectures ponctuées de plages de silence, moment doux et solennel, instant presque sacré créé par le maniement savant et serein du bâton de pluie – une idée de Claire, sa femme, bibliothécaire elle aussi. Un écho qui se fragmenterait et libérerait des mots que le cyclo-lecteur aux mollets saillants et au goût littéraire sûr recueillerait en des pages d'écriture fragile où se mêlent humeur primesautière et forme de retenue qu'on imagine issue de la culture protestante. *Le Journal d'un lecteur* est en fait un journal de recherche, recherche d'une assise, d'un souffle, d'oxygène pour dire le mieux possible, à haute voix, « les émotions géographiques et mentales » que provoquent la rencontre des êtres et des textes. De quoi laisser des traces...

Philippe PINEAU

1. BM Angers, BCP32, BDP Guadeloupe, BU Amiens, Poitiers et DRAC Poitou-Charentes.

